

BASE DE DONNÉES **NATIONALE SUR LES MÉDECINS**



MÉDECINS ÉQUIVALENTS À
TEMPS PLEIN, CANADA
1996-1997 À 1998-1999



Canadian Institute
for Health Information

Institut canadien
d'information sur la santé

**Rapport sur les médecins équivalents à
temps plein, Canada,
1996-1997 à 1998-1999**

Tous droits réservés.

Aucune section de la présente publication ne peut être reproduite ni transmise sous quelque forme que ce soit, ni par quelque procédé électronique ou mécanique que ce soit, y compris des photocopies, des enregistrements, ou par tout autre moyen de stockage d'information et de recherche documentaire, qui existe ou non à l'heure actuelle, sans le consentement écrit de l'auteur qui en possède les droits. Ne sont cependant pas soumises à cette règle les personnes désirant citer de brefs passages pour une publication dans une revue, un journal ou encore pour une émission radiodiffusée ou télédiffusée.

Les demandes d'autorisation doivent être acheminées à :

Institut canadien d'information sur la santé
377, rue Dalhousie
Bureau 200
Ottawa (Ontario)
K1N 9N8

Téléphone : (613) 241-7860
Télécopieur : (613) 241-8120
www.icis.ca

ISBN : 1-55392-111-9

© 2002 Institut canadien d'information sur la santé

This publication is also available in English under the title *Full-Time Equivalent Physicians Report Canada, 1996/97 to 1998/99* ISBN 1-55392-112-7

Rapport sur les médecins équivalents à temps plein Canada, 1996-1997 à 1998-1999

Table des matières

Avant-propos	1
Préface	1
Introduction	3
Notes méthodologiques	4
Renseignements généraux.....	4
Sources et collecte de données.....	9
Qualité des données.....	13
Définition des données	14
Calculs	15
Limites des données.....	16
Respect de la vie privée et confidentialité.....	18
Produits et services.....	19
Faits saillants sur les données	20
Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte.....	20
Sexe et année	23
Groupe d'âge et année	24
Endroit d'obtention du diplôme en médecine.....	25
Nombre d'habitants par médecin ÉTP	26
Nombre d'habitants par médecin ÉTP selon le groupe de spécialité.....	27
Médecins ÉTP par 100 000 habitants	29

Tableaux des données

Tableau 1-1 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, selon l'année et le type d'exercice	33
Tableau 1-2 : Variation en pourcentage des médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, selon l'année et le type d'exercice	34

Rapport sur les médecins équivalents à temps plein Canada, 1996-1997 à 1998-1999

Tableaux des données (suite)

Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte selon la spécialité, Canada et les provinces

Tableau 2-1 : 1996-1997	35
Tableau 2-2 : 1997-1998	36
Tableau 2-3 : 1998-1999	37
Tableau 3-1 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, selon l'année et le sexe	38
Tableau 3-2 : Nombre de médecins rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, selon l'année et le sexe.....	39
Tableau 3-3 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, selon l'année et le groupe d'âge	40
Tableau 3-4 : Nombre de médecins rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, selon l'année et le groupe d'âge.....	41
Tableau 3-5 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, selon l'année et l'endroit d'obtention d'un diplôme en médecine.....	42
Tableau 3-6 : Nombre de médecins rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, selon l'année et l'endroit d'obtention d'un diplôme en médecine	43

Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, 1996-1997

Tableau 4-1 : Médecine familiale	44
Tableau 4-2 : Spécialistes médicaux.....	45
Tableau 4-3 : Médecine interne	46
Tableau 4-4 : Neurologie et EEG	47
Tableau 4-5 : Psychiatrie et neuropsychiatrie.....	48
Tableau 4-6 : Pédiatrie	49
Tableau 4-7 : Dermatologie.....	50
Tableau 4-8 : Physiatrie et réadaptation.....	51

Rapport sur les médecins équivalents à temps plein Canada, 1996-1997 à 1998-1999

Tableaux des données (suite)

Tableau 4-9 : Anesthésie	52
Tableau 4-10 : Spécialistes chirurgicaux	53
Tableau 4-11 : Chirurgie générale	54
Tableau 4-12 : Chirurgie thoracique/cardiovasculaire	55
Tableau 4-13 : Urologie	56
Tableau 4-14 : Chirurgie orthopédique.....	57
Tableau 4-15 : Chirurgie plastique	58
Tableau 4-16 : Neurochirurgie	59
Tableau 4-17 : Ophtalmologie	60
Tableau 4-18 : Oto-rhino-laryngologie.....	61
Tableau 4-19 : Obstétrique/gynécologie.....	62
Tableau 4-20 : Spécialistes	63
Tableau 4-21 : Total de médecins.....	64

Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, 1997-1998

Tableau 5-1 : Médecine familiale	65
Tableau 5-2 : Spécialistes médicaux.....	66
Tableau 5-3 : Médecine interne	67
Tableau 5-4 : Neurologie et EEG	68
Tableau 5-5 : Psychiatrie et neuropsychiatrie.....	69
Tableau 5-6 : Pédiatrie	70
Tableau 5-7 : Dermatologie	71
Tableau 5-8 : Physiatrie et réadaptation.....	72
Tableau 5-9 : Anesthésie	73
Tableau 5-10 : Spécialistes chirurgicaux	74
Tableau 5-11 : Chirurgie générale	75
Tableau 5-12 : Chirurgie thoracique/cardiovasculaire	76
Tableau 5-13 : Urologie	77
Tableau 5-14 : Chirurgie orthopédique.....	78
Tableau 5-15 : Chirurgie plastique	79
Tableau 5-16 : Neurochirurgie	80
Tableau 5-17 : Ophtalmologie	81

Rapport sur les médecins équivalents à temps plein Canada, 1996-1997 à 1998-1999

Tableaux des données (suite)

Tableau 5-18 : Oto-rhino-laryngologie.....	82
Tableau 5-19 : Obstétrique/gynécologie.....	83
Tableau 5-20 : Spécialistes	84
Tableau 5-21 : Total des médecins	85

Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, 1998-1999

Tableau 6-1 : Médecine familiale	86
Tableau 6-2 : Spécialistes médicaux.....	87
Tableau 6-3 : Médecine interne	88
Tableau 6-4 : Neurologie et EEG	89
Tableau 6-5 : Psychiatrie et neuropsychiatrie.....	90
Tableau 6-6 : Pédiatrie	91
Tableau 6-7 : Dermatologie	92
Tableau 6-8 : Physiatrie et réadaptation.....	93
Tableau 6-9 : Anesthésie	94
Tableau 6-10 : Spécialistes chirurgicaux	95
Tableau 6-11 : Chirurgie générale	96
Tableau 6-12 : Chirurgie thoracique/cardiovasculaire	97
Tableau 6-13 : Urologie	98
Tableau 6-14 : Chirurgie orthopédique.....	99
Tableau 6-15 : Chirurgie plastique	100
Tableau 6-16 : Neurochirurgie	101
Tableau 6-17 : Ophtalmologie	102
Tableau 6-18 : Oto-rhino-laryngologie.....	103
Tableau 6-19 : Obstétrique/gynécologie.....	104
Tableau 6-20 : Spécialistes	105
Tableau 6-21 : Total des médecins	106

Rapport sur les médecins équivalents à temps plein Canada, 1996-1997 à 1998-1999

Annexes

Annexe A — Estimations démographiques nettes.....	A-1
Annexe B — Agents d'autorisation provinciaux de la BDNM	B-1
Annexe C — Catégories de spécialités de la BDNM	C-1
Annexe D — Couverture pour les services de radiologie et de laboratoire payés à l'acte dans la BDNM	D-1
Annexe E — Nombre d'habitants par médecin	E-1
Annexe F — Nombre de médecins par 100 000 habitants.....	F-1
Annexe G — Révision des montants repères des équivalents à temps plein figurant dans la BDNM	G-1

Avant-propos

L'Institut canadien d'information sur la santé (ICIS) est un organisme national dont le mandat consiste à coordonner l'élaboration et la tenue d'un système d'information sur la santé intégré et complet au Canada. L'une des façons dont l'Institut s'acquitte de son mandat consiste à créer des alliances avec les chefs de file des domaines de la santé et de l'information sur la santé.

Créé en 1993, l'ICIS a réuni les compétences et les services en matière d'information sur la santé du Hospital Medical Records Institute, du Groupe MIS ainsi que des composantes choisies de Santé Canada et de Statistique Canada. La mission de l'ICIS repose sur une planification collective avec les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ainsi que tous les autres partenaires principaux des services de santé à l'échelle nationale.

L'Institut est chargé de présenter de l'information exacte et au moment opportun visant à dresser des politiques sur la santé avisées, à gérer efficacement le système de santé canadien et à sensibiliser le public sur les facteurs relatifs à assurer une bonne santé.

Le *Rapport sur les médecins équivalents à temps plein, Canada, 1996-1997 à 1998-1999* est préparé par les Ressources humaines de la santé de l'ICIS pour appuyer la planification des ressources humaines de la santé et assurer une analyse de leur utilisation. L'ICIS désire remercier les ministères provinciaux de la santé et le groupe d'experts de l'ICIS sur les bases de données relatives aux médecins pour leur appui dans l'élaboration et la publication du présent rapport.

Préface

Le *Rapport sur les médecins équivalents à temps plein, Canada, 1996-1997 à 1998-1999* représente le troisième rapport sur les médecins équivalents à temps plein élaboré par l'ICIS depuis le transfert de la Base de données nationale sur les médecins (BDNM) de Santé Canada à l'ICIS. Parmi les autres rapports précédents, mentionnons le *Rapport sur les médecins équivalents à temps plein, Canada, 1989-1990 à 1993-1994* et le *Rapport sur les médecins équivalents à temps plein, Canada, 1993-1994 à 1995-1996* publié en 1997 et en 1999 respectivement par l'ICIS ainsi que le rapport *Médecins équivalents à temps plein, comparaisons entre les provinces, méthodologie et statistiques, supplément 1990-1991* publié en août 1992 par la Division de l'information sur la santé de Santé Canada. Ce rapport présentait des chiffres calculés à partir des données tirées de la Base de données sur les soins médicaux (BDSM) qui a précédé la Base de données nationale sur les médecins (BDNM). En août 1995, on a transféré les deux bases de données à l'Institut canadien d'information sur la santé (ICIS).

On a élaboré la BDSM pour faire suite à l'entrée en vigueur de la *Loi sur les soins médicaux* en 1967 et servait à contrôler les services offerts et les paiements versés par les régimes d'assurance-maladie provinciaux et territoriaux. On a enrichi l'information figurant dans la BDSM par l'ajout de données démographiques et de caractéristiques de pratiques des médecins ainsi que l'âge et le sexe des malades, d'où la naissance de la BDNM.

Introduction

La Base de données nationale sur les médecins (BDNM) est utilisée par les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, des groupes d'intervenants médicaux et divers organismes et chercheurs du secteur privé comme source d'information nationale pour obtenir le nombre de médecins équivalents à temps plein au Canada.

La méthodologie utilisée pour les équivalents à temps plein a été élaborée pour :

- offrir de façon uniforme des comparaisons interprovinciales et intraprovinciales entre les effectifs des médecins;
- permettre de mesurer de façon uniforme les changements intervenus au fil des ans sur le nombre de médecins;
- tenir compte des différences de charge de travail entre les diverses spécialités.

Les chiffres doivent être utilisés avec prudence au moment de déterminer les exigences relatives au nombre de médecins, car les non-paiements à l'acte ne sont pas compris à ce moment-ci. Les phases 2 et 3 de la BDNM engloberont des données sur les activités non rémunérées à l'acte des médecins.

Dans le présent rapport, on a recours aux données sur l'utilisation des ressources médicales de 1995-1996 qui sert d'année de base au besoin lors de l'application de la méthodologie sur les ÉTP. Dans les rapports publiés précédemment, les données sur les médecins de 1985-1986 ont servi à établir l'année de base. En 1998, l'ICIS a commandé une étude externe des indicateurs économiques de la BDNM, notamment la méthodologie sur les ÉTP. La recommandation suivante portant sur la méthodologie sur les ÉTP, découlant de l'étude, a été approuvée par le Groupe de spécialistes sur les bases de données des médecins de l'ICIS en 2000-2001.

« Il faudrait faire une simulation à l'aide d'un nouvel ensemble de points repères et du nombre d'ÉTP avec les données de 1993-1994 ou 1994-1995. Si l'ICIS décide d'adopter les nouveaux points repères, ils devraient pouvoir remonter à au moins 5 ou 10 ans et les ÉTP devraient faire l'objet d'un nouveau calcul ». (Les effets des nouvelles mesures de remboursement sur les indicateurs économiques de la BDNM, mai 1998).

On a procédé à un exercice complet de simulation concernant le changement à l'année de base et on peut se le procurer auprès du conseiller, BDNM, ICIS.

On doit adresser toute question portant sur cette publication ou la BDNM à :

Conseiller, BDNM
Ressources humaines de la santé, ICIS
377, rue Dalhousie, bureau 200
Ottawa (Ontario)
K1N 9N8

Courriel : bdnm@cihi.ca
Tél. : (613) 241-7860
Télec. : (613) 241-8120

Notes méthodologiques

Renseignements généraux

La Base de données nationale sur les médecins (BDNM) présente de l'information sur les caractéristiques démographiques des médecins et leurs activités dans le cadre du système de soins médicaux au Canada. Elle est utilisée par les gouvernements, les associations professionnelles, les sociétés d'experts-conseils, les compagnies pharmaceutiques, les chercheurs et les médias pour la planification des ressources humaines sur le plan médical et une analyse de son utilisation. Pour faire suite à la Conférence des sous-ministres de la Santé, on a approuvé la mise sur pied de la base de données en 1987 sur recommandation du Comité consultatif des ressources humaines en santé (CCRHS).

Le 1^{er} août 1995, la BDNM a été transférée à l'Institut canadien d'information sur la santé (ICIS). Celui-ci a commencé à assumer les responsabilités de Santé Canada dans la gestion de la base de données. Auparavant, la gestion de la BDNM était assurée par le Groupe de travail sur les statistiques relatives aux soins médicaux (GTSSM) qui a été dissous au cours du transfert de la base de données à l'ICIS. Un groupe de spécialistes sur les bases de données relatives aux médecins a vu le jour en avril 1996 pour conseiller l'ICIS sur la qualité des données, la méthodologie et les questions portant sur l'élaboration des produits relativement à la BDNM et à la Base de données médicales Southam (SMDB).

La BDNM représente un projet pluriannuel comportant plusieurs phases. La phase 1, de nature opérationnelle, renferme des données sur les caractéristiques démographiques et les activités des médecins rémunérés à l'acte. Parmi les données sur les activités, mentionnons la rémunération totale, le total de services, la rémunération moyenne par médecin et l'établissement de mesures relatives aux médecins équivalents temps plein. La phase 2 permettra l'ajout de données sur les activités cliniques rémunérées dans le cadre d'autres programmes de rémunération (dont les salaires, les contrats et les vacances) et la phase 3 permettra de recueillir des données sur les activités non cliniques des médecins (dont l'enseignement, la recherche et l'administration).

Rétrospective de la mesure d'un médecin équivalent à temps plein (ÉTP)

Au Canada, les effectifs des médecins ont toujours été mesurés en fonction du nombre de médecins disponibles. Les données recueillies ont souvent servi à établir des rapports entre le nombre de médecins et les tranches de population à des fins de comparaisons entre les provinces ou d'analyse des changements au fil des ans. Ces chiffres ont servi habituellement à mener des exercices de planification et à évaluer les décisions relatives aux politiques. On en a recours en particulier dans les cas suivants :

- évaluer les facteurs qui contribuent à l'augmentation des coûts des soins médicaux;
- mener des études sur les besoins en effectifs de médecins; et
- évaluer les tendances sur le plan de la rémunération des médecins.

On a toujours envisagé le nombre de médecins rémunérés à l'acte comme étant un important indicateur économique en matière de santé en raison du rôle de « protecteur du public » que jouent les médecins dans le cadre du régime de prestation des services de santé.

Le recours au simple compte de médecins à des fins d'analyse donne à penser que tous les médecins sont sur un pied d'égalité sur le plan de leur capacité à offrir des soins aux malades. Cette méthode n'est manifestement pas plausible. En outre, certains médecins bénéficient d'une semi-retraite, d'autres travaillent à temps partiel et bon nombre n'exercent pas en clinique. Même si l'on n'envisage que les médecins rémunérés à l'acte, la disponibilité des services médicaux varie grandement en fonction des choix que certains d'entre eux ont exercé sur le plan du partage de leur temps entre le travail rémunéré et les loisirs. Pour tenter d'aboutir à une évaluation plus utile des effectifs de médecins, on a adopté la méthode visant à compter les médecins à temps plein et les médecins équivalents à temps plein.

Les premières et les plus simples méthodes ayant servi à déterminer le nombre de médecins à temps plein reposaient sur l'utilisation de seuils de revenus. Un montant a été arrêté, et tout médecin affichant un revenu égal ou supérieur appartenait à la catégorie des médecins à temps plein. Les médecins dont la facturation globale était inférieure à ce montant n'étaient pas dénombrés. Il s'ensuit que l'évaluation des effectifs de médecins était largement tributaire du seuil retenu. De plus, cette démarche ne tenait pas compte des services médicaux dispensés par des médecins à temps partiel. Selon le seuil retenu, cet algorithme permettait d'établir des statistiques indiquant aussi bien une sérieuse pénurie de ressources médicales qu'un surcroît de médecins dans toutes les spécialités. Une amélioration a été apportée à cette première méthode et consistait à dénombrer les médecins à temps partiel en tant que fraction des médecins à temps plein.

Outre les problèmes attribuables au choix arbitraire du seuil de revenus, cette démarche présente d'autres limites. Les chiffres ne se prêtent pas à une analyse de séries chronologiques, car le sous-ensemble des médecins dont le revenu est supérieur à tout montant repère fixe étant touché au fil du temps par des augmentations de la grille provinciale de rémunération. De même, les possibilités de comparaison entre les provinces sont faibles en raison des niveaux de rémunération différents en vigueur dans chacune d'entre elles.

Afin de tenter d'améliorer les comparaisons entre les provinces, les spécialités et les séries chronologiques, on a établi de nouveaux seuils correspondant aux percentiles des revenus des médecins. En outre, au lieu de comptabiliser dans le groupe des personnes à temps plein les médecins ayant touché plus de 30 000 \$, on a inclus dans cette catégorie tous ceux qui, sur le plan de la facturation, se rangeaient dans les 70 p. 100 supérieurs. Les seuils exprimés en percentiles présentent des avantages manifestes sur ceux qui sont exprimés en dollars. Il y a rajustement automatique en cas d'augmentation dans la grille de rémunération. Il est plus facile d'établir des comparaisons entre les provinces, mais rien n'indique encore que le repère temps plein d'une province traduira la même intensité de production que le repère temps plein d'une autre province. De plus, les seuils exprimés en percentiles s'ajustent implicitement en fonction des changements au fil du temps, du prix des services et selon les changements d'utilisation ou du volume des services par médecin. Des méthodes « équivalent à temps plein » fondées sur les revenus moyens ou médians constituent des variantes de la présente méthodologie.

Élaboration d'une unité de mesure améliorée des équivalences à temps plein (ÉTP)

L'élaboration d'une nouvelle unité de mesure des ÉTP a été entreprise en 1984 par un groupe de travail composé de représentants de Santé et Bien-être social Canada ainsi que des organismes provinciaux de soins de santé et de conseillers universitaires. Les membres du groupe de travail ont établi qu'une unité de mesure de l'ÉTP devait satisfaire aux objectifs suivants :

- offrir une fondation homogène permettant d'établir des comparaisons interprovinciales et intraprovinciales entre des effectifs de médecins;
- présenter une fondation homogène permettant de mesurer les changements intervenus au fil du temps en matière d'effectifs de médecins; et
- tenir compte des différences de charge de travail entre les diverses spécialités.

Modèle conceptuel

Toutes les mesures d'équivalence à temps plein sont jusqu'à un certain point arbitraires, c'est-à-dire qu'il n'existe pas d'unité de mesure « idéale » utilisée à l'aide de techniques statistiques. Le choix d'une unité de mesure a donc été guidé par les objectifs et par la disponibilité des données. L'unité de mesure arrêtée par le groupe de travail repose sur le modèle conceptuel décrit ci-après.

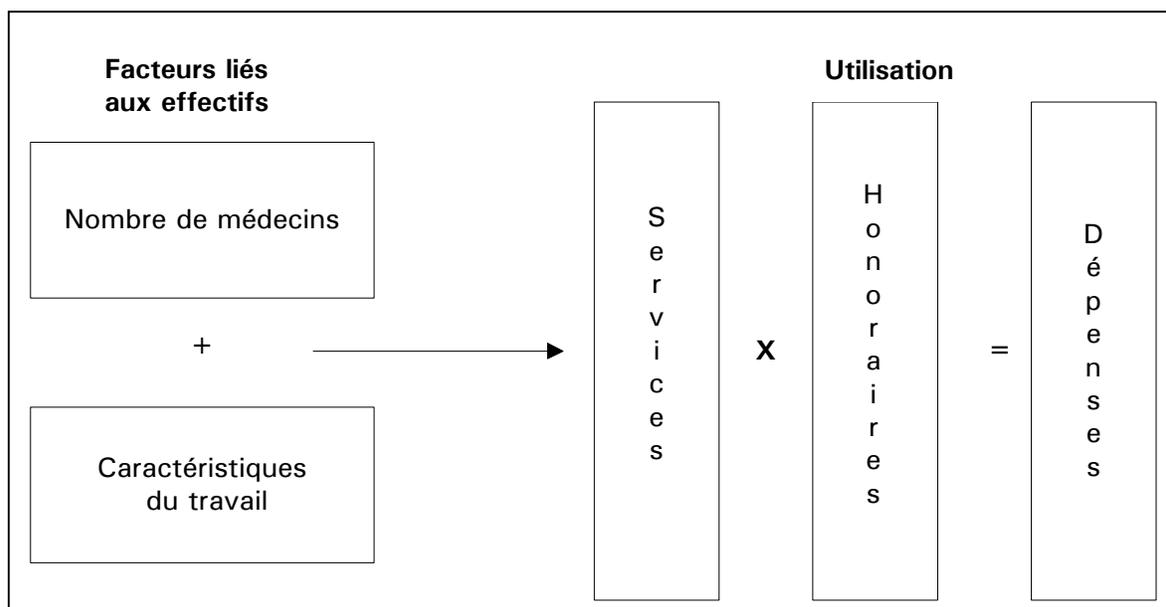


Figure 1. Relation entre le revenu et les valeurs sur les ÉTP

Dans un contexte économique, on envisage que les médecins et les heures de travail constituent des éléments de mesure des effectifs. Les services dispensés par les médecins constituent l'élément de mesure le plus fondamental de l'utilisation, tandis que les dépenses découlent des services et des honoraires. La figure 1 illustre les liens entre ces trois variables. Parmi les choix réalistes permettant d'établir les équivalences à temps plein, mentionnons 1) les heures de travail, 2) les services offerts et 3) les paiements.

Une étude interne a déterminé que le revenu horaire des médecins rémunérés à l'acte variait beaucoup après normalisation en fonction de la spécialité. Par conséquent, une unité de mesure de l'ÉTP fondée sur les heures de travail n'offrirait pas d'évaluation exacte du *rendement possible* (sur le plan des services cliniques) des médecins. Étant donné que les unités de mesure de l'ÉTP sont utilisées le plus souvent dans un contexte où le rendement ou les dépenses occupent une place importante, on a décidé qu'une unité de mesure du rendement serait préférable à celle des heures de travail, qui est essentiellement une unité de mesure de l'intrant.

Même si les services correspondent à une mesure du rendement, ils ne sont pas pondérés en fonction de l'intensité ou de la valeur des efforts. Les dépenses constituent un élément de mesure des services pondérés par les honoraires. On a donc conclu que les paiements versés aux médecins constituaient l'unité de mesure du rendement la plus pertinente permettant de déterminer l'équivalence à temps plein.

Justification

Dans le modèle adopté, le revenu brut par médecin sert à mesurer la production ou la charge de travail. Étant donné que le rendement varie beaucoup chez les médecins d'une même spécialité, il n'a pas semblé approprié de retenir une valeur seuil unique pour mesurer l'équivalence à temps plein. On a donc décidé d'avoir recours à une gamme de niveaux de rendement qui seraient réalistes dans le cas d'un médecin type à temps plein.

Il fallait que cette gamme puisse être définie sur le plan statistique et, après quelques essais, on a retenu comme points de repère servant à mesurer les équivalences à temps plein les 40^e et 60^e percentiles de la grille des paiements, ajustée et définie à l'échelle nationale.

Des simulations fondées sur d'autres percentiles ont indiqué que le nombre d'ÉTP évoluait relativement peu en fonction des différentes gammes de points de repère, pourvu que ces dernières demeurent symétriques (entre les 30^e et 70^e percentiles, les totaux étaient à peu près les mêmes qu'entre les 40^e et les 60^e percentiles, par exemple).

Caractère global

L'unité de mesure visait à dénombrer tous les médecins rémunérés à l'acte dans le cadre du régime de santé du Canada. Un médecin ayant touché moins que le montant repère inférieur représente une fraction d'une ÉTP; un médecin ayant touché des honoraires qui se situent entre les points de repère correspond à une ÉTP; un médecin ayant touché des honoraires plus élevés que le montant repère supérieur vaut plus d'une ÉTP. Dans ce dernier cas, on a voulu tenir compte du fait que de nombreux médecins ont une vaste charge de travail et que la mesure de l'ÉTP devrait traduire cette réalité.

Parallèlement, on s'est servi d'un algorithme intégrant des logarithmes afin d'éviter que les médecins à revenus élevés présentent une ÉTP très élevée (en outre, un médecin dont le

revenu est trois fois plus élevé que le montant repère supérieur affiche une ÉTP de 2,1, tandis qu'un médecin dont le revenu est quatre fois plus élevé que le montant repère supérieur présente une ÉTP de 2,4). La figure 2 illustre le lien qui existe entre le revenu et les ÉTP.

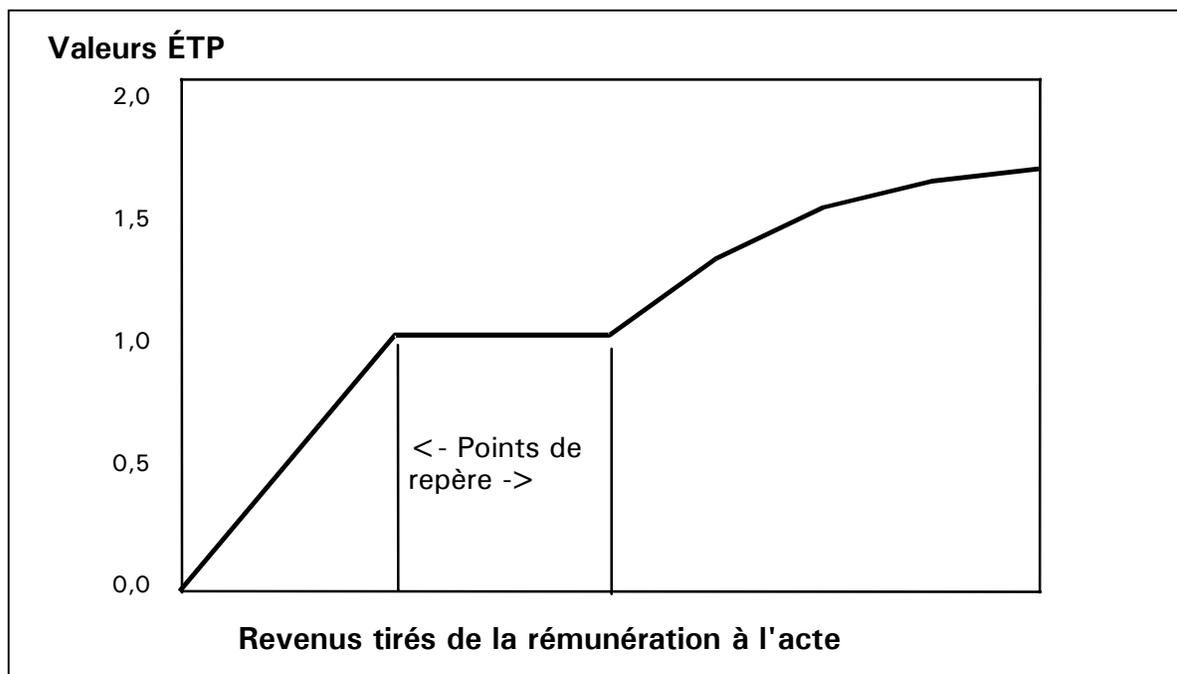


Figure 2. Lien entre le revenu et les valeurs ÉTP

Uniformité

Afin d'assurer l'uniformité entre les provinces, il a fallu au fil du temps éliminer les répercussions des différents niveaux d'honoraires sur le revenu des médecins. La méthode adoptée a permis d'uniformiser les paiements versés à chacun des médecins afin de tenir compte des différences d'honoraires entre les provinces et de créer des montants repères nationaux portant sur une année de référence. Les montants repères nationaux ont ensuite été convertis aux valeurs provinciales. Chaque année, les montants repères provinciaux sont indexés en fonction des augmentations ou des diminutions d'honoraires propres à chaque spécialité.

On a recours dans le présent rapport aux données sur les médecins de 1995-1996 afin d'établir l'année de base au besoin au moment d'appliquer la méthodologie sur les ÉTP. Dans les rapports publiés antérieurement, on s'est servi des données sur l'utilisation des ressources médicales de 1985-1986 pour établir l'année de base. Les points de repère et le calcul des ÉTP peuvent varier selon l'année de base utilisée. Pour obtenir une analyse complète sur la façon dont le changement de l'année de base a des incidences sur les postes repères et le calcul des ÉTP, veuillez consulter l'annexe G.

Sources et collecte de données

Données de la BDNM

Les données sont issues des demandes de remboursement des médecins rémunérés à l'acte présentées à l'ICIS par les régimes provinciaux d'assurance-maladie. Les données sur les demandes de remboursement et les données démographiques connexes des médecins et des malades sont présentées au moyen de sept fichiers, dont trois sont remis annuellement et quatre sont fournis tous les trimestres. Les fichiers trimestriels sont remis habituellement dans les six mois suivant la fin d'un trimestre et les fichiers annuels sont présentés dans les six mois suivant la fin de l'exercice.

Voici les fichiers présentés

Titre	Description
Fichier 05	Fichier d'utilisation par âge et sexe des malades
Fichier 25	Fichier des services dentaires et autres services non médicaux (ce fichier n'est pas soumis par toutes les provinces)
Fichier 30	Fichier de facturation réciproque (le Québec ne remet pas ce fichier)
Fichier 35	Fichier des profils des médecins
Fichier 40	Fichier d'utilisation selon le code de tarifs et le NIUM
Fichier 45	Fichier d'utilisation par NIUM et par groupe d'âge et sexe des malades
Fichier 55	Fichier des changements au NIUM

Les fichiers qui ne respectent pas les dispositions appropriées définies dans le Manuel des spécifications fonctionnelles de la BDNM sont retournés aux provinces pour que celles-ci puissent apporter les corrections nécessaires et les présenter de nouveau.

Pour obtenir une description complète de la disposition d'enregistrement de ces fichiers, veuillez consulter le Manuel des spécifications fonctionnelles de la BDNM. On peut l'obtenir auprès de l'analyste principal, BDNM, ICIS.

Chiffres sur les ÉTP

On se sert de deux fichiers d'utilisation pour créer les chiffres sur les équivalents à temps plein, soit le fichier d'utilisation selon le code de tarifs et le NIUM (fichier 40) et le fichier de facturation réciproque (fichier 30). Le fichier d'utilisation selon le code de tarifs et le NIUM renferme tous les paiements directs pour les demandes de paiement à l'acte issues des médecins, des laboratoires et des centres de diagnostic ainsi que les services reçus par les prestataires du régime d'assurance-maladie à l'extérieur de leur province-territoire mais non traités par le système de facturation réciproque (c.-à-d. essentiellement les services reçus à l'extérieur du Canada et au Québec ainsi que les services exclus de l'entente sur la facturation réciproque). Le fichier de facturation réciproque dresse les données sur les services reçus à l'extérieur de la province ou du territoire traités par le système de facturation réciproque. Par conséquent, chaque province et territoire achemine les données sur les services que leurs médecins ont dispensés à des malades de l'extérieur de la province ou du territoire.

Type de données : Date du service offert par rapport à la date de paiement

En règle générale, les fichiers de données sur l'utilisation sont présentés en fonction d'une date de paiement pour l'Île-du-Prince-Édouard, le Nouveau-Brunswick, le Manitoba, la Saskatchewan et la Colombie-Britannique et en fonction d'une date à laquelle le service est offert pour Terre-Neuve, la Nouvelle-Écosse, le Québec, l'Ontario et l'Alberta. Les provinces ayant recours à la formule selon la date du service offert attendent six mois ou jusqu'à ce que 98 pour cent des services soient saisis avant la présentation des fichiers de données aux fins de traitement. Veuillez consulter le tableau 1 pour obtenir une ventilation annuelle par province selon le type de présentation des fichiers de données.

Il faut noter que la Colombie-Britannique a adopté, dans le cas des données de 1998-1999, le mode de présentation des données axé sur la date du service plutôt que sur la date du paiement contrairement aux années antérieures. Aux fins de l'analyse des données de la présente publication, ce changement peut avoir des incidences sur les comparaisons d'une année à l'autre pour la Colombie-Britannique et à l'échelle nationale.

Tableau 1. Présentation des fichiers à la BDNM : Date du service (DDS) offert par rapport à la date de paiement (DDP)

Prov.	1996-1997		1997-1998		1998-1999	
	DDS	DDP	DDS	DDP	DDS	DDP
T.-N.		✓		✓		✓
Î.-P.-É.		✓		✓		✓
N.-É.	✓		✓		✓	
N.-B.		✓		✓		✓
Qc.	✓		✓		✓	
Ont.	✓		✓		✓	
Man.		✓		✓		✓
Sask.		✓		✓		✓
Alb.	✓		✓		✓	
C.-B.		✓		✓	✓	

Type de données : Données sur la facturation par rapport aux données sur les paiements

À l'exception du Québec, toutes les provinces remettent des données sur les paiements. Les données sur la facturation tiennent compte du montant total que les médecins ont facturé le régime provincial sur les services médicaux pour un code de tarif particulier. Les données sur les paiements indiquent ce que l'on a réellement payé aux médecins. Le montant payé correspondrait au montant facturé moins les rajustements appliqués attribuables aux valeurs seuils atteintes, de plafonnement des revenus ou des dispositions de récupération. En Ontario, les données sur les paiements englobent seulement les rajustements du contrat social, on ne tient pas compte de tous les autres rajustements. En Saskatchewan, les données sur les paiements ne tiennent

pas compte des paiements forfaitaires versés tenant lieu de rééchelonnement rétroactif des paiements. Ces paiements ont totalisé 1,4 million de dollars en 1995-1996, 4,6 millions de dollars en 1997-1998 et 3,6 millions de dollars en 1998-1999. Aucun paiement n'a été versé en 1996-1997. Les versements de la Colombie-Britannique pour 1996-1997 excluent les primes d'isolement dans le Grand Nord et la répartition. Ces paiements se sont élevés à 7,5 millions de dollars et à 1,8 million de dollars, respectivement. Ils tiennent compte, toutefois, des paiements à l'acte versés par la Insurance Corporation of British Columbia (ICBC) ainsi que des indemnités de la commission des accidents du travail (WCB). Ces versements ont atteint 9,4 millions de dollars et 4,9 millions de dollars, respectivement. Pour 1997-1998, les paiements de la Colombie-Britannique englobent les primes d'isolement et d'éloignement dans le Grand Nord (8,6 millions de dollars) et la répartition (39,7 millions de dollars), mais excluent les paiements versés par la ICBC (9,4 millions de dollars), la WCB (4,9 millions de dollars) ainsi que les transmissions des revendications des sages-femmes. Quant à 1998-1999, les paiements de la Colombie-Britannique englobent la répartition (28,5 millions de dollars) et les paiements versés par la ICBC (9,1 millions de dollars), la WCB (26,4 millions de dollars) ainsi que la transmission des revendications des sages-femmes (200 000 \$) mais ne tiennent pas compte des primes d'isolement dans le Grand Nord (8,3 millions de dollars).

Modalité de paiement : Niveau de la couverture de la rémunération à l'acte

Les données sur les ÉTP reposent sur les paiements et la facturation des médecins rémunérés à l'acte seulement. Au cours des dernières années, l'étendue des différentes formes de paiement non fondées sur l'acte utilisées par les provinces pour rémunérer les médecins a changé (voir le tableau 2). De nombreuses autres formes de paiement, dont les salaires et les vacations, sont devenues de plus en plus monnaie courante. Le recours à d'autres modalités de paiement de rechange varie selon les provinces et les spécialités.

Les autres formes de remboursement ne figurent pas actuellement dans la BDNM et sont exclues par conséquent des chiffres présentés dans le présent rapport.

Tableau 2. Modalité de paiement : Total des médecins et pourcentage par modalité de paiement¹

Prov.	Année	Total des médecins	Pourcentage par modalité de paiement			
			RAA seulement	Salaire seulement	Vacation	Combinaison ²
T.-N.	96-97	854	77	23	S.O.	S.O.
	97-98	907	72	28	"	"
	98-99	929	71	29	"	"
Î.-P.-É.	96-97	191	92	2	S.O.	6
	97-98	194	76	2	S.O.	22
	98-99	197	55	4	1	40
N.-É. ³	96-97	1 798	67.6	3.7	S.O.	27.1
	97-98	1 797	59.5	2.6	"	33.9
	98-99	1 795	63.1	2.9	"	29.5
N.-B.	96-97	1 253	36.6	3.6	0.7	59.0
	97-98	1 263	60.2	3.3	0.6	35.9
	98-99	1 328	58.3	3.2	1.0	37.4
Qc ⁴	96-97	14 700	88	4	9	
	97-98	14 291	88	3	9	
	98-99	14 112	88	3	9	
Ont ⁵	96-97	20 214	94	S.O.	S.O.	6
	97-98	20 694	94	"	"	6
	98-99	20 734	93	"	"	7
Man	96-97	2 017	47	10 salaire-vacation		43
	97-98	2 110	41	15 salaire-vacation		44
	98-99	2 100	40	16 salaire-vacation		45
Sask	96-97	1 424	83.7	S.O.	S.O.	16.3
	97-98	1 439	81.2	"	"	18.8
	98-99	1 490	81.3	"	"	18.7
Alb ⁶	96-97	4 228	98	S.O.	1	1
	97-98	4 268	98	"	1	1
	98-99	4 442	98	"	1	1
C.-B.	96-97	7 477	78.2	1.2	1.6	19.0
	97-98	7 607	78.4	0.9	1.5	19.2
	98-99	7 670	78.9	0.7	1.5	18.9

Notes

S.O. = Sans objet.

1. Certains médecins ont recours principalement à une autre forme de rémunération, mais dans certains cas ils peuvent facturer à l'acte. En Ontario, en outre, les médecins rémunérés en vertu d'autres régimes peuvent facturer à l'acte lorsqu'ils soignent des malades d'autres provinces ou lorsque les services qu'ils dispensent débordent de l'entente portant sur une autre forme de paiement et que les services sont assurés. À l'Île-du-Prince-Édouard, les pédiatres salariés peuvent facturer à l'acte lorsqu'ils sont de garde ou si une famille fait une demande spéciale pour que le médecin puisse voir l'enfant.
2. Les médecins recevant une combinaison de paiements englobent les médecins qui sont rémunérés à l'acte, reçoivent un salaire et une vacation ou une combinaison de ces paiements. On peut également compter d'autres modalités de paiement, dont la capitation.
3. Pour 1996-1997, les chiffres de la Nouvelle-Écosse englobent 28 médecins recevant des paiements pour services de radiologie/médecine interne/pathologie seulement. Pour 1997-1998, les chiffres de la Nouvelle-Écosse tiennent compte de 29 médecins recevant des paiements pour services de radiologie/médecine interne/pathologie seulement et 43 médecins recevant des paiements pour services psychiatriques seulement. Pour 1998-1999, les chiffres de la Nouvelle-Écosse tiennent compte de 35 médecins recevant des paiements pour services de radiologie/médecine interne/pathologie seulement et 47 médecins recevant des paiements pour services psychiatriques seulement.
4. La répartition des modalités de paiement pour le Québec s'appuie sur la répartition des paiements.
5. Les chiffres pour l'Ontario correspondent au nombre de médecins admissibles à facturer selon la formule de rémunération à l'acte. Ces chiffres varient de ceux figurant dans la présente publication qui indiquent les médecins ayant reçu des paiements au cours de chaque exercice financier. Veuillez communiquer avec le conseiller, BDNS, pour obtenir d'autres renseignements.
6. Les chiffres présentés sont des estimations.

Données démographiques

Toutes les données démographiques utilisées dans la présente publication sont dépouillées par la Division de la démographie de Statistique Canada. Ce Ministère prépare sur demande spéciale des estimations sur la « population assurée » qui serviront à la BDNM. Cette population correspond au nombre de personnes ayant reçu des services médicaux payés par les régimes d'assurance-maladie provinciaux. La « population assurée » équivaut à la population totale, moins les membres des Forces armées canadiennes, de la Gendarmerie royale du Canada et les détenus des pénitenciers fédéraux. Les services médicaux de ces groupes de personnes sont couverts par un régime d'assurance-maladie fédéral. Les estimations sont établies pour le 1^{er} octobre d'une année donnée et sont révisées de façon annuelle. Veuillez consulter l'annexe A pour obtenir les données démographiques nettes.

Avis aux lecteurs : Les lecteurs qui désirent obtenir plus de renseignements sur les données obtenues grâce à la collaboration de Statistique Canada peuvent se procurer des exemplaires de publications s'y rattachant par la poste en s'adressant à : Vente de publications, Statistique Canada (Ottawa) Ontario, K1A 0K9, ou en appelant au 1 613 951-7277 ou au numéro sans frais 1 800 267-6677. Ils peuvent également acheminer leur commande par télécopieur au 1 613 951-1584.

Qualité des données

Mesures systématiques de corrections d'erreurs et de validation

Les fichiers de la BDNM sont issus des systèmes administratifs provinciaux et les vérifications des données sont effectuées par les provinces avant le traitement des fichiers de la BDNM. L'ICIS ne disposant d'aucune méthode de contrôle sur la vérification effectuée par les provinces, tous les fichiers de données que reçoit l'ICIS font l'objet de mesures systématiques de corrections d'erreurs et de validation de la BDNM. L'étendue de ces mesures est limitée, car on ne peut confirmer les données auprès de la source. Parmi les mesures systématiques de corrections d'erreurs et de validation utilisées, mentionnons un examen du nombre total de dossiers, du nombre de services et du montant en dollars de chaque fichier, la vérification de chaque valeur dans les zones par rapport aux valeurs acceptables, la vérification des codes de tarif invalides, la vérification des numéros d'identification uniques du médecin (NIUM) dont la disposition n'est pas logique et un examen logique des données traitées. Les fichiers non conformes aux mesures systématiques de correction d'erreurs et de validation sont retournés aux provinces afin qu'ils soient corrigés et présentés à nouveau.

Autres vérifications de la qualité des données

Le nombre de services, les montants en dollars ainsi que d'autres indicateurs économiques sont validés par rapport aux données des années antérieures et aux rapports annuels provinciaux.

On a donné l'occasion à chaque province de revoir ses propres données pour en déterminer la validité et la cohérence. Avant sa diffusion, la présente publication a été revue par les agents d'autorisation des régimes provinciaux d'assurance-maladie. Pour obtenir une liste complète des agents d'autorisation provinciaux, veuillez consulter l'annexe B.

Définition des données

Équivalent à temps plein (ÉTP)

Une mesure utilisée pour estimer si un médecin travaille à temps plein par opposition à temps partiel.

Province d'exercice

La province d'exercice correspond à la province où le médecin est inscrit et reçoit des paiements du régime provincial d'assurance-maladie. Des médecins peuvent exercer dans plus d'une province au cours d'une année financière donnée. En outre, un médecin peut déménager d'une province à une autre au cours d'un exercice ou dispenser des services dans deux provinces de façon régulière (p. ex. un médecin offrant des services dans des régions frontalières, comme à Ottawa-Hull). Cette situation peut occasionner un compte double des médecins, en particulier à l'échelle nationale.

Spécialité

Pour obtenir une liste complète des désignations des spécialités et leur regroupement, veuillez consulter l'annexe C.

La désignation des spécialités des médecins figurant dans la BDNM est attribuée par les régimes provinciaux d'assurance-maladie et ces spécialités sont regroupées dans la BDNM par l'équivalent national. Parmi les deux spécialités, soit la spécialité reconnue la plus récente et la spécialité établie par le régime de rémunération, on utilise la dernière aux fins de préparation du présent rapport.

Pour la Nouvelle-Écosse, le Québec et la Colombie-Britannique, les données sur les spécialistes en santé publique figurent dans les chiffres sur les omnipraticiens. Pour toutes les provinces, les spécialistes non agréés et la médecine communautaire sont également regroupés avec la médecine familiale, sauf en Ontario où la médecine communautaire, la santé publique, la médecine du travail et la pédocardiologie sont considérées comme faisant partie de la médecine interne. Celle-ci englobe des sous-spécialités, dont la cardiologie, la gastro-entérologie, l'hématologie, la rhumatologie, la génétique et l'oncologie médicale. La psychiatrie comprend la neuropsychiatrie. La neurologie tient compte des spécialistes en EEG et la psychiatrie comprend les spécialistes en électromyographie. Les spécialistes dotés de la double spécialité « ophtalmologie/oto-rhino-laryngologie » sont regroupés avec les ophtalmologues.

Numéro d'identification unique du médecin (NIUM)

Identificateur unique créé par la province à l'aide des composantes portant sur le prénom et le nom de famille du médecin (brouillées au moyen d'un algorithme), sa date de naissance, le sexe et l'endroit d'obtention du diplôme.

Calculs

Chiffres

Tous les chiffres s'appuient sur le nombre de médecins recevant des paiements de chaque régime provincial suivant la formule de rémunération à l'acte. Le total pour le Canada correspond au nombre total des provinces. Les médecins inscrits simultanément dans plus d'une province figureront à titre de médecins séparés dans chaque province et seront comptés en double à l'échelle nationale.

Mesure de l'ÉTP

1. Choisir une année de référence à des fins d'évaluation. L'année de référence retenue correspond à 1995-1996. Dans le cas des rapports précédents sur les médecins équivalents à temps plein préparés par l'ICIS, l'année de base était 1985-1986.
2. Créer une base de données nationale sur l'ÉTP en fonction de l'année de référence.
 - Choisir dans la BDNM tous les enregistrements ayant trait à des médecins qui ont reçu au moins un versement d'honoraires au cours de chacun des trimestres de l'année de référence pour les services rendus dans leur province de résidence à des malades habitant dans cette province.
 - Créer pour chaque province et chaque catégorie de médecins spécialistes un fichier qui comprend le total des montants facturés par chaque médecin au cours de l'année financière retenue.
 - Éliminer les disparités interprovinciales des paiements attribuables à des grilles d'honoraires différentes. Pour ce faire, appliquer au revenu brut de chaque médecin l'indice pertinent tiré de la Comparaison des tarifs d'honoraires (CTH).

À noter : On n'établit pas de statistiques sur l'ÉTP relativement aux médecins appartenant aux spécialités de la radiologie ou de la médecine de laboratoire. Les médecins rémunérés dans plus d'une spécialité au cours d'une année sont intégrés dans celle dont ils tiraient la plupart de leurs honoraires.

3. Calculer les montants repères inférieurs et supérieurs de l'année de référence.
 - Dans chaque spécialité, établir le classement des montants de paiement et répartir les médecins en fonction des niveaux de paiement.
 - Établir le montant figurant au 40^e percentile comme étant le montant repère national inférieur et celui qui figure au 60^e percentile comme étant le montant repère national supérieur.
 - Pour calculer les montants repères inférieurs et supérieurs de la province, redresser les montants repères nationaux à l'aide de l'indice tiré de la CTH.

4. Calculer les montants repères au moyen d'autres années que l'année de référence.
 - Accroître (ou réduire les années antérieures par rapport à l'année de référence) les montants repères provinciaux pour chaque spécialité en fonction des pourcentages précis d'augmentation annuelle des honoraires applicables dans chaque cas.
5. Créer une base de données des ÉTP à des fins d'évaluation.
 - Choisir dans la BDNM tous les enregistrements visant les médecins qui ont reçu au moins un versement d'honoraires au cours d'une année financière pour des services fournis dans leur province de résidence à des malades de cette province.
 - Créer pour chaque province et chaque spécialité de médecins un fichier qui englobe le montant global facturé par chaque médecin au cours de l'année financière.
6. Calculer les statistiques relatives aux ÉTP.
 - Compter une ÉTP pour les paiements d'un médecin s'établissant entre les montants repères.
 - Compter le nombre de médecins recevant des paiements inférieurs au montant repère comme une fraction d'ÉTP correspondant au rapport entre le montant des paiements et le montant repère inférieur.
 - Compter le nombre de médecins dont les paiements sont supérieurs au montant repère en faisant appel à un lien log-linéaire, c'est-à-dire calculer une ÉTP plus le logarithme correspondant au rapport entre le montant des paiements et le montant repère supérieur.

Limites des données

Attribution des spécialités

On demande aux provinces de présenter de l'information sur deux catégories de spécialités dans les fichiers de la BDNM, soit la spécialité reconnue la plus récente ainsi que la spécialité figurant au régime de rémunération. On entend par « spécialité reconnue la plus récente » la spécialité la plus récente acquise du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada ou du Collège des médecins du Québec. La spécialité figurant au régime de rémunération peut être différente ou non de la spécialité reconnue la plus récente et devrait correspondre au domaine de spécialité dans lequel le médecin dispense la plupart de ses services. La spécialité figurant au régime de rémunération n'est pas offerte par toutes les provinces.

Dans le présent rapport, on utilise la spécialité figurant au régime de rémunération. Les provinces peuvent présenter des renseignements sur la spécialité reconnue la plus récente en l'absence d'information sur la spécialité figurant au régime de rémunération. La spécialité reconnue la plus récente peut coïncider ou non avec le genre de pratique exercée dans les faits par un médecin.

De plus, on attribue à un médecin ayant exercé plus d'une spécialité au cours d'un exercice la spécialité lui ayant permis d'obtenir la plupart de ses revenus.

En 1997-1998, Terre-Neuve a modifié la façon de rémunérer les spécialistes non diplômés. En 1996-1997, on les a codés comme étant des spécialistes non diplômés et regroupés avec la médecine familiale dans la BDNM. Depuis octobre 1997, on a permis aux spécialistes non diplômés de facturer le même montant que les spécialistes et ont alors été codés comme étant des spécialistes. Dans le cadre de la BDNM, les spécialités médicales s'appuient sur la spécialité qui a permis à un médecin de recevoir la plupart de ses honoraires. Dans le cas de certains médecins en 1997-1998, les honoraires peuvent être plus élevés avant le changement d'octobre et codés comme étant une spécialité pour laquelle le médecin n'est pas encore diplômé; ils seront alors envisagés par la BDNM comme appartenant à la médecine familiale. Quant aux autres médecins, les paiements peuvent être plus élevés après octobre et ils seront alors envisagés comme étant des spécialistes. Pour 1998-1999, les spécialités attribuées aux spécialistes non diplômés de Terre-Neuve reposent sur la spécialité qui a permis à un médecin de recevoir la plupart de ses honoraires en général à titre de spécialiste.

Les statistiques de l'ICIS sur les médecins équivalents à temps plein peuvent différer des statistiques provinciales en raison des différences dans la façon de regrouper les spécialités. En outre, l'ICIS regroupe la neuropsychiatrie avec la psychiatrie tandis qu'au Québec, on la rattache à la neurologie. L'ICIS englobe l'électromyographie avec la physiothérapie et ce n'est pas le cas au Québec. Chacune des sous-spécialités regroupées sous la spécialité de la médecine interne à l'ICIS est consignée séparément dans les rapports au Québec. Veuillez consulter l'annexe C pour obtenir les regroupements de spécialités à l'ICIS.

Médecins en radiologie et pathologie (laboratoire)

Les paiements versés aux radiologistes, aux pathologistes ainsi qu'aux directeurs de laboratoire sont exclus. On a tenu compte des paiements effectués dans le cas de services de radiologie et de laboratoire dispensés par un médecin qui n'est pas un radiologiste, un pathologiste ni un directeur de laboratoire. Les paiements à l'acte versés aux radiologistes ou aux pathologistes dans le cadre du régime d'assurance-maladie sont nuls ou minimes dans les quatre provinces atlantiques, relativement faibles au Québec, mais importants dans les autres provinces. Par l'omission de ces paiements dans toutes les provinces, on améliore la qualité de comparaison entre les provinces. Veuillez consulter l'annexe D pour obtenir de l'information sur la nature des paiements à l'acte dans le cas des services de radiologie et de laboratoire qui sont compris dans les fichiers de données de la BDNM, mais exclus du présent rapport.

Respect de la vie privée et confidentialité

L'ICIS a recours à trois mesures de protection afin de protéger le respect de la vie privée et la confidentialité des données sur les médecins.

Numéro d'identification unique du médecin (NIUM)

Le nom des médecins n'est pas utilisé dans les fichiers provinciaux. La province élabore plutôt un numéro d'identification unique du médecin (NIUM) par l'utilisation d'éléments du nom du médecin, sa date de naissance, le sexe et l'endroit où le diplôme a été obtenu. La partie nominale du NIUM est brouillée à l'aide d'un algorithme connu uniquement des provinces. Le NIUM permet de protéger le respect de la vie privée et la confidentialité du médecin et d'assurer un suivi du cheminement professionnel du médecin au Canada.

Politique sur l'accès et la diffusion des données de la BDNM

La diffusion des données de la BDNM est régie par la Politique sur l'accès et la diffusion des données de la BDNM est établie par les ministères provinciaux et territoriaux de la Santé et gérée par l'ICIS. Selon le type de client, le niveau des données agrégées, la province et l'indicateur d'intérêt, l'ICIS peut ne pas être en mesure de diffuser les données à la clientèle sans l'autorisation préalable de la province et du territoire. Cette politique a été élaborée pour protéger le respect de la vie privée et la confidentialité des médecins.

Politique de l'ICIS sur le respect de la vie privée et la confidentialité

La diffusion des données de la BDNM, qu'il s'agisse d'un produit courant ou d'une demande spéciale, est régie par la politique de l'ICIS sur le respect de la vie privée et la confidentialité. L'ICIS s'engage « en tout temps à respecter la vie privée ainsi qu'à protéger le caractère confidentiel des renseignements personnels et la sécurité des systèmes ». Huit principes (responsabilité, restriction sur la collecte des données, restriction sur l'utilisation des données, restriction sur la divulgation des données, consentement, intégrité, sécurité et transparence) régissent la politique et s'appliquent conjointement avec des politiques plus approfondies sur l'intégrité des données et la sécurité des systèmes, le couplage des données, la confidentialité de l'information relative aux établissements, la divulgation des microdonnées, les sondages et la protection de la vie privée. Pour obtenir une description complète de la politique de l'ICIS sur le respect de la vie privée et la confidentialité, veuillez communiquer avec le conseiller, BDNM, ICIS.

Produits et services

Trois types de produits sont issus de la BDNM — les demandes ponctuelles, les publications et les projets spéciaux. Les demandes ponctuelles représentent en général les petites consultations qui ne nécessitent pas de ressources importantes en matière de programmation. Parmi les demandes ponctuelles les plus courantes, mentionnons le compte de services et les sommes en dollars par code de tarif particulier ou par intervention. La plupart des demandes ponctuelles peuvent être traitées au moyen des rapports standard qui sont préparés annuellement. Voici les publications qui existent actuellement :

- Rapport sur les paiements moyens par médecin, Canada, 1989-1990 à 1993-1994;
- Rapport sur les paiements moyens par médecin, Canada, 1993-1994 à 1995-1996;
- Rapport sur les paiements moyens par médecin, Canada, 1996-1997 à 1998-1999;
- Rapport sur les médecins équivalents à temps plein, Canada, 1989-1990 à 1993-1994;
- Rapport sur les médecins équivalents à temps plein, Canada, 1993-1994 à 1995-1996;
- Rapport sur les catégories du système de groupement national, Canada, 1989-1990 à 1993-1994;
- Rapport sur les catégories du système de groupement national, Canada, 1994-1995 à 1995-1996;
- Rapport sur les catégories du système de groupement national, Canada, 1996-1997 à 1998-1999;
- Physician Services Benefit Rates, Canada, 1993/94;
- Physician Services Benefit Rates, Canada, 1995/96;
- Physician Services Benefit Rates, Canada, 1998/99;
- Reciprocal Billing Report, Canada, 1993/94
- Reciprocal Billing Report, Canada, 1995/96
- Reciprocal Billing Report, Canada, 1998/99
- National Grouping System Report, Canada, 1989/90 to 1993/94;
- National Grouping System Report, Canada, 1994/95 and 1995/96;
- National Grouping System Report, Canada, 1996/97 to 1998/99;

Les projets spéciaux nécessitent une planification et l'affectation de ressources supplémentaires. Pour connaître les coûts afférents à ces produits et services, veuillez communiquer avec les Ressources humaines de la santé à l'ICIS.

Faits saillants sur les données

La présente section s'appuie sur les données agrégées pour le Canada et des domaines précis dignes de mention. Veuillez consulter les tableaux de données pour obtenir de l'information approfondie sur les statistiques relatives aux médecins équivalents à temps plein. Les données dans la section 1 des tableaux des données sont groupées selon le type d'exercice, la province et l'année. La section 2 renferme des tableaux présentés selon la spécialité, la province et l'année. La section 3 dresse des données sur l'âge, le sexe, le pays d'obtention du diplôme et le nombre d'années depuis cette obtention. Les données des sections 4 à 8 sont groupées selon la spécialité et le revenu des médecins qui sont inférieurs, égaux ou supérieurs aux montants repères. Le nombre d'habitants par médecin équivalent à temps plein rémunéré à l'acte et le nombre de médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte par 100 000 habitants figurent aux annexes D et E.

Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte

La tendance du nombre total de médecins équivalents à temps plein (ÉTP) rémunérés à l'acte par rapport au nombre total de médecins rémunérés à l'acte est présentée à la figure 3. Le nombre d'ÉTP a progressé de 1,5 % de 1996-1997 à 1997-1998 et puis a diminué de 0,15 % de 1997-1998 à 1998-1999. Cette situation a engendré une hausse globale de 1,3 % de 1996-1997 à 1998-1999. Inversement, le nombre total de médecins rémunérés à l'acte a diminué de l'ordre de 0,9 % de 1996-1997 à 1997-1998 et puis a augmenté de 0,3 % de 1997-1998 à 1998-1999.

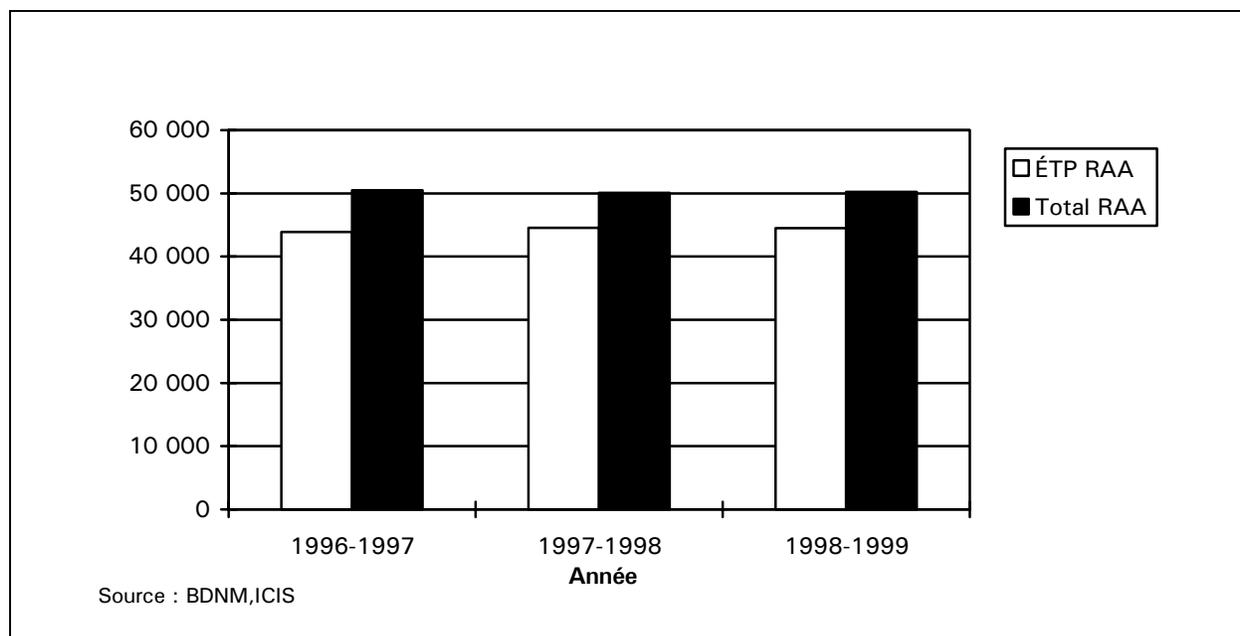


Figure 3. Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte et total des médecins rémunérés à l'acte, Canada, de 1996-1997 à 1998-1999

La figure 4 présente le nombre d'ÉTP par type d'exercice. Le nombre de médecins de famille et de chirurgiens spécialisés ÉTP a connu une hausse de 1996-1997 à 1997-1998 (de l'ordre de 0,8 % et de 1,2 % respectivement) et puis leur nombre a chuté de 1997-1998 à 1998-1999 (0,5 % et 0,2 % respectivement). Le nombre de spécialistes médicaux a augmenté de 2,8 % de 1996-1997 à 1997-1998 et de 0,6 % de 1997-1998 à 1998-1999. La figure 5 présente les tendances dans la variation en pourcentage des ÉTP par groupe de spécialité. Veuillez consulter le tableau 1-1 pour obtenir des précisions.

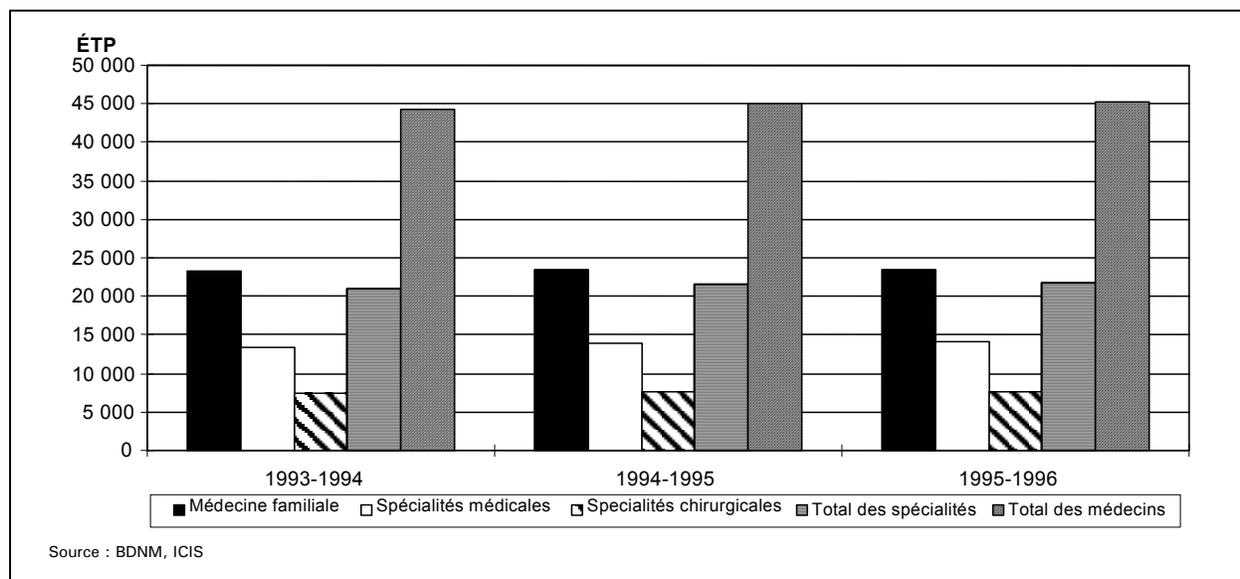


Figure 4. Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte par type d'exercice, Canada, de 1996-1997 à 1998-1999

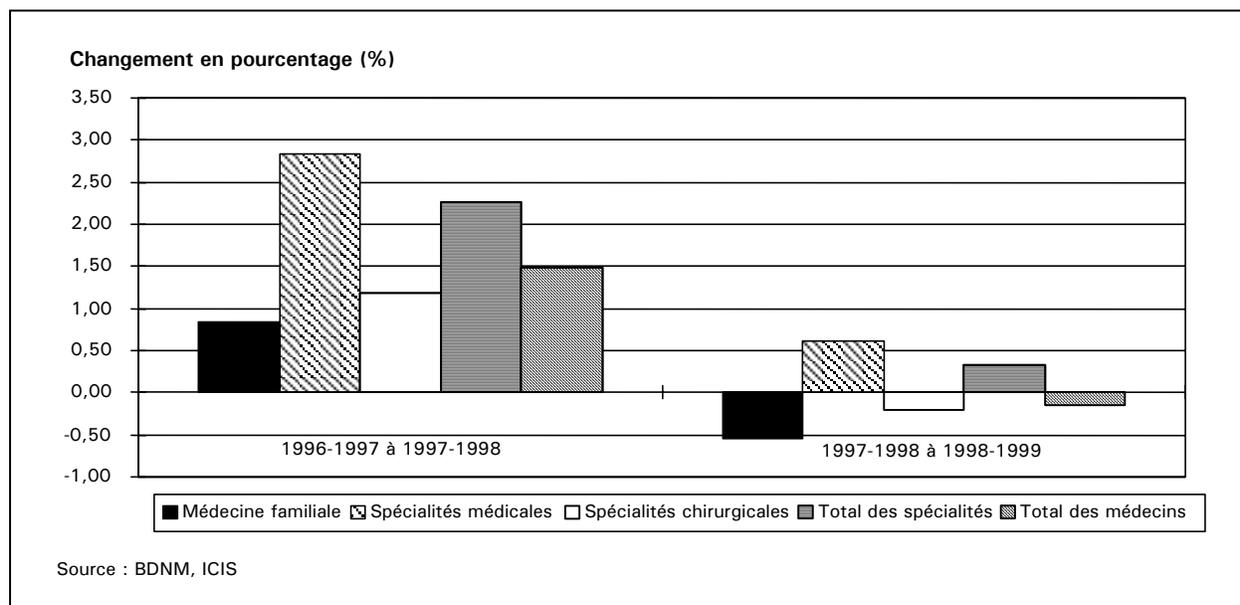


Figure 5. Changement en pourcentage des médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte par type d'exercice, Canada, de 1996-1997 à 1997-1998 et de 1997-1998 à 1998-1999

La répartition provinciale annuelle des médecins ÉTP est présentée à la figure 6. Six provinces sur dix ont enregistré une hausse de 1996-1997 à 1997-1998 : Terre-Neuve et la Colombie-Britannique venaient en tête avec 6,4 et 4,2 %, respectivement, tandis que le Québec a affiché l'augmentation la moins élevée, soit à 0,13 %. Le nombre d'ÉTP a diminué en Nouvelle-Écosse (-5,0 %), en Saskatchewan (-3,7 %), à l'Île-du-Prince-Édouard (-2,5 %) et au Manitoba (-1,5 %). La situation a été sensiblement différente de 1997-1998 à 1998-1999 par rapport à ce qui s'est produit au cours de la période précédente.

La plupart des provinces ayant affiché une augmentation du nombre d'ÉTP de 1996-1997 à 1997-1998 ont enregistré une diminution de 1997-1998 à 1998-1999. Les provinces ayant connu une diminution du nombre d'ÉTP ont bénéficié d'une augmentation. L'Alberta et l'Île-du-Prince-Édouard ont connu les augmentations les plus importantes à 4,8 % et à 3,4 %, respectivement, et le Manitoba ainsi que le Québec ont affiché les augmentations les moins élevées à 0,08 % et à 0,07 %, respectivement. Le nombre d'ÉTP pour Terre-Neuve (-6,7 %), la Nouvelle-Écosse (-2,5 %), la Colombie-Britannique (-1,0 %) et l'Ontario (-0,8 %) a diminué. La répartition sur les trois ans indique que plus de la moitié des provinces ont enregistré une progression du nombre d'ÉTP : l'Alberta (8,1 %), suivie de la Colombie-Britannique (3,2 %), du Nouveau-Brunswick (3,0 %), de l'Ontario (1,2 %), de l'Île-du-Prince-Édouard (0,9 %) et du Québec (0,2 %). Les autres provinces ont affiché une diminution : la Nouvelle-Écosse (-7,4 %), la Saskatchewan (-2,4 %), le Manitoba (-1,4 %) ainsi que Terre-Neuve (-0,8 %). Pour obtenir des précisions, veuillez consulter le tableau 1-2.

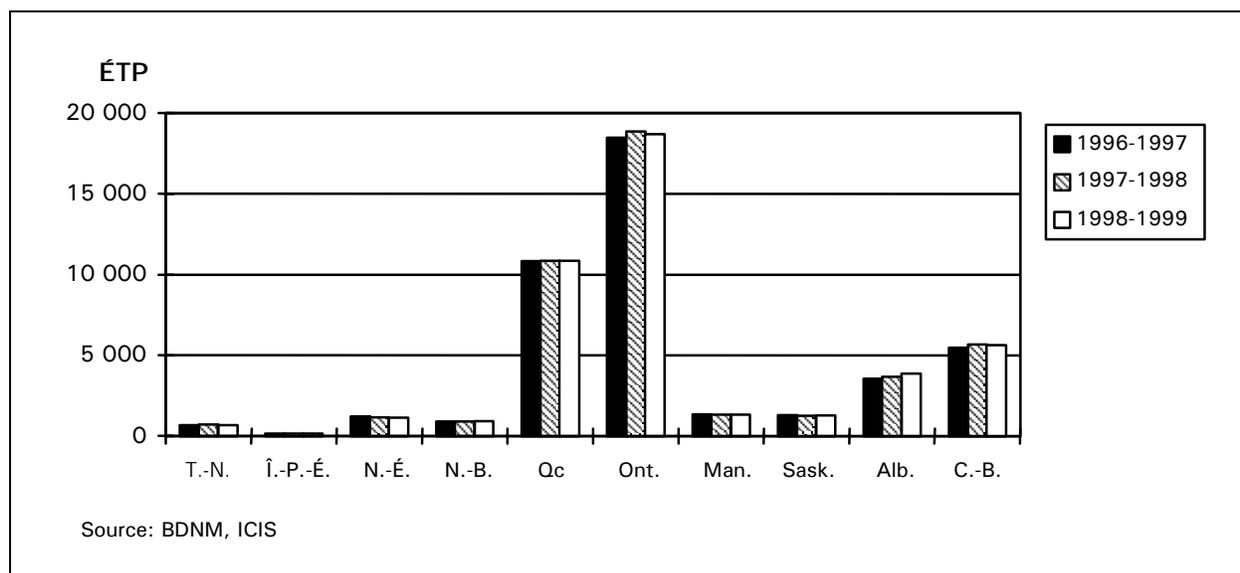


Figure 6. Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte par province, Canada, de 1996-1997 à 1998-1999

Le tableau 4 présente le classement du pourcentage des ÉTP au-dessus du montant repère supérieur par province et année. Le classement est uniforme au cours des trois années et l'Île-du-Prince-Édouard, Terre-Neuve, la Saskatchewan, l'Ontario et le Nouveau-Brunswick ont obtenu de façon constante les taux les plus élevés, tandis que la Colombie-Britannique, la Nouvelle-Écosse, l'Alberta, le Manitoba et le Québec ont enregistré les taux les moins élevés. La seule vraie fluctuation dans le classement au cours des trois années s'est produite pour l'Île-du-Prince-Édouard et Terre-Neuve où il y a eu un changement du premier et du troisième ainsi que du quatrième rang.

Tableau 4. Classement des provinces selon le pourcentage des médecins ÉTP au-dessus du montant repère supérieur par province, de 1996-1997 à 1998-1999

Province	1996-1997	1997-1998	1998-1999
T.-N.	3	1	4
Î.-P.-É.	1	4	1
N.-É.	9	10	9
N.-B.	5	5	5
Qc	6	6	6
Ont	4	3	3
Man	7	8	8
Sask	2	2	2
Alb	8	7	7
C.-B.	10	9	10

Source : BDNM, ICIS

Sexe et année

La figure 7 présente la répartition des médecins ÉTP par année et selon le sexe. Le rapport entre hommes et femmes a changé au cours des trois années en raison d'une augmentation du nombre d'ÉTP chez les femmes. Le rapport s'établissait à 79,1 % d'hommes pour 20,9 % de femmes en 1996-1997 et est passé de 77,7 %:22,3 % en 1998-1999. Veuillez consulter le tableau 3-1 pour obtenir des précisions.

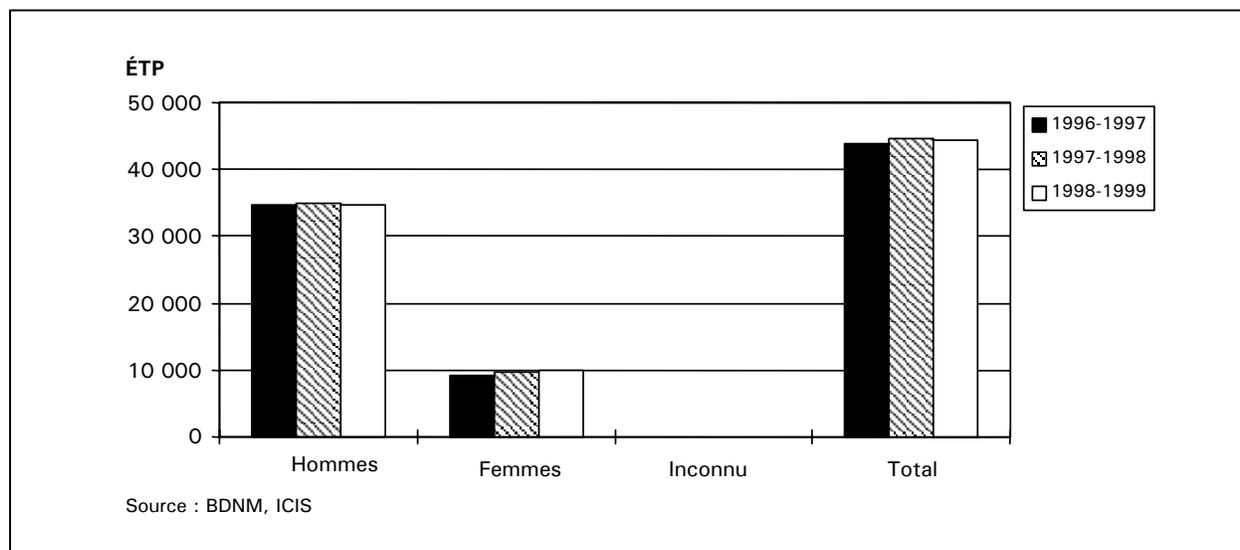


Figure 7. Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte selon le sexe, Canada, de 1996-1997 à 1998-1999

La figure 8 présente la répartition des médecins rémunérés à l'acte entre hommes et femmes. La tendance est la même que dans le cas des ÉTP. Le rapport des hommes par rapport aux femmes est inférieur au cours des trois années, soit 75,0 %:25,0 % en 1996-1997 et 73,3 %:26,7 % en 1998-1999.

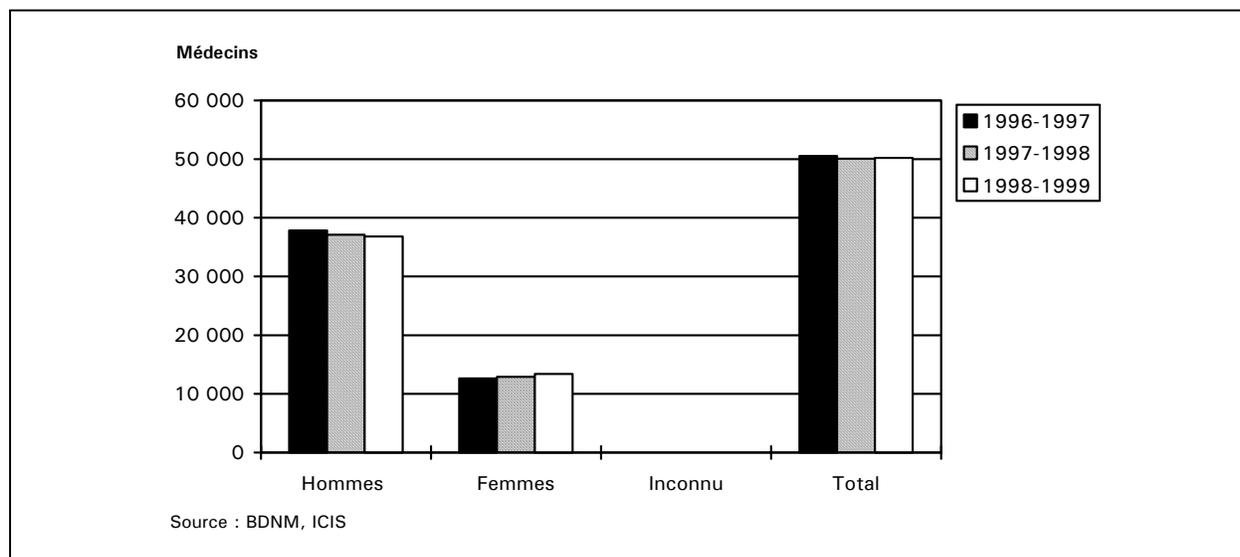


Figure 8. Médecins rémunérés à l'acte selon le sexe, Canada, de 1996-1997 à 1998-1999

Groupe d'âge et année

La répartition des ÉTP par groupe d'âge et année est présentée à la figure 9. On a assisté à une diminution constante du nombre d'ÉTP chez les plus jeunes (20-29 ans, 30-39 ans) de 1996-1997 à 1998-1999 et à une augmentation constante chez les 50 à 59 ans et les 80 ans et plus. Chez les 40 à 49 ans et les 60 à 69 ans, on a observé une augmentation des ÉTP de 1996-1997 à 1997-1998 et une diminution de 1997-1998 à 1998-1999. Chez les 70 à 79 ans, on a observé une diminution des ÉTP de 1996-1997 à 1997-1998 et une augmentation de 1997-1998 à 1998-1999. Veuillez consulter le tableau 3-3 pour obtenir des précisions.

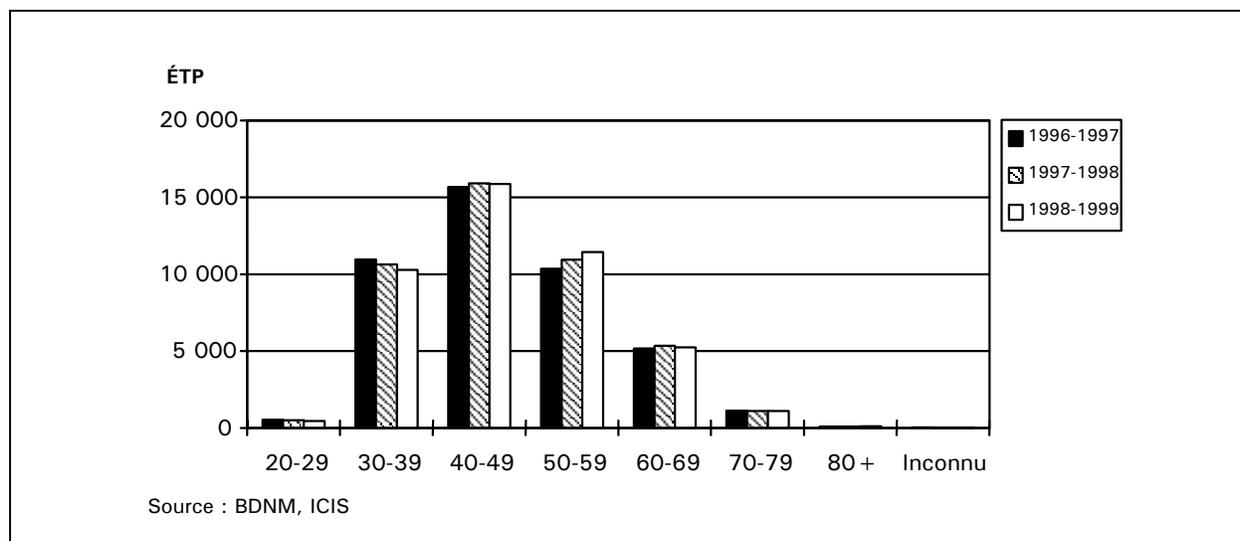


Figure 9. Médecins équivalents à temps plein par groupe d'âge, Canada, de 1996-1997 à 1998-1999

Endroit d'obtention du diplôme en médecine

La plupart des médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte au Canada sont également diplômés d'écoles de médecine canadiennes, passant de 74,7 % en 1996-1997 à 75,3 % en 1998-1999 (figure 10). Le nombre de diplômés d'écoles de médecine à l'étranger est demeuré stable au cours des trois années, atteignant 25,0 % en 1996-1997, diminuant légèrement à 21,0 % en 1998-1999. Le nombre de diplômés américains est demeuré à 0,7 % au cours des trois années.

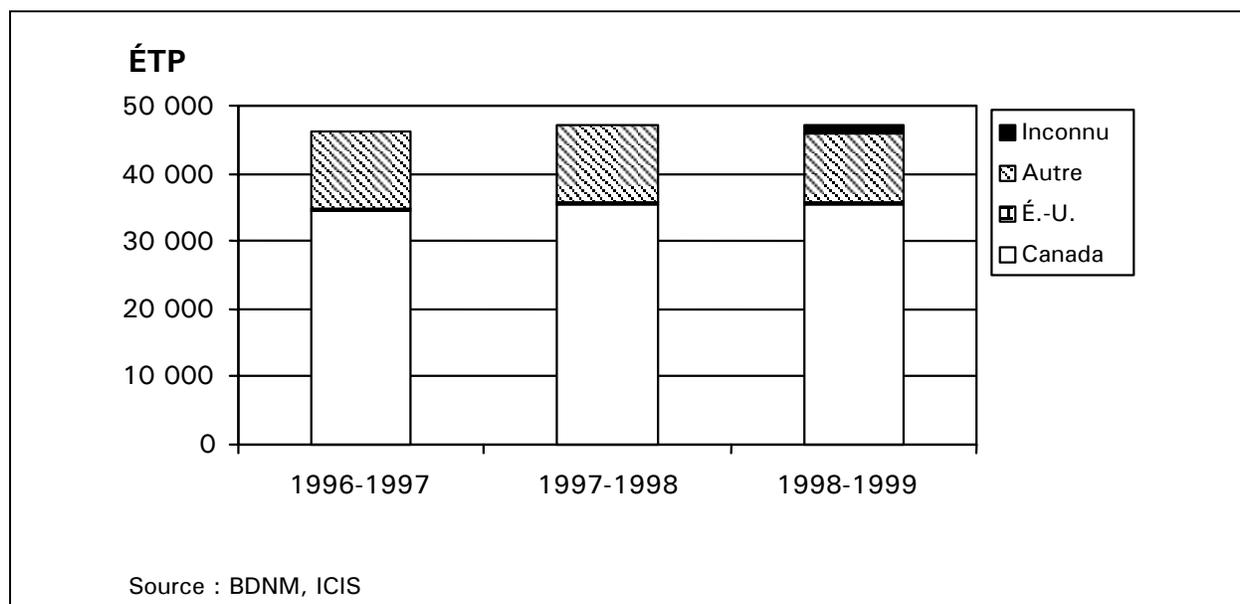


Figure 10. Médecins équivalents à temps plein par endroit d'obtention du diplôme, Canada, de 1996-1997 à 1998-1999

Nombre d'habitants par médecin ÉTP

À l'échelle nationale, le nombre d'habitants par médecin ÉTP a fluctué légèrement de 1996-1997 à 1998-1999 (figure 11). Il a diminué, passant de 680:1 en 1996-1997 à 671:1 en 1997-1998 et puis a augmenté à 677:1 en 1998-1999.

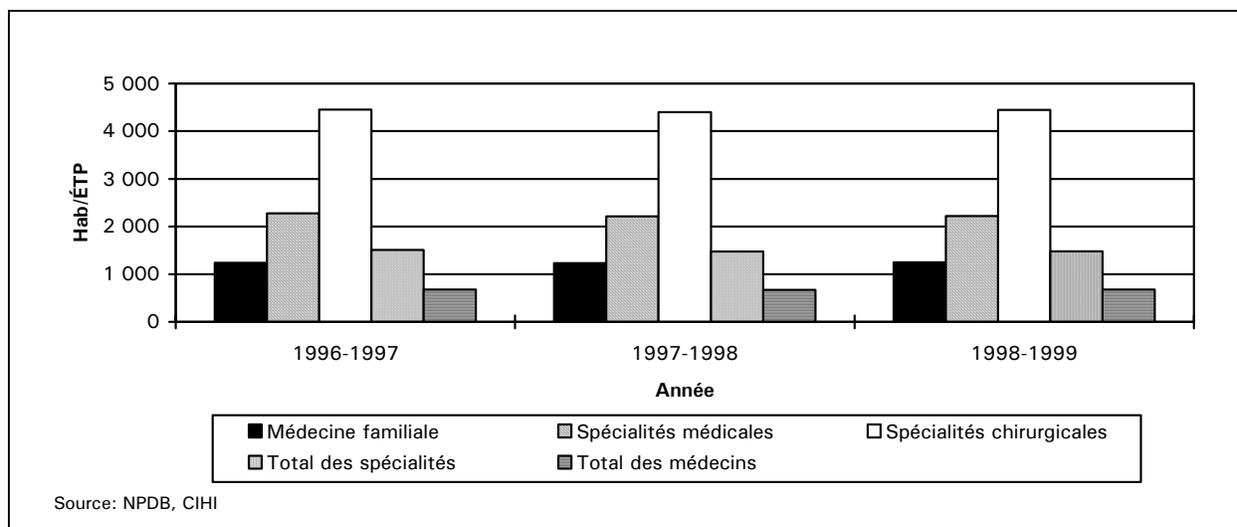


Figure 11. Nombre d'habitants par médecin équivalent à temps plein rémunéré à l'acte par type d'exercice, Canada, de 1996-1997 à 1998-1999

À l'échelon provincial, l'Île-du-Prince-Édouard compte de façon constante le plus d'habitants par médecin ÉTP (tableau 5). L'Ontario compte de façon constante le moins d'habitants par ÉTP, précédée du Québec et de la Colombie-Britannique. Pour 1998-1999, l'Île-du-Prince-Édouard et le Manitoba ont partagé le premier rang concernant le plus d'habitants par médecin ÉTP et Terre-Neuve et la Nouvelle-Écosse ont occupé le deuxième rang.

Tableau 5. Classement du nombre d'habitants par médecin ÉTP, par province, 1996-1997 à 1998-1999

Province	1996-1997	1997-1998	1998-1999
T.-N.	3	6	2
Î.-P.-É.	1	1	1
N.-É.	7	5	2
N.-B.	2	3	3
Qc	9	9	7
Ont	10	10	8
Man	4	2	1
Sask	6	4	4
Alb	5	7	5
C.-B.	8	8	6

Source : BDNM, ICIS

Nombre d'habitants par médecin ÉTP selon le groupe de spécialité

L'étude du nombre d'habitants par ÉTP selon le groupe de spécialité indique différentes tendances selon le groupe de spécialité. À l'échelle nationale, le rapport entre le nombre d'habitants par ÉTP en médecine familiale a diminué légèrement de 1996-1997 à 1997-1998 (1 240:1 à 1 231:1, respectivement) et puis a augmenté, en 1998-1999, à 1 248:1 (figure 12).

La répartition est plus importante à l'échelon provincial (figure 12). On a enregistré des fluctuations dans le nombre d'habitants par médecin de famille ÉTP de 1996-1997 à 1998-1999 dans trois provinces. L'Alberta, le Nouveau-Brunswick et le Québec ont connu des rapports inférieurs en 1998-1999 qu'en 1996-1997 (de 3,6 %, 1,8 % et 0,7 % respectivement). L'Île-du-Prince-Édouard n'a enregistré aucun changement. Toutes les autres provinces ont connu une augmentation du rapport du nombre d'habitants par médecin de famille ÉTP de 1996-1997 à 1998-1999, passant de 1,0 % en Ontario à 12,3 % en Nouvelle-Écosse.

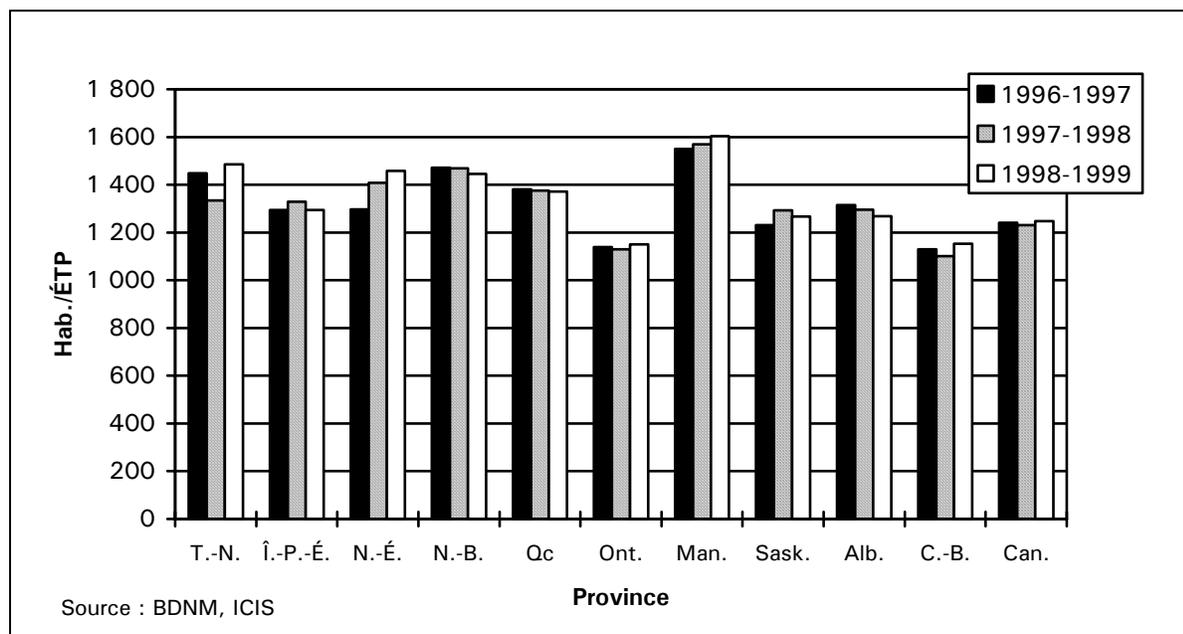


Figure 12. Nombre d'habitants par médecin de famille équivalent à temps plein rémunéré à l'acte par province, Canada, de 1996-1997 à 1998-1999

Le rapport du nombre d'habitants à l'échelle nationale par médecin spécialiste ÉTP a diminué, passant de 2 278:1 à 2 217:1 de 1996-1997 à 1997-1998 (2,7 %) et puis a augmenté légèrement à 2 222:1 en 1998-1999 et a atteint une diminution de 2,5 % sur trois ans (figure 13). La plupart des provinces ont enregistré une diminution du rapport du nombre d'habitant par médecin spécialiste ÉTP de 1996-1997 à 1998-1999. L'Ontario a affiché la diminution la moins élevée (-0,9 %) tandis que Terre-Neuve a connu la diminution la plus importante (-10,3 %). Toutes les provinces, sauf la Nouvelle-Écosse (de 4,1 %) et la Saskatchewan (de 1,9 %) ont obtenu des ratios inférieurs en 1998-1999 qu'en 1996-1997.

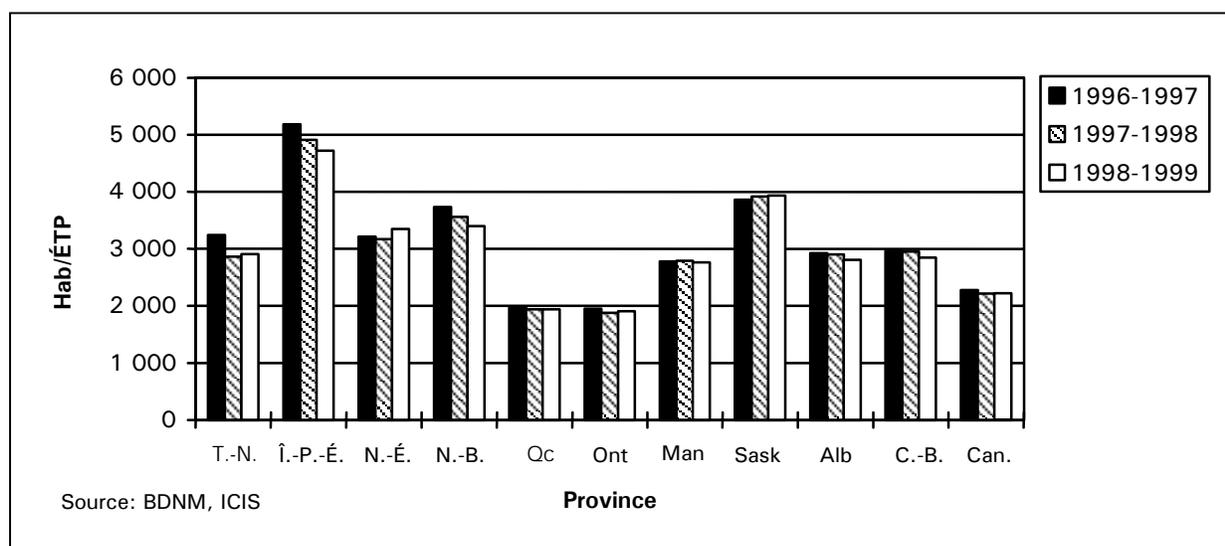


Figure 13. Nombre d'habitants par spécialiste médical équivalent à temps plein rémunéré à l'acte par province, Canada, de 1996-1997 à 1998-1999

À l'échelle nationale, le rapport des spécialistes chirurgicaux ÉTP est passé de 4 449:1 en 1996-1997 à 4 401:1 en 1997-1998 (-1,1 %). Il a augmenté par la suite à 4 447:1 en 1998-1999 (1,0 %) pour atteindre une diminution de 0,04 % sur trois ans (figure 14). Toutes les provinces, à l'exception de l'Île-du-Prince-Édouard, de la Saskatchewan et de la Colombie-Britannique, ont connu une diminution du rapport des spécialistes chirurgicaux ÉTP de 1996-1997 à 1997-1998 et Terre-Neuve a enregistré la diminution la plus importante à 6,8 %. Tous les rapports, sauf au Québec, en Ontario et en Saskatchewan, ont diminué en 1998-1999, d'où plus de la moitié des provinces ont enregistré des diminutions globales pour les trois ans. Seul le ratio de la Saskatchewan a affiché une progression constante de 1996-1997 à 1998-1999, soit une augmentation globale de 3,9 %.

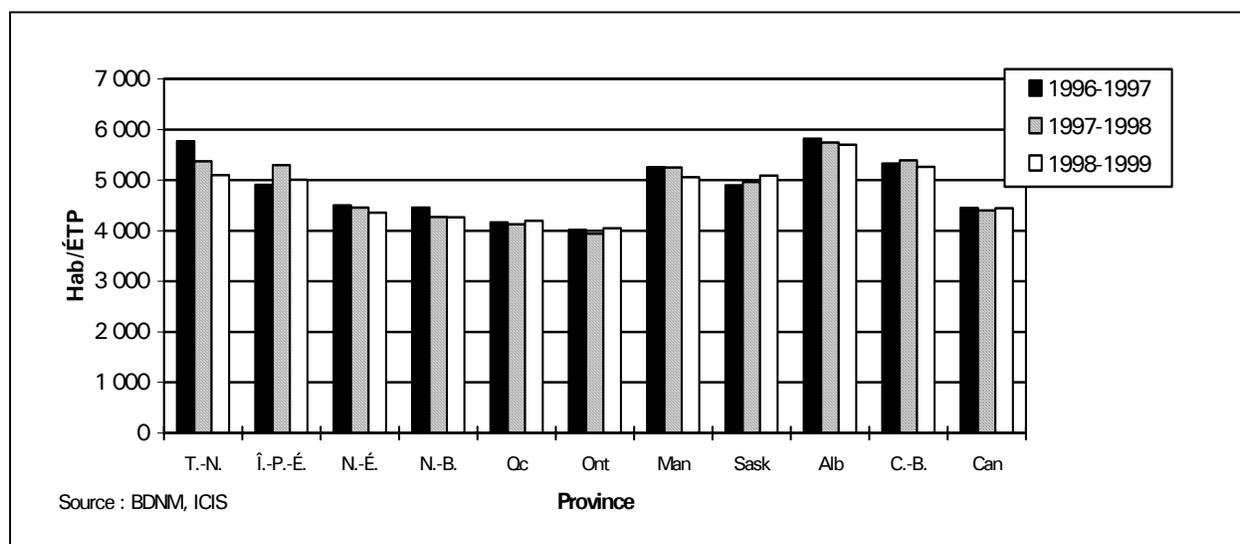


Figure 14. Nombre d'habitants par spécialiste chirurgical équivalent à temps plein rémunéré à l'acte par province, Canada, de 1996-1997 à 1998-1999

Médecins ÉTP par 100 000 habitants

La figure 15 présente les chiffres sur les médecins ÉTP par 100 000 habitants. Le nombre de médecins ÉTP par 100 000 habitants s'élevait à 147 en 1996-1997 et a augmenté à 149 en 1997-1998 et est passé à 148 en 1998-1999.

Le nombre de médecins de famille ÉTP par 100 000 habitants est demeuré à 81 de 1996-1997 à 1997-1998 et a chuté à 80 en 1998-1999. Le nombre de spécialistes médicaux ÉTP est passé de 44 par 100 000 habitants en 1997-1998 à 45 en 1998-1999. Le nombre de spécialistes chirurgicaux ÉTP est passé de 22 à 23 par 100 000 habitants de 1996-1997 à 1997-1998 et est revenu à 22 en 1998-1999.

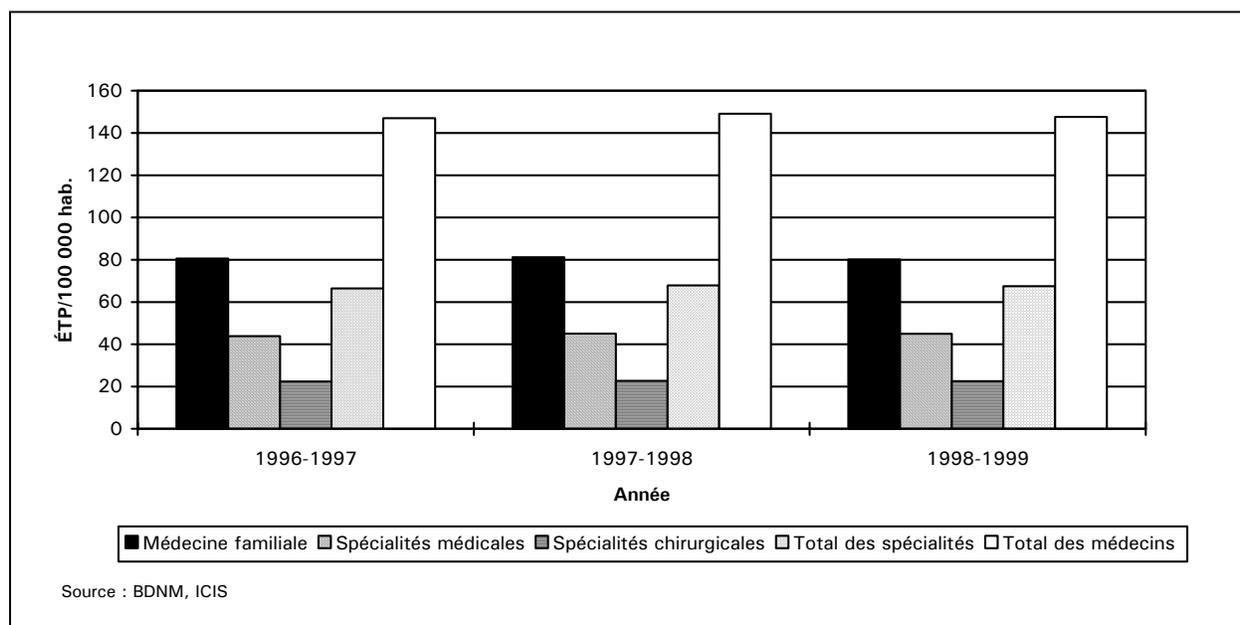


Figure 15. Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte par 100 000 habitants par type d'exercice, de 1996-1997 à 1998-1999

Tableaux de données

Tableau 1-1 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, selon l'année et le type d'exercice

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
1996-1997											
Médecine générale	391,27	106,28	718,62	514,38	5 343,61	9 888,41	735,53	829,00	2 121,40	3 422,91	24 071,41
Spécialistes médicaux	174,68	26,54	289,90	202,85	3 707,11	5 778,23	409,51	264,36	953,42	1 303,09	13 109,69
Spécialistes chirurgicaux	98,29	28,01	207,32	170,02	1 771,58	2 806,42	216,94	208,47	479,47	725,54	6 712,06
Total des spécialistes	272,97	54,55	497,22	372,87	5 478,69	8 584,65	626,45	472,83	1 432,89	2 028,63	19 821,75
Total des médecins	664,24	160,83	1 215,84	887,25	10 822,30	18 473,06	1 361,98	1 301,83	3 554,29	5 451,54	43 893,16
1997-1998											
Médecine générale	412,25	103,08	655,96	510,35	5 306,60	9 977,82	720,76	787,98	2 194,26	3 602,91	24 271,97
Spécialistes médicaux	191,84	27,89	291,17	210,44	3 761,97	6 010,54	405,83	260,32	979,09	1 342,14	13 481,23
Spécialistes chirurgicaux	102,39	25,84	207,33	175,59	1 767,53	2 860,88	215,47	205,22	494,94	735,68	6 790,87
Total des spécialistes	294,23	53,73	498,50	386,03	5 529,50	8 871,42	621,30	465,54	1 474,03	2 077,82	20 272,10
Total des médecins	706,48	156,81	1 154,46	896,38	10 836,10	18 849,24	1 342,06	1 253,52	3 668,29	5 680,73	44 544,07
1998-1999											
Médecine générale	365,71	105,84	636,35	518,22	5 333,22	9 902,15	707,52	808,69	2 296,92	3 464,87	24 139,49
Spécialistes médicaux	186,65	29,01	276,90	220,30	3 768,61	5 972,20	411,30	260,32	1 035,97	1 401,88	13 563,14
Spécialistes chirurgicaux	106,45	27,37	212,75	175,68	1 742,39	2 816,27	224,30	201,47	511,19	758,72	6 776,59
Total des spécialistes	293,10	56,38	489,65	395,98	5 511,00	8 788,47	635,60	461,79	1 547,16	2 160,60	20 339,73
Total des médecins	658,81	162,22	1 126,00	914,20	10 844,22	18 690,62	1 343,12	1 270,48	3 844,08	5 625,47	44 479,22

Source : BDNM, ICIS

* Les totaux pour le Canada sont les totaux pour les dix provinces, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ne soumettant pas de données à l'ICIS actuellement.
s.o. = sans objet - Aucun médecin équivalent à temps plein rémunéré à l'acte n'exerçait cette spécialité dans cette province.

Notes

Basé sur les paiements bruts.

Les médecins payés en vertu d'autres régimes de rémunération comme les salaires ou la vacation ne sont pas inclus.

Veillez consulter les tableaux 4-1 à 6-21 pour des notes complémentaires détaillées par spécialité.

Tableau 1-2 : Variation en pourcentage des médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, selon l'année et le type d'exercice

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
1996-1997 et 1997-1998											
Médecine générale	5,36	-3,01	-8,72	-0,78	-0,69	0,90	-2,01	-4,95	3,43	5,26	0,83
Spécialistes médicaux	9,82	5,09	0,44	3,74	1,48	4,02	-0,90	-1,53	2,69	3,00	2,83
Spécialistes chirurgicaux	4,17	-7,75	0,00	3,28	-0,23	1,94	-0,68	-1,56	3,23	1,40	1,17
Total des spécialistes	7,79	-1,50	0,26	3,53	0,93	3,34	-0,82	-1,54	2,87	2,42	2,27
Total des médecins	6,36	-2,50	-5,05	1,03	0,13	2,04	-1,46	-3,71	3,21	4,20	1,48
1997-1998 et 1998-1999											
Médecine générale	-11,29	2,68	-2,99	1,54	0,50	-0,76	-1,84	2,63	4,68	-3,83	-0,55
Spécialistes médicaux	-2,71	4,02	-4,90	4,69	0,18	-0,64	1,35	0,00	5,81	4,45	0,61
Spécialistes chirurgicaux	3,97	5,92	2,61	0,05	-1,42	-1,56	4,10	-1,83	3,28	3,13	-0,21
Total des spécialistes	-0,38	4,93	-1,78	2,58	-0,33	-0,94	2,30	-0,81	4,96	3,98	0,33
Total des médecins	-6,75	3,45	-2,47	1,99	0,07	-0,84	0,08	1,35	4,79	-0,97	-0,15
1996-1997 et 1998-1999											
Médecine générale	-6,53	-0,41	-11,45	0,75	-0,19	0,14	-3,81	-2,45	8,27	1,23	0,28
Spécialistes médicaux	6,85	9,31	-4,48	8,60	1,66	3,36	0,44	-1,53	8,66	7,58	3,46
Spécialistes chirurgicaux	8,30	-2,28	2,62	3,33	-1,65	0,35	3,39	-3,36	6,62	4,57	0,96
Total des spécialistes	7,37	3,35	-1,52	6,20	0,59	2,37	1,46	-2,33	7,97	6,51	2,61
Total des médecins	-0,82	0,86	-7,39	3,04	0,20	1,18	-1,38	-2,41	8,15	3,19	1,34

Source : BDNM, ICIS

* Les totaux pour le Canada sont les totaux pour les dix provinces, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ne soumettant pas de données à l'ICIS actuellement.

s.o. = sans objet - Aucun médecin équivalent à temps plein rémunéré à l'acte n'exerçait cette spécialité dans cette province.

Notes

Basé sur les paiements bruts.

Les médecins payés en vertu d'autres régimes de rémunération comme les salaires ou la vacation ne sont pas inclus.

Veillez consulter les tableaux 4-1 à 6-21 pour des notes complémentaires détaillées par spécialité.

Tableau 2-1 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte par spécialité, Canada et les provinces, 1996-1997

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
Médecine générale	391,27	106,28	718,62	514,38	5 343,61	9 888,41	735,53	829,00	2 121,40	3 422,91	24 071,41
Spécialistes médicaux	174,68	26,54	289,90	202,85	3 707,11	5 778,23	409,51	264,36	953,42	1 303,09	13 109,69
Médecine interne	75,21	11,79	113,89	83,69	1 453,27	2 182,77	141,64	102,36	320,00	433,22	4 917,84
Neurologie	7,87	0,08	11,14	13,36	185,55	189,64	17,79	14,39	35,15	58,86	533,83
Psychiatrie	39,38	5,15	51,50	27,96	817,99	1 612,36	101,91	41,18	245,05	311,61	3 254,09
Pédiatrie	22,46	2,99	24,48	23,89	502,88	730,76	79,57	34,54	147,25	114,12	1 682,94
Dermatologie	3,79	0,77	7,39	5,16	168,98	176,56	8,80	5,16	33,11	43,91	453,63
Physiatrie	s.o.	0,18	8,07	4,19	87,80	120,33	8,84	2,60	13,87	15,68	261,56
Anesthésie	25,97	5,58	73,43	44,60	490,64	765,81	50,96	64,13	158,99	325,69	2 005,80
Spécialistes chirurgicaux	98,29	28,01	207,32	170,02	1 771,58	2 806,42	216,94	208,47	479,47	725,54	6 712,06
Chirurgie générale	29,53	12,52	53,37	31,35	424,85	724,05	58,61	53,66	105,39	164,65	1 657,98
Chirurgie thoracique/cardiovasc.	3,15	s.o.	11,91	10,35	68,63	22,34	8,80	12,08	17,77	16,18	171,21
Urologie	7,74	0,91	16,59	16,48	118,49	202,50	14,39	14,08	28,81	63,44	483,43
Chirurgie orthopédique	12,47	3,81	20,27	22,83	264,06	335,58	27,72	29,11	69,00	105,07	889,92
Chirurgie plastique	2,04	s.o.	9,32	12,52	94,74	140,92	13,30	13,91	31,68	44,42	362,85
Neurochirurgie	3,88	s.o.	1,88	3,49	50,54	62,82	5,58	8,53	14,81	24,33	175,86
Ophtalmologie	11,65	3,23	42,75	30,46	248,38	435,79	24,44	31,75	81,52	146,95	1 056,92
Oto-rhino-laryngologie	8,33	2,00	14,93	15,04	155,40	214,50	12,34	14,28	30,13	54,03	520,98
Obstétrique/gynécologie	19,50	5,54	36,30	27,50	346,49	667,92	51,76	31,07	100,36	106,47	1 392,91
Total des spécialistes	272,97	54,55	497,22	372,87	5 478,69	8 584,65	626,45	472,83	1 432,89	2 028,63	19 821,75
Total des médecins	664,24	160,83	1 215,84	887,25	10 822,30	18 473,06	1 361,98	1 301,83	3 554,29	5 451,54	43 893,16

Source : BDNM, ICIS

* Les totaux pour le Canada sont les totaux pour les dix provinces, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ne soumettant pas de données à l'ICIS actuellement.
s.o. = sans objet - Aucun médecin équivalent à temps plein rémunéré à l'acte pour cette catégorie dans cette province.

Notes

Basé sur les paiements bruts.

Les médecins payés en vertu d'autres régimes de rémunération comme les salaires ou la vacation ne sont pas inclus.

Les chiffres pour le Québec et le Nouveau-Brunswick sont basés seulement sur les paiements directs aux médecins.

Veillez consulter les tableaux 4-1 à 4-21 pour des notes complémentaires détaillées par spécialité.

Tableau 2-2 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte par spécialité, Canada et les provinces, 1997-1998

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
Médecine générale	412,25	103,08	655,96	510,35	5 306,60	9 977,82	720,76	787,98	2 194,26	3 602,91	24 271,97
Spécialistes médicaux	191,84	27,89	291,17	210,44	3 761,97	6 010,54	405,83	260,32	979,09	1 342,14	13 481,23
Médecine interne	78,13	12,89	116,48	86,35	1 479,16	2 301,12	145,90	104,13	337,52	452,77	5 114,45
Neurologie	7,29	0,39	10,81	13,62	193,52	195,46	17,21	14,58	36,54	59,10	548,52
Psychiatrie	40,87	5,49	51,65	29,11	827,46	1 645,19	98,47	39,17	236,20	317,08	3 290,69
Pédiatrie	28,50	2,70	21,35	24,48	509,10	761,11	77,89	33,86	154,99	116,03	1 730,01
Dermatologie	4,89	0,73	7,39	5,12	170,58	183,78	7,85	5,04	33,80	47,05	466,23
Physiatrie	0,01	0,16	7,51	4,23	88,91	127,34	9,09	2,93	13,94	15,19	269,31
Anesthésie	32,15	5,53	75,98	47,53	493,24	796,54	49,42	60,61	166,10	334,92	2 062,02
Spécialistes chirurgicaux	102,39	25,84	207,33	175,59	1 767,53	2 860,88	215,47	205,22	494,94	735,68	6 790,87
Chirurgie générale	27,84	11,30	51,07	33,67	426,38	736,96	57,02	54,58	109,31	166,55	1 674,68
Chirurgie thoracique/cardiovasc.	3,09	s.o.	13,64	10,08	70,36	23,17	8,92	8,59	18,58	17,46	173,89
Urologie	8,11	0,82	19,64	16,64	119,40	207,72	14,68	14,32	28,74	63,83	493,90
Chirurgie orthopédique	12,11	3,66	20,84	24,79	263,76	348,78	28,21	26,68	71,24	104,93	905,00
Chirurgie plastique	2,24	s.o.	8,84	13,13	90,37	143,46	13,38	14,05	32,46	43,60	361,53
Neurochirurgie	4,30	s.o.	0,47	3,46	52,93	65,75	5,22	6,97	15,84	24,35	179,29
Ophtalmologie	11,96	3,22	43,27	29,76	251,41	449,46	24,27	33,38	84,09	150,42	1 081,24
Oto-rhino-laryngologie	11,31	2,00	14,02	15,21	155,22	219,83	12,06	13,56	31,41	55,41	530,03
Obstétrique/gynécologie	21,43	4,84	35,54	28,85	337,70	665,75	51,71	33,09	103,27	109,13	1 391,31
Total des spécialistes	294,23	53,73	498,50	386,03	5 529,50	8 871,42	621,30	465,54	1 474,03	2 077,82	20 272,10
Total des médecins	706,48	156,81	1 154,46	896,38	10 836,10	18 849,24	1 342,06	1 253,52	3 668,29	5 680,73	44 544,07

Source : BDNM, ICIS

* Les totaux pour le Canada sont les totaux pour les dix provinces, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ne soumettant pas de données à l'ICIS actuellement.
s.o. = sans objet - Aucun médecin équivalent à temps plein rémunéré à l'acte pour cette catégorie dans cette province.

Notes

Basé sur les paiements bruts.

Les médecins payés en vertu d'autres régimes de rémunération comme les salaires ou la vacation ne sont pas inclus.

Les chiffres pour le Québec et le Nouveau-Brunswick sont basés seulement sur les paiements directs aux médecins.

Veuillez consulter les tableaux 4-1 à 5-21 pour des notes complémentaires détaillées par spécialité.

Tableau 2-3 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte par spécialité, Canada et les provinces, 1998-1999

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
Médecine générale	365,71	105,84	636,35	518,22	5 333,22	9 902,15	707,52	808,69	2 296,92	3 464,87	24 139,49
Spécialistes médicaux	186,65	29,01	276,90	220,30	3 768,61	5 972,20	411,30	260,32	1 035,97	1 401,88	13 563,14
Médecine interne	75,86	14,09	112,60	88,54	1 467,10	2 302,78	147,61	107,13	361,16	438,77	5 115,64
Neurologie	6,56	0,36	9,48	15,17	194,83	193,65	15,92	14,29	38,70	60,04	549,00
Psychiatrie	37,05	4,78	50,06	31,01	839,66	1 615,67	100,36	39,08	251,00	363,14	3 331,81
Pédiatrie	28,27	3,08	20,20	25,47	507,37	761,33	77,35	33,40	162,05	144,52	1 763,04
Dermatologie	5,03	0,77	7,30	5,87	167,99	173,23	7,26	3,70	37,16	42,82	451,13
Physiatrie	0,06	0,17	7,00	3,88	87,48	127,24	9,96	2,99	12,75	19,16	270,69
Anesthésie	33,82	5,76	70,26	50,36	504,18	798,30	52,84	59,73	173,15	333,43	2 081,83
Spécialistes chirurgicaux	106,45	27,37	212,75	175,68	1 742,39	2 816,27	224,30	201,47	511,19	758,72	6 776,59
Chirurgie générale	27,95	11,74	51,41	34,01	418,20	725,98	55,39	53,19	116,70	164,19	1 658,76
Chirurgie thoracique/cardiovasc.	4,60	s.o.	15,06	10,20	66,86	24,09	11,53	9,43	18,22	24,70	184,69
Urologie	7,76	0,90	18,94	17,69	118,74	204,99	14,91	15,12	31,21	66,75	497,01
Chirurgie orthopédique	14,11	3,80	22,75	23,97	263,97	350,90	30,76	24,67	73,57	116,63	925,13
Chirurgie plastique	2,44	s.o.	9,14	13,13	89,18	141,45	14,03	13,93	33,00	48,40	364,70
Neurochirurgie	4,28	s.o.	0,60	3,46	51,87	64,18	6,64	4,10	17,55	27,10	179,78
Ophtalmologie	11,54	3,59	44,42	29,53	254,61	434,08	26,47	33,60	85,75	145,55	1 069,14
Oto-rhino-laryngologie	12,17	2,00	14,19	14,85	155,71	214,77	12,72	12,84	30,96	53,22	523,43
Obstétrique/gynécologie	21,60	5,34	36,24	28,84	323,25	655,83	51,85	34,59	104,23	112,18	1 373,95
Total des spécialistes	293,10	56,38	489,65	395,98	5 511,00	8 788,47	635,60	461,79	1 547,16	2 160,60	20 339,73
Total des médecins	658,81	162,22	1 126,00	914,20	10 844,22	18 690,62	1 343,12	1 270,48	3 844,08	5 625,47	44 479,22

Source : BDNM, ICIS

* Les totaux pour le Canada sont les totaux pour les dix provinces, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ne soumettant pas de données à l'ICIS actuellement.
s.o. = sans objet - Aucun médecin équivalent à temps plein rémunéré à l'acte pour cette catégorie dans cette province.

Notes

Basé sur les paiements bruts.

Les médecins payés en vertu d'autres régimes de rémunération comme les salaires ou la vacation ne sont pas inclus.

Les chiffres pour le Québec et le Nouveau-Brunswick sont basés seulement sur les paiements directs aux médecins.

Veuillez consulter les tableaux 6-1 à 6-21 pour des notes complémentaires détaillées par spécialité.

Tableau 3-1 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, selon l'année et le sexe

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
1996-1997											
Hommes	533,93	142,23	946,44	724,57	8 237,49	14 797,11	1 105,86	1 082,12	2 776,32	4 390,57	34 736,64
Femmes	130,31	18,60	269,40	162,68	2 584,81	3 675,95	256,12	219,71	777,97	1 060,92	9 156,47
Inconnu	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	0,05	0,05
Total	664,24	160,83	1 215,84	887,25	10 822,30	18 473,06	1 361,98	1 301,83	3 554,29	5 451,54	43 893,16
1997-1998											
Hommes	559,93	139,53	882,15	725,96	8 110,02	15 009,76	1 084,61	1 034,96	2 853,25	4 552,55	34 952,72
Femmes	146,55	17,28	272,31	170,42	2 725,32	3 839,48	257,45	218,56	815,04	1 128,18	9 590,59
Inconnu	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	0,76	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	0,00	0,76
Total	706,48	156,81	1 154,46	896,38	10 836,10	18 849,24	1 342,06	1 253,52	3 668,29	5 680,73	44 544,07
1998-1999											
Hommes	518,76	143,75	847,49	731,24	7 984,05	14 788,75	1 074,18	1 042,67	2 971,69	4 474,67	34 577,25
Femmes	140,05	18,47	278,51	182,96	2 860,17	3 901,87	268,94	227,81	872,39	1 150,76	9 901,93
Inconnu	s.o.	s.o.	s.o.	0,00	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	0,04	0,04
Total	658,81	162,22	1 126,00	914,20	10 844,22	18 690,62	1 343,12	1 270,48	3 844,08	5 625,47	44 479,22

Source : BDNM, ICIS

* Les totaux pour le Canada sont les totaux pour les dix provinces, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ne soumettant pas de données à l'ICIS actuellement.
s.o. = sans objet - Aucun médecin équivalent à temps plein rémunéré à l'acte pour cette catégorie dans cette province.

Notes

Les médecins payés en vertu d'autres régimes de rémunération comme les salaires ou la vacation ne sont pas inclus.
Veuillez consulter les tableaux 4-1 à 6-21 pour des notes complémentaires détaillées par spécialité.

Tableau 3-2 : Nombre de médecins rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, selon l'année et le sexe

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
1996-1997											
Hommes	649	157	1 231	817	9 094	15 052	1 360	1 072	3 038	5 393	37 863
Femmes	216	28	430	229	3 438	4 774	418	304	1 079	1 730	12 646
Inconnu	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	1	1
Total	865	185	1 661	1 046	12 532	19 826	1 778	1 376	4 117	7 124	50 510
1997-1998											
Hommes	668	166	1 137	791	8 661	14 767	1 354	1 038	3 052	5 511	37 145
Femmes	217	25	441	233	3 541	4 821	421	301	1 098	1 825	12 923
Inconnu	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	1	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	2	3
Total	885	191	1 578	1 024	12 203	19 588	1 775	1 339	4 150	7 338	50 071
1998-1999											
Hommes	666	167	1 118	806	8 342	14 841	1 326	1 049	3 132	5 374	36 821
Femmes	212	29	449	253	3 754	4 968	414	317	1 183	1 825	13 404
Inconnu	s.o.	s.o.	s.o.	1	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	1	2
Total	878	196	1 567	1 060	12 096	19 809	1 740	1 366	4 315	7 200	50 227

Source : BDNM, ICIS

* Les totaux pour le Canada sont les totaux pour les dix provinces, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ne soumettant pas de données à l'ICIS actuellement.

s.o. = sans objet - Aucun médecin équivalent à temps plein rémunéré à l'acte pour cette catégorie dans cette province.

Notes

Les médecins payés en vertu d'autres régimes de rémunération comme les salaires ou la vacation ne sont pas inclus.

Veuillez consulter les tableaux 4-1 à 6-21 pour des notes complémentaires détaillées par spécialité.

Tableau 3-3 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, selon l'année et le groupe d'âge

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
1996-1997											
20-29	6,15	1,00	4,99	12,64	172,64	209,06	24,20	17,68	43,69	35,64	527,69
30-39	175,31	32,58	325,15	262,35	2 983,95	4 300,92	331,23	312,55	854,91	1 375,19	10 954,14
40-49	239,98	65,01	433,18	283,71	3 777,98	6 463,54	482,39	389,64	1 507,16	2 025,83	15 668,42
50-59	169,32	36,08	283,73	223,79	2 477,19	4 420,03	301,39	346,08	729,68	1 364,27	10 351,56
60-69	59,61	22,33	136,91	89,14	1 180,08	2 390,38	180,50	192,75	359,14	547,56	5 158,40
70-79	12,56	1,57	23,06	13,11	210,35	626,66	39,97	41,93	52,62	100,26	1 122,09
80+	s.o.	1,21	0,19	2,51	19,23	45,71	2,30	1,20	5,14	2,79	80,28
Inconnu	1,31	1,05	8,63	s.o.	0,88	16,76	s.o.	s.o.	1,95	s.o.	30,58
Total	664,24	160,83	1 215,84	887,25	10 822,30	18 473,06	1 361,98	1 301,83	3 554,29	5 451,54	43 893,16
1997-1998											
20-29	6,09	0,29	4,24	11,23	175,54	193,38	14,86	12,65	50,10	30,21	498,59
30-39	171,56	28,33	260,80	247,81	2 904,22	4 207,92	320,06	281,23	843,45	1 386,43	10 651,81
40-49	255,58	62,24	442,83	300,95	3 845,37	6 530,06	465,11	372,44	1 534,39	2 094,42	15 903,39
50-59	186,47	38,49	278,95	228,30	2 568,81	4 685,80	316,26	354,06	805,10	1 474,89	10 937,13
60-69	71,29	25,03	144,35	94,37	1 153,88	2 516,50	182,28	193,70	369,24	582,66	5 333,30
70-79	14,17	1,20	19,90	11,01	165,53	650,41	41,11	37,87	57,87	109,18	1 108,25
80+	s.o.	1,23	0,17	2,71	20,52	50,23	2,38	1,57	5,79	2,94	87,54
Inconnu	1,32	s.o.	3,22	s.o.	2,23	14,94	s.o.	s.o.	2,35	s.o.	24,06
Total	706,48	156,81	1 154,46	896,38	10 836,10	18 849,24	1 342,06	1 253,52	3 668,29	5 680,73	44 544,07
1998-1999											
20-29	2,77	1,36	5,04	12,25	184,15	128,73	15,55	14,14	49,62	28,41	442,02
30-39	148,01	28,54	239,03	230,51	2 799,63	4 060,36	291,65	295,78	873,02	1 304,52	10 271,05
40-49	239,80	63,24	423,85	312,55	3 924,04	6 425,21	480,54	366,01	1 572,18	2 053,78	15 861,20
50-59	189,90	37,68	300,59	246,47	2 674,95	4 826,48	322,41	350,52	911,45	1 572,86	11 433,31
60-69	62,10	28,71	131,81	93,19	1 090,28	2 522,11	185,49	191,96	375,23	562,28	5 243,16
70-79	16,20	1,97	22,41	15,24	153,63	660,22	45,26	48,83	54,68	98,08	1 116,52
80+	s.o.	0,72	0,19	2,55	17,54	55,27	2,22	3,24	5,18	4,54	91,45
Inconnu	0,03	s.o.	3,08	1,44	s.o.	12,24	s.o.	s.o.	2,72	1,00	20,51
Total	658,81	162,22	1 126,00	914,20	10 844,22	18 690,62	1 343,12	1 270,48	3 844,08	5 625,47	44 479,22

Source : BDNM, ICIS

* Les totaux pour le Canada sont les totaux pour les dix provinces, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ne soumettant pas de données à l'ICIS actuellement.
s.o. = sans objet - Aucun médecin équivalent à temps plein rémunéré à l'acte pour cette catégorie dans cette province.

Notes

Les médecins payés en vertu d'autres régimes de rémunération comme les salaires ou la vacation ne sont pas inclus.
Veuillez consulter les tableaux 4-1 à 6-21 pour des notes complémentaires détaillées par spécialité.

Tableau 3-4 : Nombre de médecins rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, selon l'année et le groupe d'âge

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
1996-1997											
20-29	31	1	16	22	276	326	52	28	98	87	937
30-39	281	42	479	336	3 508	5 071	504	359	1 113	1 991	13 684
40-49	281	68	553	312	4 035	6 223	569	405	1 564	2 359	16 369
50-59	167	36	348	217	2 586	4 131	325	317	755	1 578	10 460
60-69	74	24	195	119	1 530	2 584	231	198	450	803	6 208
70-79	30	11	57	33	517	1 043	90	63	113	288	2 245
80+	s.o.	2	2	7	74	156	7	6	20	18	292
Inconnu	1	1	11	s.o.	6	292	s.o.	s.o.	4	s.o.	315
Total	865	185	1 661	1 046	12 532	19 826	1 778	1 376	4 117	7 124	50 510
1997-1998											
20-29	25	1	22	22	270	271	34	21	94	83	843
30-39	283	36	425	298	3 379	4 764	497	325	1 050	1 979	13 036
40-49	289	70	562	330	4 061	6 163	572	397	1 587	2 434	16 465
50-59	173	45	328	220	2 674	4 277	342	329	818	1 710	10 916
60-69	85	26	188	119	1 392	2 639	226	203	457	823	6 158
70-79	29	10	49	29	349	1 074	93	59	117	291	2 100
80+	s.o.	3	1	6	75	150	11	5	23	18	292
Inconnu	1	s.o.	3	s.o.	3	250	s.o.	s.o.	4	s.o.	261
Total	885	191	1 578	1 024	12 203	19 588	1 775	1 339	4 150	7 338	50 071
1998-1999											
20-29	18	4	19	24	292	211	29	28	77	74	776
30-39	254	34	395	299	3 275	4 591	448	336	1 080	1 817	12 529
40-49	304	75	557	341	4 166	6 193	590	398	1 639	2 403	16 666
50-59	187	42	358	239	2 753	4 472	340	331	915	1 814	11 451
60-69	84	30	184	112	1 265	2 677	227	198	454	814	6 045
70-79	29	8	49	35	281	1 102	96	68	117	263	2 048
80+	s.o.	3	2	7	64	157	10	7	27	14	291
Inconnu	2	s.o.	3	3	s.o.	406	s.o.	s.o.	6	1	421
Total	878	196	1 567	1 060	12 096	19 809	1 740	1 366	4 315	7 200	50 227

Source : BDNM, ICIS

* Les totaux pour le Canada sont les totaux pour les dix provinces, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ne soumettant pas de données à l'ICIS actuellement.
s.o. = sans objet - Aucun médecin équivalent à temps plein rémunéré à l'acte pour cette catégorie dans cette province.

Notes

Les médecins payés en vertu d'autres régimes de rémunération comme les salaires ou la vacation ne sont pas inclus.
Veuillez consulter les tableaux 4-1 à 6-21 pour des notes complémentaires détaillées par spécialité.

Tableau 3-5 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, selon l'année et l'endroit d'obtention du diplôme en médecine

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
1996-1997											
Canada	416,64	134,06	929,64	703,21	9 381,52	13 515,58	871,28	566,81	2 467,08	3 820,96	32 806,78
É.-U.	3,06	2,09	9,91	1,04	54,67	136,02	3,55	5,17	26,07	54,09	295,67
Autre	243,47	21,50	276,29	183,00	1 384,90	4 798,21	487,15	729,85	1 028,80	1 472,40	10 625,57
Inconnu	1,07	3,18	s.o.	s.o.	1,21	23,25	s.o.	s.o.	32,34	104,09	165,14
Total	664,24	160,83	1 215,84	887,25	10 822,30	18 473,06	1 361,98	1 301,83	3 554,29	5 451,54	43 893,16
1997-1998											
Canada	437,92	130,51	869,97	718,52	9 454,21	13 805,76	859,85	550,49	2 571,29	4 005,21	33 403,73
É.-U.	3,57	1,99	12,45	1,02	55,30	138,35	3,71	3,87	26,42	57,04	303,72
Autre	263,93	21,58	270,41	176,84	1 325,36	4 878,37	478,50	699,16	1 037,53	1 513,21	10 664,89
Inconnu	1,06	2,73	1,63	s.o.	1,23	26,76	s.o.	s.o.	33,05	105,27	171,73
Total	706,48	156,81	1 154,46	896,38	10 836,10	18 849,24	1 342,06	1 253,52	3 668,29	5 680,73	44 544,07
1998-1999											
Canada	420,50	135,48	847,49	736,38	9 502,62	13 764,06	873,81	554,73	2 691,22	3 987,67	33 513,96
É.-U.	3,62	1,71	12,72	1,36	58,22	131,67	4,16	4,31	26,45	51,16	295,38
Autre	232,69	21,80	262,98	176,46	s.o.	4 754,59	465,15	711,44	1 094,49	1 482,86	9 202,46
Inconnu	2,00	3,23	2,81	s.o.	1 283,38	40,30	s.o.	s.o.	31,92	103,78	1 467,42
Total	658,81	162,22	1 126,00	914,20	10 844,22	18 690,62	1 343,12	1 270,48	3 844,08	5 625,47	44 479,22

Source: BDNM, ICIS

* Les totaux pour le Canada sont les totaux pour les dix provinces, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ne soumettant pas de données à l'ICIS actuellement.
s.o. = sans objet - Aucun médecin équivalent à temps plein rémunéré à l'acte pour cette catégorie dans cette province.

Notes

Les médecins payés en vertu d'autres régimes de rémunération comme les salaires ou la vacation ne sont pas inclus.
Veuillez consulter les tableaux 4-1 à 6-21 pour des notes complémentaires détaillées par spécialité.

Tableau 3-6 : Nombre de médecins rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, selon l'année et l'endroit d'obtention du diplôme en médecine

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
1996-1997											
Canada	497	151	1 245	837	10 917	14 948	1 190	648	2 926	5 067	38 426
É.-U.	3	4	24	2	69	159	9	6	33	81	390
Autre	350	28	392	207	1 545	4 673	579	722	1 118	1 840	11 454
Inconnu	15	2	s.o.	s.o.	1	46	s.o.	s.o.	40	136	240
Total	865	185	1 661	1 046	12 532	19 826	1 778	1 376	4 117	7 124	50 510
1997-1998											
Canada	508	154	1 175	815	10 694	14 794	1 196	642	2 961	5 259	38 198
É.-U.	3	3	22	3	67	159	9	6	32	85	389
Autre	362	32	376	206	1 441	4 585	570	691	1 117	1 856	11 236
Inconnu	12	2	5	s.o.	1	50	s.o.	s.o.	40	138	248
Total	885	191	1 578	1 024	12 203	19 588	1 775	1 339	4 150	7 338	50 071
1998-1999											
Canada	498	159	1 176	860	10 638	14 996	1 173	654	3 055	5 179	38 388
É.-U.	4	3	21	3	70	157	8	7	32	80	385
Autre	358	32	365	197	s.o.	4 569	559	705	1 186	1 809	9 780
Inconnu	18	2	5	s.o.	1 388	87	s.o.	s.o.	42	132	1 674
Total	878	196	1 567	1 060	12 096	19 809	1 740	1 366	4 315	7 200	50 227

Source: BDNM, ICIS

* Les totaux pour le Canada sont les totaux pour les dix provinces, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ne soumettant pas de données à l'ICIS actuellement.
s.o. = sans objet - Aucun médecin équivalent à temps plein rémunéré à l'acte pour cette catégorie dans cette province.

Notes

Les médecins payés en vertu d'autres régimes de rémunération comme les salaires ou la vacation ne sont pas inclus.
Veuillez consulter les tableaux 4-1 à 6-21 pour des notes complémentaires détaillées par spécialité.

Tableau 4-1 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, 1996-1997

Médecine familiale

	Nfld.	P.E.I.	N.S.	N.B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alta.	B.C.	Canada*
Sous le montant repère inférieur											
Nbre de médecins	311	39	504	295	2 915	4 335	465	366	1 124	2 614	12 968
Nbre d'ÉTP	66,39	8,97	208,61	114,08	1 351,53	1 842,03	164,09	133,97	578,93	1 267,62	5 736,22
Entre les montants repères											
Nbre de médecins et d'ÉTP	56	16	184	94	1 201	1 609	126	98	499	1 008	4 891
Au-dessus du montant repère supérieur											
Nbre de médecins	191	59	262	234	2 294	4 763	337	427	815	949	10 331
Nbre d'ÉTP	268,88	81,31	326,01	306,30	2 791,08	6 437,38	445,44	597,03	1 043,47	1 147,29	13 444,19
Total des médecins											
Nbre de médecins	558	114	950	623	6 410	10 707	928	891	2 438	4 571	28 190
Nbre d'ÉTP	391,27	106,28	718,62	514,38	5 343,61	9 888,41	735,53	829,00	2 121,40	3 422,91	24 071,41

Source : BDNM, ICIS

* Les totaux pour le Canada sont les totaux pour les dix provinces, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ne soumettant pas de données à l'ICIS actuellement.

s.o. = sans objet - Aucun médecin équivalent à temps plein rémunéré à l'acte n'exerçait cette spécialité dans cette province.

Notes

Les montants repères correspondent aux 40^e et 60^e percentiles.

L'année de référence est 1995-1996.

Basé sur les paiements bruts.

Les médecins payés en vertu d'autres régimes de rémunération comme les salaires ou la vacation ne sont pas inclus.

Tableau 4-2 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, 1996-1997

Spécialistes médicaux

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
Sous le montant repère inférieur											
Nbre de médecins	85	27	302	86	1 629	2 461	386	131	570	840	6 517
Nbre d'ÉTP	32,70	6,29	120,54	35,24	809,37	1 031,48	173,91	63,36	285,31	405,98	2 964,18
Entre les montants repères											
Nbre de médecins et d'ÉTP	28	4	79	35	828	1 044	62	45	212	307	2 644
Au-dessus du montant repère supérieur											
Nbre de médecins	83	13	76	96	1 625	2 612	129	106	339	469	5 548
Nbre d'ÉTP	113,98	16,25	90,36	132,61	2 069,74	3 702,75	173,60	156,00	456,11	590,11	7 501,51
Total des médecins											
Nbre de médecins	196	44	457	217	4 082	6 117	577	282	1 121	1 616	14 709
Nbre d'ÉTP	174,68	26,54	289,90	202,85	3 707,11	5 778,23	409,51	264,36	953,42	1 303,09	13 109,69

Source : BDNM, ICIS

* Les totaux pour le Canada sont les totaux pour les dix provinces, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ne soumettant pas de données à l'ICIS actuellement.

s.o. = sans objet - Aucun médecin équivalent à temps plein rémunéré à l'acte n'exerçait cette spécialité dans cette province.

Notes

Les montants repères correspondent aux 40^e et 60^e percentiles.

L'année de référence est 1995-1996.

Basé sur les paiements bruts.

Les médecins payés en vertu d'autres régimes de rémunération comme les salaires ou la vacation ne sont pas inclus.

Tableau 4-3 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, 1996-1997

Médecine interne

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
Sous le montant repère inférieur											
Nbre de médecins	30	8	98	29	663	929	141	53	214	236	2 401
Nbre d'ÉTP	9,93	1,51	48,61	9,48	331,67	376,02	56,54	20,74	94,67	106,10	1 055,27
Entre les montants repères											
Nbre de médecins et d'ÉTP	9	3	34	14	351	364	22	11	56	102	966
Au-dessus du montant repère supérieur											
Nbre de médecins	41	6	26	41	620	938	43	45	119	170	2 049
Nbre d'ÉTP	56,28	7,28	31,28	60,21	770,60	1 442,75	63,10	70,62	169,33	225,12	2 896,57
Total des médecins											
Nbre de médecins	80	17	158	84	1 634	2 231	206	109	389	508	5 416
Nbre d'ÉTP	75,21	11,79	113,89	83,69	1 453,27	2 182,77	141,64	102,36	320,00	433,22	4 917,84

Source : BDNM, ICIS

* Les totaux pour le Canada sont les totaux pour les dix provinces, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ne soumettant pas de données à l'ICIS actuellement.

s.o. = sans objet - Aucun médecin équivalent à temps plein rémunéré à l'acte n'exerçait cette spécialité dans cette province.

Notes

Les montants repères correspondent aux 40^e et 60^e percentiles.

L'année de référence est 1995-1996.

Basé sur les paiements bruts.

Les médecins payés en vertu d'autres régimes de rémunération comme les salaires ou la vacation ne sont pas inclus.

Tableau 4-4 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, 1996-1997

Neurologie et EEG

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
Sous le montant repère inférieur											
Nbre de médecins	4	1	13	1	80	77	12	4	31	31	254
Nbre d'ÉTP	2,50	0,08	5,57	0,01	36,42	32,84	6,02	1,29	15,38	16,59	116,70
Entre les montants repères											
Nbre de médecins et d'ÉTP	3	0	3	0	37	35	1	2	8	16	105
Au-dessus du montant repère supérieur											
Nbre de médecins	2	0	2	9	83	79	8	7	8	21	219
Nbre d'ÉTP	2,37	0,00	2,57	13,35	112,13	121,80	10,77	11,10	11,77	26,27	312,13
Total des médecins											
Nbre de médecins	9	1	18	10	200	191	21	13	47	68	578
Nbre d'ÉTP	7,87	0,08	11,14	13,36	185,55	189,64	17,79	14,39	35,15	58,86	533,83

Source : BDNM, ICIS

* Les totaux pour le Canada sont les totaux pour les dix provinces, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ne soumettant pas de données à l'ICIS actuellement.

s.o. = sans objet - Aucun médecin équivalent à temps plein rémunéré à l'acte n'exerçait cette spécialité dans cette province.

Notes

Les montants repères correspondent aux 40^e et 60^e percentiles.

L'année de référence est 1995-1996.

Basé sur les paiements bruts.

Les médecins payés en vertu d'autres régimes de rémunération comme les salaires ou la vacation ne sont pas inclus.

Tableau 4-5 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, 1996-1997

Psychiatrie et neuropsychiatrie

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
Sous le montant repère inférieur											
Nbre de médecins	10	7	65	21	442	648	66	18	76	271	1 624
Nbre d'ÉTP	2,65	1,41	19,13	9,03	219,66	297,83	31,31	10,00	41,65	147,69	780,36
Entre les montants repères											
Nbre de médecins et d'ÉTP	3	1	12	1	182	305	20	3	53	81	661
Au-dessus du montant repère supérieur											
Nbre de médecins	22	2	16	13	311	755	40	18	115	69	1 361
Nbre d'ÉTP	33,73	2,74	20,37	17,93	416,33	1 009,53	50,60	28,18	150,40	82,92	1 812,73
Total des médecins											
Nbre de médecins	35	10	93	35	935	1 708	126	39	244	421	3 646
Nbre d'ÉTP	39,38	5,15	51,50	27,96	817,99	1 612,36	101,91	41,18	245,05	311,61	3 254,09

Source : BDNM, ICIS

* Les totaux pour le Canada sont les totaux pour les dix provinces, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ne soumettant pas de données à l'ICIS actuellement.

s.o. = sans objet - Aucun médecin équivalent à temps plein rémunéré à l'acte n'exerçait cette spécialité dans cette province.

Notes

Les montants repères correspondent aux 40^e et 60^e percentiles.

L'année de référence est 1995-1996.

Basé sur les paiements bruts.

Les médecins payés en vertu d'autres régimes de rémunération comme les salaires ou la vacation ne sont pas inclus.

Tableau 4-6 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, 1996-1997

Pédiatrie

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
Sous le montant repère inférieur											
Nbre de médecins	24	4	64	12	170	368	60	20	112	111	945
Nbre d'ÉTP	8,51	0,02	11,93	2,62	77,52	102,59	25,25	8,32	43,26	37,68	317,70
Entre les montants repères											
Nbre de médecins et d'ÉTP	5	0	8	7	146	125	10	11	42	37	391
Au-dessus du montant repère supérieur											
Nbre de médecins	7	2	4	10	213	346	34	11	48	31	706
Nbre d'ÉTP	8,95	2,97	4,55	14,27	279,36	503,17	44,32	15,22	61,99	39,44	974,24
Total des médecins											
Nbre de médecins	36	6	76	29	529	839	104	42	202	179	2 042
Nbre d'ÉTP	22,46	2,99	24,48	23,89	502,88	730,76	79,57	34,54	147,25	114,12	1 682,94

Source : BDNM, ICIS

* Les totaux pour le Canada sont les totaux pour les dix provinces, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ne soumettant pas de données à l'ICIS actuellement.

s.o. = sans objet - Aucun médecin équivalent à temps plein rémunéré à l'acte n'exerçait cette spécialité dans cette province.

Notes

Les montants repères correspondent aux 40^e et 60^e percentiles.

L'année de référence est 1995-1996.

Basé sur les paiements bruts.

Les médecins payés en vertu d'autres régimes de rémunération comme les salaires ou la vacation ne sont pas inclus.

Tableau 4-7 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, 1996-1997

Dermatologie

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
Sous le montant repère inférieur											
Nbre de médecins	3	1	11	6	73	81	8	5	12	39	239
Nbre d'ÉTP	0,62	0,77	6,10	4,16	47,84	40,24	3,35	3,16	6,31	21,18	133,73
Entre les montants repères											
Nbre de médecins et d'ÉTP	1	0	0	1	34	26	2	2	9	10	85
Au-dessus du montant repère supérieur											
Nbre de médecins	2	0	1	0	75	88	3	0	13	11	193
Nbre d'ÉTP	2,17	0,00	1,29	0,00	87,14	110,32	3,45	0,00	17,80	12,73	234,90
Total des médecins											
Nbre de médecins	6	1	12	7	182	195	13	7	34	60	517
Nbre d'ÉTP	3,79	0,77	7,39	5,16	168,98	176,56	8,80	5,16	33,11	43,91	453,63

Source : BDNM, ICIS

* Les totaux pour le Canada sont les totaux pour les dix provinces, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ne soumettant pas de données à l'ICIS actuellement.

s.o. = sans objet - Aucun médecin équivalent à temps plein rémunéré à l'acte n'exerçait cette spécialité dans cette province.

Notes

Les montants repères correspondent aux 40^e et 60^e percentiles.

L'année de référence est 1995-1996.

Basé sur les paiements bruts.

Les médecins payés en vertu d'autres régimes de rémunération comme les salaires ou la vacation ne sont pas inclus.

Tableau 4-8 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, 1996-1997

Physiatrie et réadaptation

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
Sous le montant repère inférieur											
Nbre de médecins	0	1	7	2	13	42	4	2	20	28	119
Nbre d'ÉTP	0,00	0,18	4,06	0,38	5,21	18,86	2,48	0,60	10,00	8,68	50,45
Entre les montants repères											
Nbre de médecins et d'ÉTP	0	0	3	0	7	26	5	2	1	7	51
Au-dessus du montant repère supérieur											
Nbre de médecins	0	0	1	3	48	50	1	0	1	0	104
Nbre d'ÉTP	0,00	0,00	1,01	3,81	75,59	75,47	1,36	0,00	2,87	0,00	160,11
Total des médecins											
Nbre de médecins	0	1	11	5	68	118	10	4	22	35	274
Nbre d'ÉTP	0,00	0,18	8,07	4,19	87,80	120,33	8,84	2,60	13,87	15,68	261,56

Source : BDNM, ICIS

* Les totaux pour le Canada sont les totaux pour les dix provinces, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ne soumettant pas de données à l'ICIS actuellement.

s.o. = sans objet - Aucun médecin équivalent à temps plein rémunéré à l'acte n'exerçait cette spécialité dans cette province.

Notes

Les montants repères correspondent aux 40^e et 60^e percentiles.

L'année de référence est 1995-1996.

Basé sur les paiements bruts.

Les médecins payés en vertu d'autres régimes de rémunération comme les salaires ou la vacation ne sont pas inclus.

Tableau 4-9 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, 1996-1997

Anesthésie

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
Sous le montant repère inférieur											
Nbre de médecins	14	5	44	15	188	316	95	29	105	124	935
Nbre d'ÉTP	8,49	2,32	25,14	9,56	91,05	163,10	48,96	19,25	74,04	68,06	509,97
Entre les montants repères											
Nbre de médecins et d'ÉTP	7	0	19	12	71	163	2	14	43	54	385
Au-dessus du montant repère supérieur											
Nbre de médecins	9	3	26	20	275	356	0	25	35	167	916
Nbre d'ÉTP	10,48	3,26	29,29	23,04	328,59	439,71	0,00	30,88	41,95	203,63	1 110,83
Total des médecins											
Nbre de médecins	30	8	89	47	534	835	97	68	183	345	2 236
Nbre d'ÉTP	25,97	5,58	73,43	44,60	490,64	765,81	50,96	64,13	158,99	325,69	2 005,80

Source : BDNM, ICIS

* Les totaux pour le Canada sont les totaux pour les dix provinces, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ne soumettant pas de données à l'ICIS actuellement.

s.o. = sans objet - Aucun médecin équivalent à temps plein rémunéré à l'acte n'exerçait cette spécialité dans cette province.

Notes

Les montants repères correspondent aux 40^e et 60^e percentiles.

L'année de référence est 1995-1996.

Basé sur les paiements bruts.

Les médecins payés en vertu d'autres régimes de rémunération comme les salaires ou la vacation ne sont pas inclus.

Tableau 4-10 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, 1996-1997

Spécialistes chirurgicaux

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
Sous le montant repère inférieur											
Nbre de médecins	50	6	129	97	876	1 169	156	74	260	555	3 372
Nbre d'ÉTP	22,86	2,43	65,51	47,14	466,84	505,97	84,33	40,09	131,38	305,89	1 672,44
Entre les montants repères											
Nbre de médecins et d'ÉTP	7	8	47	45	436	422	49	32	108	216	1 370
Au-dessus du montant repère supérieur											
Nbre de médecins	54	13	78	64	728	1 411	68	97	190	166	2 869
Nbre d'ÉTP	68,43	17,58	94,81	77,88	868,74	1 878,45	83,61	136,38	240,09	203,65	3 669,62
Total des médecins											
Nbre de médecins	111	27	254	206	2 040	3 002	273	203	558	937	7 611
Nbre d'ÉTP	98,29	28,01	207,32	170,02	1 771,58	2 806,42	216,94	208,47	479,47	725,54	6 712,06

Source : BDNM, ICIS

* Les totaux pour le Canada sont les totaux pour les dix provinces, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ne soumettant pas de données à l'ICIS actuellement.

s.o. = sans objet - Aucun médecin équivalent à temps plein rémunéré à l'acte n'exerçait cette spécialité dans cette province.

Notes

Les montants repères correspondent aux 40^e et 60^e percentiles.

L'année de référence est 1995-1996.

Basé sur les paiements bruts.

Les médecins payés en vertu d'autres régimes de rémunération comme les salaires ou la vacation ne sont pas inclus.

Tableau 4-11 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, 1996-1997

Chirurgie générale

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
Sous le montant repère inférieur											
Nbre de médecins	14	2	30	21	242	319	49	24	54	100	855
Nbre d'ÉTP	4,78	0,31	13,20	6,37	108,75	129,98	23,24	12,93	24,34	50,44	374,34
Entre les montants repères											
Nbre de médecins et d'ÉTP	2	1	7	6	100	112	11	12	26	54	331
Au-dessus du montant repère supérieur											
Nbre de médecins	17	8	27	16	177	365	20	23	45	50	748
Nbre d'ÉTP	22,75	11,21	33,17	18,98	216,10	482,07	24,37	28,73	55,05	60,21	952,64
Total des médecins											
Nbre de médecins	33	11	64	43	519	796	80	59	125	204	1 934
Nbre d'ÉTP	29,53	12,52	53,37	31,35	424,85	724,05	58,61	53,66	105,39	164,65	1 657,98

Source : BDNM, ICIS

* Les totaux pour le Canada sont les totaux pour les dix provinces, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ne soumettant pas de données à l'ICIS actuellement.

s.o. = sans objet - Aucun médecin équivalent à temps plein rémunéré à l'acte n'exerçait cette spécialité dans cette province.

Notes

Les montants repères correspondent aux 40^e et 60^e percentiles.

L'année de référence est 1995-1996.

Basé sur les paiements bruts.

Les médecins payés en vertu d'autres régimes de rémunération comme les salaires ou la vacation ne sont pas inclus.

Tableau 4-12 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, 1996-1997

Chirurgie thoracique/cardiovasculaire

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
Sous le montant repère inférieur											
Nbre de médecins	5	0	4	11	24	13	11	3	8	12	91
Nbre d'ÉTP	1,95	0,00	1,69	7,26	11,92	6,93	6,38	2,41	6,22	7,76	52,52
Entre les montants repères											
Nbre de médecins et d'ÉTP	0	0	3	0	13	3	1	2	0	6	28
Au-dessus du montant repère supérieur											
Nbre de médecins	1	0	6	3	34	10	1	5	9	2	71
Nbre d'ÉTP	1,20	0,00	7,22	3,09	43,71	12,41	1,42	7,67	11,55	2,42	90,69
Total des médecins											
Nbre de médecins	6	0	13	14	71	26	13	10	17	20	190
Nbre d'ÉTP	3,15	0,00	11,91	10,35	68,63	22,34	8,80	12,08	17,77	16,18	171,21

Source : BDNM, ICIS

* Les totaux pour le Canada sont les totaux pour les dix provinces, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ne soumettant pas de données à l'ICIS actuellement.

s.o. = sans objet - Aucun médecin équivalent à temps plein rémunéré à l'acte n'exerçait cette spécialité dans cette province.

Notes

Les montants repères correspondent aux 40^e et 60^e percentiles.

L'année de référence est 1995-1996.

Basé sur les paiements bruts.

Les médecins payés en vertu d'autres régimes de rémunération comme les salaires ou la vacation ne sont pas inclus.

Pour la chirurgie thoracique/cardiovasculaire pour l'Île-du-Prince-Édouard on utilise les montants repères de la chirurgie générale car aucun médecin n'exerçait cette spécialité dans cette province au cours de l'année de référence.

Tableau 4-13 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, 1996-1997

Urologie

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
Sous le montant repère inférieur											
Nbre de médecins	3	1	12	13	56	74	15	4	9	33	220
Nbre d'ÉTP	2,25	0,91	9,13	7,51	35,36	33,07	9,98	3,21	6,59	20,07	128,08
Entre les montants repères											
Nbre de médecins et d'ÉTP	0	0	5	5	34	31	2	7	12	17	113
Au-dessus du montant repère supérieur											
Nbre de médecins	5	0	2	3	43	107	2	3	9	21	195
Nbre d'ÉTP	5,49	0,00	2,46	3,97	49,13	138,43	2,41	3,87	10,22	26,37	242,35
Total des médecins											
Nbre de médecins	8	1	19	21	133	212	19	14	30	71	528
Nbre d'ÉTP	7,74	0,91	16,59	16,48	118,49	202,50	14,39	14,08	28,81	63,44	483,43

Source : BDNM, ICIS

* Les totaux pour le Canada sont les totaux pour les dix provinces, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ne soumettant pas de données à l'ICIS actuellement.

s.o. = sans objet - Aucun médecin équivalent à temps plein rémunéré à l'acte n'exerçait cette spécialité dans cette province.

Notes

Les montants repères correspondent aux 40^e et 60^e percentiles.

L'année de référence est 1995-1996.

Basé sur les paiements bruts.

Les médecins payés en vertu d'autres régimes de rémunération comme les salaires ou la vacation ne sont pas inclus.

Tableau 4-14 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, 1996-1997

Chirurgie orthopédique

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
Sous le montant repère inférieur											
Nbre de médecins	8	1	9	10	98	165	13	8	46	105	463
Nbre d'ÉTP	4,43	0,03	2,73	4,64	50,17	71,88	7,84	4,93	21,12	61,14	228,91
Entre les montants repères											
Nbre de médecins et d'ÉTP	1	1	3	3	55	60	12	5	23	33	196
Au-dessus du montant repère supérieur											
Nbre de médecins	6	2	12	13	132	164	7	14	22	10	382
Nbre d'ÉTP	7,04	2,78	14,54	15,19	158,89	203,70	7,88	19,18	24,88	10,93	465,01
Total des médecins											
Nbre de médecins	15	4	24	26	285	389	32	27	91	148	1 041
Nbre d'ÉTP	12,47	3,81	20,27	22,83	264,06	335,58	27,72	29,11	69,00	105,07	889,92

Source : BDNM, ICIS

* Les totaux pour le Canada sont les totaux pour les dix provinces, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ne soumettant pas de données à l'ICIS actuellement.

s.o. = sans objet - Aucun médecin équivalent à temps plein rémunéré à l'acte n'exerçait cette spécialité dans cette province.

Notes

Les montants repères correspondent aux 40^e et 60^e percentiles.

L'année de référence est 1995-1996.

Basé sur les paiements bruts.

Les médecins payés en vertu d'autres régimes de rémunération comme les salaires ou la vacation ne sont pas inclus.

Tableau 4-15 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, 1996-1997

Chirurgie plastique

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
Sous le montant repère inférieur											
Nbre de médecins	1	0	5	4	47	59	6	6	16	28	172
Nbre d'ÉTP	0,64	0,00	3,85	2,32	25,59	21,18	3,36	3,13	10,39	18,13	88,59
Entre les montants repères											
Nbre de médecins et d'ÉTP	0	0	3	7	25	21	1	3	4	15	79
Au-dessus du montant repère supérieur											
Nbre de médecins	1	0	2	3	36	77	7	6	14	10	156
Nbre d'ÉTP	1,40	0,00	2,47	3,20	44,15	98,74	8,94	7,78	17,29	11,29	195,26
Total des médecins											
Nbre de médecins	2	0	10	14	108	157	14	15	34	53	407
Nbre d'ÉTP	2,04	0,00	9,32	12,52	94,74	140,92	13,30	13,91	31,68	44,42	362,85

Source : BDNM, ICIS

* Les totaux pour le Canada sont les totaux pour les dix provinces, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ne soumettant pas de données à l'ICIS actuellement.

s.o. = sans objet - Aucun médecin équivalent à temps plein rémunéré à l'acte n'exerçait cette spécialité dans cette province.

Notes

Les montants repères correspondent aux 40^e et 60^e percentiles.

L'année de référence est 1995-1996.

Basé sur les paiements bruts.

Les médecins payés en vertu d'autres régimes de rémunération comme les salaires ou la vacation ne sont pas inclus.

Tableau 4-16 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, 1996-1997

Neurochirurgie

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
Sous le montant repère inférieur											
Nbre de médecins	1	0	5	6	27	38	3	3	2	12	97
Nbre d'ÉTP	0,30	0,00	0,88	1,49	8,99	13,32	1,58	2,30	1,33	6,49	36,68
Entre les montants repères											
Nbre de médecins et d'ÉTP	0	0	1	2	10	15	4	0	3	10	45
Au-dessus du montant repère supérieur											
Nbre de médecins	2	0	0	0	24	27	0	4	9	6	72
Nbre d'ÉTP	3,58	0,00	0,00	0,00	31,55	34,50	0,00	6,23	10,48	7,84	94,18
Total des médecins											
Nbre de médecins	3	0	6	8	61	80	7	7	14	28	214
Nbre d'ÉTP	3,88	0,00	1,88	3,49	50,54	62,82	5,58	8,53	14,81	24,33	175,86

Source : BDNM, ICIS

* Les totaux pour le Canada sont les totaux pour les dix provinces, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ne soumettant pas de données à l'ICIS actuellement.

s.o. = sans objet - Aucun médecin équivalent à temps plein rémunéré à l'acte n'exerçait cette spécialité dans cette province.

Notes

Les montants repères correspondent aux 40^e et 60^e percentiles.

L'année de référence est 1995-1996.

Basé sur les paiements bruts.

Les médecins payés en vertu d'autres régimes de rémunération comme les salaires ou la vacation ne sont pas inclus.

Tableau 4-17 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, 1996-1997

Ophthalmologie

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
Sous le montant repère inférieur											
Nbre de médecins	5	1	14	9	108	178	14	8	45	100	482
Nbre d'ÉTP	2,59	0,23	9,15	5,91	65,91	82,45	6,70	2,59	23,62	51,87	251,02
Entre les montants repères											
Nbre de médecins et d'ÉTP	1	3	11	8	74	51	4	0	8	36	196
Au-dessus du montant repère supérieur											
Nbre de médecins	7	0	19	12	95	217	11	18	35	45	459
Nbre d'ÉTP	8,06	0,00	22,60	16,55	108,47	302,34	13,74	29,16	49,90	59,08	609,90
Total des médecins											
Nbre de médecins	13	4	44	29	277	446	29	26	88	181	1 137
Nbre d'ÉTP	11,65	3,23	42,75	30,46	248,38	435,79	24,44	31,75	81,52	146,95	1 056,92

Source : BDNM, ICIS

* Les totaux pour le Canada sont les totaux pour les dix provinces, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ne soumettant pas de données à l'ICIS actuellement.

s.o. = sans objet - Aucun médecin équivalent à temps plein rémunéré à l'acte n'exerçait cette spécialité dans cette province.

Notes

Les montants repères correspondent aux 40^e et 60^e percentiles.

L'année de référence est 1995-1996.

Basé sur les paiements bruts.

Les médecins payés en vertu d'autres régimes de rémunération comme les salaires ou la vacation ne sont pas inclus.

Tableau 4-18 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, 1996-1997

Oto-rhino-laryngologie

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
Sous le montant repère inférieur											
Nbre de médecins	2	0	19	7	89	84	18	4	12	51	286
Nbre d'ÉTP	0,97	0,00	8,84	4,16	49,66	31,84	10,34	2,99	6,55	30,62	145,97
Entre les montants repères											
Nbre de médecins et d'ÉTP	1	2	4	7	40	37	2	0	10	18	121
Au-dessus du montant repère supérieur											
Nbre de médecins	5	0	2	3	58	112	0	7	11	5	203
Nbre d'ÉTP	6,36	0,00	2,09	3,88	65,74	145,66	0,00	11,29	13,58	5,41	254,01
Total des médecins											
Nbre de médecins	8	2	25	17	187	233	20	11	33	74	610
Nbre d'ÉTP	8,33	2,00	14,93	15,04	155,40	214,50	12,34	14,28	30,13	54,03	520,98

Source : BDNM, ICIS

* Les totaux pour le Canada sont les totaux pour les dix provinces, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ne soumettant pas de données à l'ICIS actuellement.

s.o. = sans objet - Aucun médecin équivalent à temps plein rémunéré à l'acte n'exerçait cette spécialité dans cette province.

Notes

Les montants repères correspondent aux 40^e et 60^e percentiles.

L'année de référence est 1995-1996.

Basé sur les paiements bruts.

Les médecins payés en vertu d'autres régimes de rémunération comme les salaires ou la vacation ne sont pas inclus.

Tableau 4-19 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, 1996-1997

Obstétrique/gynécologie

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
Sous le montant repère inférieur											
Nbre de médecins	11	1	31	16	185	239	27	14	68	114	706
Nbre d'ÉTP	4,95	0,95	16,04	7,48	110,49	115,32	14,91	5,60	31,22	59,37	366,33
Entre les montants repères											
Nbre de médecins et d'ÉTP	2	1	10	7	85	92	12	3	22	27	261
Au-dessus du montant repère supérieur											
Nbre de médecins	10	3	8	11	129	332	20	17	36	17	583
Nbre d'ÉTP	12,55	3,59	10,26	13,02	151,00	460,60	24,85	22,47	47,14	20,10	765,58
Total des médecins											
Nbre de médecins	23	5	49	34	399	663	59	34	126	158	1 550
Nbre d'ÉTP	19,50	5,54	36,30	27,50	346,49	667,92	51,76	31,07	100,36	106,47	1 392,91

Source : BDNM, ICIS

* Les totaux pour le Canada sont les totaux pour les dix provinces, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ne soumettant pas de données à l'ICIS actuellement.

s.o. = sans objet - Aucun médecin équivalent à temps plein rémunéré à l'acte n'exerçait cette spécialité dans cette province.

Notes

Les montants repères correspondent aux 40^e et 60^e percentiles.

L'année de référence est 1995-1996.

Basé sur les paiements bruts.

Les médecins payés en vertu d'autres régimes de rémunération comme les salaires ou la vacation ne sont pas inclus.

Tableau 4-20 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, 1996-1997

Spécialistes (médicaux et chirurgicaux)

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
Sous le montant repère inférieur											
Nbre de médecins	135	33	431	183	2 505	3 630	542	205	830	1 395	9 889
Nbre d'ÉTP	55,56	8,72	186,05	82,38	1 276,21	1 537,45	258,24	103,45	416,69	711,87	4 636,62
Entre les montants repères											
Nbre de médecins et d'ÉTP	35	12	126	80	1 264	1 466	111	77	320	523	4 014
Au-dessus du montant repère supérieur											
Nbre de médecins	137	26	154	160	2 353	4 023	197	203	529	635	8 417
Nbre d'ÉTP	182,41	33,83	185,17	210,49	2 938,48	5 581,20	257,21	292,38	696,20	793,76	11 171,13
Total des médecins											
Nbre de médecins	307	71	711	423	6 122	9 119	850	485	1 679	2 553	22 320
Nbre d'ÉTP	272,97	54,55	497,22	372,87	5 478,69	8 584,65	626,45	472,83	1 432,89	2 028,63	19 821,75

Source : BDNM, ICIS

* Les totaux pour le Canada sont les totaux pour les dix provinces, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ne soumettant pas de données à l'ICIS actuellement.

s.o. = sans objet - Aucun médecin équivalent à temps plein rémunéré à l'acte n'exerçait cette spécialité dans cette province.

Notes

Les montants repères correspondent aux 40^e et 60^e percentiles.

L'année de référence est 1995-1996.

Basé sur les paiements bruts.

Les médecins payés en vertu d'autres régimes de rémunération comme les salaires ou la vacation ne sont pas inclus.

Tableau 4-21 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, 1996-1997

Total des médecins

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
Sous le montant repère inférieur											
Nbre de médecins	446	72	935	478	5 420	7 965	1 007	571	1 954	4 009	22 857
Nbre d'ÉTP	121,95	17,69	394,66	196,46	2 627,74	3 379,48	422,33	237,42	995,62	1 979,49	10 372,84
Entre les montants repères											
Nbre de médecins et d'ÉTP	91	28	310	174	2 465	3 075	237	175	819	1 531	8 905
Au-dessus du montant repère supérieur											
Nbre de médecins	328	85	416	394	4 647	8 786	534	630	1 344	1 584	18 748
Nbre d'ÉTP	451,29	115,14	511,18	516,79	5 729,56	12 018,58	702,65	889,41	1 739,67	1 941,05	24 615,32
Total des médecins											
Nbre de médecins	865	185	1 661	1 046	12 532	19 826	1 778	1 376	4 117	7 124	50 510
Nbre d'ÉTP	664,24	160,83	1 215,84	887,25	10 822,30	18 473,06	1 361,98	1 301,83	3 554,29	5 451,54	43 893,16

Source : BDNM, ICIS

* Les totaux pour le Canada sont les totaux pour les dix provinces, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ne soumettant pas de données à l'ICIS actuellement.

s.o. = sans objet - Aucun médecin équivalent à temps plein rémunéré à l'acte n'exerçait cette spécialité dans cette province.

Notes

Les montants repères correspondent aux 40^e et 60^e percentiles.

L'année de référence est 1995-1996.

Basé sur les paiements bruts.

Les médecins payés en vertu d'autres régimes de rémunération comme les salaires ou la vacation ne sont pas inclus.

Tableau 5-1 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, 1997-1998

Médecine familiale

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
Sous le montant repère inférieur											
Nbre de médecins	302	42	504	282	2 716	4 011	467	343	1 060	2 675	12 402
Nbre d'ÉTP	67,96	11,09	207,47	128,98	1 292,76	1 735,01	173,90	128,56	563,35	1 273,28	5 582,36
Entre les montants repères											
Nbre de médecins et d'ÉTP	46	13	192	90	1 158	1 577	142	97	488	1 017	4 820
Au-dessus du montant repère supérieur											
Nbre de médecins	211	59	207	224	2 349	4 885	305	402	886	1 075	10 603
Nbre d'ÉTP	298,29	78,99	256,49	291,37	2 855,84	6 665,81	404,86	562,42	1 142,91	1 312,63	13 869,61
Total des médecins											
Nbre de médecins	559	114	903	596	6 223	10 473	914	842	2 434	4 767	27 825
Nbre d'ÉTP	412,25	103,08	655,96	510,35	5 306,60	9 977,82	720,76	787,98	2 194,26	3 602,91	24 271,97

Source : BDNM, ICIS

* Les totaux pour le Canada sont les totaux pour les dix provinces, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ne soumettant pas de données à l'ICIS actuellement.

s.o. = sans objet - Aucun médecin équivalent à temps plein rémunéré à l'acte n'exerçait cette spécialité dans cette province.

Notes

Les montants repères correspondent aux 40^e et 60^e percentiles.

L'année de référence est 1995-1996.

Basé sur les paiements bruts.

Les médecins payés en vertu d'autres régimes de rémunération comme les salaires ou la vacation ne sont pas inclus.

Tableau 5-2 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, 1997-1998

Spécialistes médicaux

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
Sous le montant repère inférieur											
Nbre de médecins	85	28	262	86	1 500	2 413	398	136	591	824	6 323
Nbre d'ÉTP	33,31	5,86	109,77	32,66	776,18	1 014,34	179,11	63,22	297,33	385,79	2 897,57
Entre les montants repères											
Nbre de médecins et d'ÉTP	39	10	84	39	843	1 001	62	53	197	294	2 622
Au-dessus du montant repère supérieur											
Nbre de médecins	87	10	81	101	1 674	2 761	121	98	360	522	5 815
Nbre d'ÉTP	119,53	12,03	97,40	138,78	2 142,79	3 995,20	164,72	144,10	484,76	662,35	7 961,66
Total des médecins											
Nbre de médecins	211	48	427	226	4 017	6 175	581	287	1 148	1 640	14 760
Nbre d'ÉTP	191,84	27,89	291,17	210,44	3 761,97	6 010,54	405,83	260,32	979,09	1 342,14	13 481,23

Source : BDNM, ICIS

* Les totaux pour le Canada sont les totaux pour les dix provinces, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ne soumettant pas de données à l'ICIS actuellement.

s.o. = sans objet - Aucun médecin équivalent à temps plein rémunéré à l'acte n'exerçait cette spécialité dans cette province.

Notes

Les montants repères correspondent aux 40^e et 60^e percentiles.

L'année de référence est 1995-1996.

Basé sur les paiements bruts.

Les médecins payés en vertu d'autres régimes de rémunération comme les salaires ou la vacation ne sont pas inclus.

Tableau 5-3 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, 1997-1998

Médecine interne

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
Sous le montant repère inférieur											
Nbre de médecins	30	10	94	26	584	902	141	49	211	230	2 277
Nbre d'ÉTP	9,55	2,15	44,72	8,10	304,61	373,26	58,29	19,73	99,16	101,23	1 020,80
Entre les montants repères											
Nbre de médecins et d'ÉTP	13	5	37	18	372	335	24	15	48	100	967
Au-dessus du montant repère supérieur											
Nbre de médecins	40	5	29	41	642	1 015	43	45	136	188	2 184
Nbre d'ÉTP	55,58	5,74	34,76	60,25	802,55	1 592,86	63,61	69,40	190,36	251,54	3 126,65
Total des médecins											
Nbre de médecins	83	20	160	85	1 598	2 252	208	109	395	518	5 428
Nbre d'ÉTP	78,13	12,89	116,48	86,35	1 479,16	2 301,12	145,90	104,13	337,52	452,77	5 114,45

Source : BDNM, ICIS

* Les totaux pour le Canada sont les totaux pour les dix provinces, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ne soumettant pas de données à l'ICIS actuellement.

s.o. = sans objet - Aucun médecin équivalent à temps plein rémunéré à l'acte n'exerçait cette spécialité dans cette province.

Notes

Les montants repères correspondent aux 40^e et 60^e percentiles.

L'année de référence est 1995-1996.

Basé sur les paiements bruts.

Les médecins payés en vertu d'autres régimes de rémunération comme les salaires ou la vacation ne sont pas inclus.

Tableau 5-4 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, 1997-1998

Neurologie et EEG

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
Sous le montant repère inférieur											
Nbre de médecins	3	3	9	2	73	77	10	3	31	29	240
Nbre d'ÉTP	0,73	0,39	5,06	0,16	38,18	33,95	3,66	0,70	15,31	13,45	111,59
Entre les montants repères											
Nbre de médecins et d'ÉTP	4	0	2	0	42	36	3	3	11	17	118
Au-dessus du montant repère supérieur											
Nbre de médecins	2	0	3	9	83	78	8	7	7	23	220
Nbre d'ÉTP	2,56	0,00	3,75	13,46	113,34	125,51	10,55	10,88	10,23	28,65	318,93
Total des médecins											
Nbre de médecins	9	3	14	11	198	191	21	13	49	69	578
Nbre d'ÉTP	7,29	0,39	10,81	13,62	193,52	195,46	17,21	14,58	36,54	59,10	548,52

Source : BDNM, ICIS

* Les totaux pour le Canada sont les totaux pour les dix provinces, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ne soumettant pas de données à l'ICIS actuellement.

s.o. = sans objet - Aucun médecin équivalent à temps plein rémunéré à l'acte n'exerçait cette spécialité dans cette province.

Notes

Les montants repères correspondent aux 40^e et 60^e percentiles.

L'année de référence est 1995-1996.

Basé sur les paiements bruts.

Les médecins payés en vertu d'autres régimes de rémunération comme les salaires ou la vacation ne sont pas inclus.

Tableau 5-5 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, 1997-1998

Psychiatrie et neuropsychiatrie

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
Sous le montant repère inférieur											
Nbre de médecins	6	5	59	25	419	649	72	20	80	281	1 616
Nbre d'ÉTP	1,16	0,98	18,39	9,06	214,38	298,21	33,97	7,51	40,17	148,08	771,91
Entre les montants repères											
Nbre de médecins et d'ÉTP	6	3	14	3	170	310	21	9	42	77	655
Au-dessus du montant repère supérieur											
Nbre de médecins	23	1	15	12	333	762	34	13	117	76	1 386
Nbre d'ÉTP	33,71	1,51	19,26	17,05	443,08	1 036,98	43,50	22,66	154,03	92,00	1 863,78
Total des médecins											
Nbre de médecins	35	9	88	40	922	1 721	127	42	239	434	3 657
Nbre d'ÉTP	40,87	5,49	51,65	29,11	827,46	1 645,19	98,47	39,17	236,20	317,08	3 290,69

Source : BDNM, ICIS

* Les totaux pour le Canada sont les totaux pour les dix provinces, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ne soumettant pas de données à l'ICIS actuellement.

s.o. = sans objet - Aucun médecin équivalent à temps plein rémunéré à l'acte n'exerçait cette spécialité dans cette province.

Notes

Les montants repères correspondent aux 40^e et 60^e percentiles.

L'année de référence est 1995-1996.

Basé sur les paiements bruts.

Les médecins payés en vertu d'autres régimes de rémunération comme les salaires ou la vacation ne sont pas inclus.

Tableau 5-6 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, 1997-1998

Pédiatrie

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
Sous le montant repère inférieur											
Nbre de médecins	23	6	36	12	174	364	59	23	123	109	929
Nbre d'ÉTP	9,96	0,11	10,76	3,18	79,18	96,91	24,40	12,07	53,55	35,00	325,12
Entre les montants repères											
Nbre de médecins et d'ÉTP	6	0	6	4	155	129	10	8	39	38	395
Au-dessus du montant repère supérieur											
Nbre de médecins	9	2	4	13	209	365	33	10	47	34	726
Nbre d'ÉTP	12,54	2,59	4,59	17,30	274,92	535,20	43,49	13,79	62,44	43,03	1 009,89
Total des médecins											
Nbre de médecins	38	8	46	29	538	858	102	41	209	181	2 050
Nbre d'ÉTP	28,50	2,70	21,35	24,48	509,10	761,11	77,89	33,86	154,99	116,03	1 730,01

Source : BDNM, ICIS

* Les totaux pour le Canada sont les totaux pour les dix provinces, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ne soumettant pas de données à l'ICIS actuellement.

s.o. = sans objet - Aucun médecin équivalent à temps plein rémunéré à l'acte n'exerçait cette spécialité dans cette province.

Notes

Les montants repères correspondent aux 40^e et 60^e percentiles.

L'année de référence est 1995-1996.

Basé sur les paiements bruts.

Les médecins payés en vertu d'autres régimes de rémunération comme les salaires ou la vacation ne sont pas inclus.

Tableau 5-7 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, 1997-1998

Dermatologie

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
Sous le montant repère inférieur											
Nbre de médecins	6	1	10	6	71	85	8	4	12	33	236
Nbre d'ÉTP	1,67	0,73	6,24	4,12	47,47	41,71	4,68	2,04	6,97	18,25	133,88
Entre les montants repères											
Nbre de médecins et d'ÉTP	1	0	0	1	37	18	2	3	6	13	81
Au-dessus du montant repère supérieur											
Nbre de médecins	2	0	1	0	74	96	1	0	15	13	202
Nbre d'ÉTP	2,22	0,00	1,15	0,00	86,11	124,07	1,17	0,00	20,83	15,80	251,35
Total des médecins											
Nbre de médecins	9	1	11	7	182	199	11	7	33	59	519
Nbre d'ÉTP	4,89	0,73	7,39	5,12	170,58	183,78	7,85	5,04	33,80	47,05	466,23

Source : BDNM, ICIS

* Les totaux pour le Canada sont les totaux pour les dix provinces, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ne soumettant pas de données à l'ICIS actuellement.

s.o. = sans objet - Aucun médecin équivalent à temps plein rémunéré à l'acte n'exerçait cette spécialité dans cette province.

Notes

Les montants repères correspondent aux 40^e et 60^e percentiles.

L'année de référence est 1995-1996.

Basé sur les paiements bruts.

Les médecins payés en vertu d'autres régimes de rémunération comme les salaires ou la vacation ne sont pas inclus.

Tableau 5-8 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, 1997-1998

Physiatrie et réadaptation

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
Sous le montant repère inférieur											
Nbre de médecins	1	1	7	2	15	49	8	3	21	35	142
Nbre d'ÉTP	0,01	0,16	3,45	0,42	6,62	22,14	4,69	1,92	9,95	10,19	59,55
Entre les montants repères											
Nbre de médecins et d'ÉTP	0	0	3	0	5	26	2	0	1	5	42
Au-dessus du montant repère supérieur											
Nbre de médecins	0	0	1	3	49	51	2	1	1	0	108
Nbre d'ÉTP	0,00	0,00	1,06	3,81	77,29	79,20	2,40	1,01	2,99	0,00	167,76
Total des médecins											
Nbre de médecins	1	1	11	5	69	126	12	4	23	40	292
Nbre d'ÉTP	0,01	0,16	7,51	4,23	88,91	127,34	9,09	2,93	13,94	15,19	269,31

Source : BDNM, ICIS

* Les totaux pour le Canada sont les totaux pour les dix provinces, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ne soumettant pas de données à l'ICIS actuellement.

s.o. = sans objet - Aucun médecin équivalent à temps plein rémunéré à l'acte n'exerçait cette spécialité dans cette province.

Notes

Les montants repères correspondent aux 40^e et 60^e percentiles.

L'année de référence est 1995-1996.

Basé sur les paiements bruts.

Les médecins payés en vertu d'autres régimes de rémunération comme les salaires ou la vacation ne sont pas inclus.

Pour la physiatrie et la réadaptation pour Terre-Neuve on utilise les montants repères de la médecine interne car aucun médecin n'exerçait cette spécialité dans cette province au cours de l'année de référence.

Tableau 5-9 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, 1997-1998

Anesthésie

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
Sous le montant repère inférieur											
Nbre de médecins	16	2	47	13	164	287	100	34	113	107	883
Nbre d'ÉTP	10,23	1,34	21,15	7,62	85,74	148,16	49,42	19,25	72,22	59,59	474,72
Entre les montants repères											
Nbre de médecins et d'ÉTP	9	2	22	13	62	147	0	15	50	44	364
Au-dessus du montant repère supérieur											
Nbre de médecins	11	2	28	23	284	394	0	22	37	188	989
Nbre d'ÉTP	12,92	2,19	32,83	26,91	345,50	501,38	0,00	26,36	43,88	231,33	1 223,30
Total des médecins											
Nbre de médecins	36	6	97	49	510	828	100	71	200	339	2 236
Nbre d'ÉTP	32,15	5,53	75,98	47,53	493,24	796,54	49,42	60,61	166,10	334,92	2 062,02

Source : BDNM, ICIS

* Les totaux pour le Canada sont les totaux pour les dix provinces, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ne soumettant pas de données à l'ICIS actuellement.

s.o. = sans objet - Aucun médecin équivalent à temps plein rémunéré à l'acte n'exerçait cette spécialité dans cette province.

Notes

Les montants repères correspondent aux 40^e et 60^e percentiles.

L'année de référence est 1995-1996.

Basé sur les paiements bruts.

Les médecins payés en vertu d'autres régimes de rémunération comme les salaires ou la vacation ne sont pas inclus.

Tableau 5-10 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, 1997-1998

Spécialistes chirurgicaux

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
Sous le montant repère inférieur											
Nbre de médecins	47	11	121	84	778	1 057	163	79	264	530	3 134
Nbre d'ÉTP	18,79	4,52	61,63	42,84	434,15	445,43	82,19	34,33	133,04	291,28	1 548,20
Entre les montants repères											
Nbre de médecins et d'ÉTP	11	7	54	47	420	385	50	30	105	195	1 304
Au-dessus du montant repère supérieur											
Nbre de médecins	57	11	73	71	765	1 498	67	101	199	206	3 048
Nbre d'ÉTP	72,60	14,32	91,70	85,75	913,38	2 030,45	83,28	140,89	256,90	249,40	3 938,67
Total des médecins											
Nbre de médecins	115	29	248	202	1 963	2 940	280	210	568	931	7 486
Nbre d'ÉTP	102,39	25,84	207,33	175,59	1 767,53	2 860,88	215,47	205,22	494,94	735,68	6 790,87

Source : BDNM, ICIS

* Les totaux pour le Canada sont les totaux pour les dix provinces, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ne soumettant pas de données à l'ICIS actuellement.

s.o. = sans objet - Aucun médecin équivalent à temps plein rémunéré à l'acte n'exerçait cette spécialité dans cette province.

Notes

Les montants repères correspondent aux 40^e et 60^e percentiles.

L'année de référence est 1995-1996.

Basé sur les paiements bruts.

Les médecins payés en vertu d'autres régimes de rémunération comme les salaires ou la vacation ne sont pas inclus.

Tableau 5-11 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, 1997-1998

Chirurgie générale

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
Sous le montant repère inférieur											
Nbre de médecins	12	3	28	15	203	294	54	27	54	94	784
Nbre d'ÉTP	1,94	0,89	13,27	6,58	99,31	117,97	23,96	12,88	23,66	47,36	347,82
Entre les montants repères											
Nbre de médecins et d'ÉTP	1	1	8	6	103	96	7	11	23	42	298
Au-dessus du montant repère supérieur											
Nbre de médecins	19	7	23	18	183	388	21	24	51	64	798
Nbre d'ÉTP	24,90	9,41	29,80	21,09	224,07	522,99	26,06	30,70	62,65	77,19	1 028,86
Total des médecins											
Nbre de médecins	32	11	59	39	489	778	82	62	128	200	1 880
Nbre d'ÉTP	27,84	11,30	51,07	33,67	426,38	736,96	57,02	54,58	109,31	166,55	1 674,68

Source : BDNM, ICIS

* Les totaux pour le Canada sont les totaux pour les dix provinces, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ne soumettant pas de données à l'ICIS actuellement.

s.o. = sans objet - Aucun médecin équivalent à temps plein rémunéré à l'acte n'exerçait cette spécialité dans cette province.

Notes

Les montants repères correspondent aux 40^e et 60^e percentiles.

L'année de référence est 1995-1996.

Basé sur les paiements bruts.

Les médecins payés en vertu d'autres régimes de rémunération comme les salaires ou la vacation ne sont pas inclus.

Tableau 5-12 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, 1997-1998

Chirurgie thoracique/cardiovasculaire

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
Sous le montant repère inférieur											
Nbre de médecins	4	0	2	10	17	12	9	1	7	9	71
Nbre d'ÉTP	2,01	0,00	1,70	5,96	12,08	6,03	4,76	0,00	3,06	6,18	41,78
Entre les montants repères											
Nbre de médecins et d'ÉTP	0	0	3	1	6	1	3	1	1	10	26
Au-dessus du montant repère supérieur											
Nbre de médecins	1	0	7	3	41	13	1	5	11	1	83
Nbre d'ÉTP	1,08	0,00	8,94	3,12	52,28	16,14	1,16	7,59	14,52	1,28	106,11
Total des médecins											
Nbre de médecins	5	0	12	14	64	26	13	7	19	20	180
Nbre d'ÉTP	3,09	0,00	13,64	10,08	70,36	23,17	8,92	8,59	18,58	17,46	173,89

Source : BDNM, ICIS

* Les totaux pour le Canada sont les totaux pour les dix provinces, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ne soumettant pas de données à l'ICIS actuellement.

s.o. = sans objet - Aucun médecin équivalent à temps plein rémunéré à l'acte n'exerçait cette spécialité dans cette province.

Notes

Les montants repères correspondent aux 40^e et 60^e percentiles.

L'année de référence est 1995-1996.

Basé sur les paiements bruts.

Les médecins payés en vertu d'autres régimes de rémunération comme les salaires ou la vacation ne sont pas inclus.

Tableau 5-13 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, 1997-1998

Urologie

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
Sous le montant repère inférieur											
Nbre de médecins	2	1	12	12	51	69	15	5	10	30	207
Nbre d'ÉTP	0,99	0,82	10,01	6,72	34,37	28,81	9,25	3,12	5,37	19,45	118,91
Entre les montants repères											
Nbre de médecins et d'ÉTP	0	0	6	6	31	31	2	6	13	14	109
Au-dessus du montant repère supérieur											
Nbre de médecins	6	0	3	3	48	114	3	4	9	25	215
Nbre d'ÉTP	7,12	0,00	3,63	3,92	54,03	147,91	3,43	5,20	10,37	30,38	265,99
Total des médecins											
Nbre de médecins	8	1	21	21	130	214	20	15	32	69	531
Nbre d'ÉTP	8,11	0,82	19,64	16,64	119,40	207,72	14,68	14,32	28,74	63,83	493,90

Source : BDNM, ICIS

* Les totaux pour le Canada sont les totaux pour les dix provinces, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ne soumettant pas de données à l'ICIS actuellement.

s.o. = sans objet - Aucun médecin équivalent à temps plein rémunéré à l'acte n'exerçait cette spécialité dans cette province.

Notes

Les montants repères correspondent aux 40^e et 60^e percentiles.

L'année de référence est 1995-1996.

Basé sur les paiements bruts.

Les médecins payés en vertu d'autres régimes de rémunération comme les salaires ou la vacation ne sont pas inclus.

Tableau 5-14 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, 1997-1998

Chirurgie orthopédique

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
Sous le montant repère inférieur											
Nbre de médecins	7	1	6	9	98	149	17	10	55	104	456
Nbre d'ÉTP	3,43	0,05	1,14	4,73	49,97	69,20	8,06	4,10	28,89	60,40	229,97
Entre les montants repères											
Nbre de médecins et d'ÉTP	3	1	3	5	42	60	11	4	24	33	186
Au-dessus du montant repère supérieur											
Nbre de médecins	5	2	14	13	142	174	8	14	16	11	399
Nbre d'ÉTP	5,68	2,61	16,70	15,06	171,79	219,58	9,15	18,58	18,35	11,53	489,03
Total des médecins											
Nbre de médecins	15	4	23	27	282	383	36	28	95	148	1 041
Nbre d'ÉTP	12,11	3,66	20,84	24,79	263,76	348,78	28,21	26,68	71,24	104,93	905,00

Source : BDNM, ICIS

* Les totaux pour le Canada sont les totaux pour les dix provinces, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ne soumettant pas de données à l'ICIS actuellement.

s.o. = sans objet - Aucun médecin équivalent à temps plein rémunéré à l'acte n'exerçait cette spécialité dans cette province.

Notes

Les montants repères correspondent aux 40^e et 60^e percentiles.

L'année de référence est 1995-1996.

Basé sur les paiements bruts.

Les médecins payés en vertu d'autres régimes de rémunération comme les salaires ou la vacation ne sont pas inclus.

Tableau 5-15 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, 1997-1998

Chirurgie plastique

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
Sous le montant repère inférieur											
Nbre de médecins	2	0	5	3	49	42	3	5	18	28	155
Nbre d'ÉTP	0,87	0,00	4,04	1,75	27,58	15,67	2,41	2,33	11,69	17,54	83,88
Entre les montants repères											
Nbre de médecins et d'ÉTP	0	0	2	6	20	16	3	4	5	15	71
Au-dessus du montant repère supérieur											
Nbre de médecins	1	0	2	5	34	86	6	6	12	10	162
Nbre d'ÉTP	1,37	0,00	2,80	5,38	42,79	111,79	7,97	7,72	15,77	11,06	206,65
Total des médecins											
Nbre de médecins	3	0	9	14	103	144	12	15	35	53	388
Nbre d'ÉTP	2,24	0,00	8,84	13,13	90,37	143,46	13,38	14,05	32,46	43,60	361,53

Source : BDNM, ICIS

* Les totaux pour le Canada sont les totaux pour les dix provinces, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ne soumettant pas de données à l'ICIS actuellement.

s.o. = sans objet - Aucun médecin équivalent à temps plein rémunéré à l'acte n'exerçait cette spécialité dans cette province.

Notes

Les montants repères correspondent aux 40^e et 60^e percentiles.

L'année de référence est 1995-1996.

Basé sur les paiements bruts.

Les médecins payés en vertu d'autres régimes de rémunération comme les salaires ou la vacation ne sont pas inclus.

Tableau 5-16 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, 1997-1998

Neurochirurgie

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
Sous le montant repère inférieur											
Nbre de médecins	0	0	5	5	24	37	5	5	3	14	98
Nbre d'ÉTP	0,00	0,00	0,47	1,46	11,08	11,79	3,22	2,28	1,84	8,63	40,77
Entre les montants repères											
Nbre de médecins et d'ÉTP	0	0	0	2	7	12	2	0	6	4	33
Au-dessus du montant repère supérieur											
Nbre de médecins	3	0	0	0	27	32	0	3	7	10	82
Nbre d'ÉTP	4,30	0,00	0,00	0,00	34,85	41,96	0,00	4,69	8,00	11,72	105,52
Total des médecins											
Nbre de médecins	3	0	5	7	58	81	7	8	16	28	213
Nbre d'ÉTP	4,30	0,00	0,47	3,46	52,93	65,75	5,22	6,97	15,84	24,35	179,29

Source : BDNM, ICIS

* Les totaux pour le Canada sont les totaux pour les dix provinces, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ne soumettant pas de données à l'ICIS actuellement.

s.o. = sans objet - Aucun médecin équivalent à temps plein rémunéré à l'acte n'exerçait cette spécialité dans cette province.

Notes

Les montants repères correspondent aux 40^e et 60^e percentiles.

L'année de référence est 1995-1996.

Basé sur les paiements bruts.

Les médecins payés en vertu d'autres régimes de rémunération comme les salaires ou la vacation ne sont pas inclus.

Tableau 5-17 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, 1997-1998

Ophthalmologie

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
Sous le montant repère inférieur											
Nbre de médecins	5	1	15	11	99	157	14	8	41	88	439
Nbre d'ÉTP	2,97	0,22	6,44	6,67	56,84	66,69	5,87	1,91	21,52	45,32	214,45
Entre les montants repères											
Nbre de médecins et d'ÉTP	3	3	17	2	78	54	4	1	9	36	207
Au-dessus du montant repère supérieur											
Nbre de médecins	5	0	16	16	101	227	11	19	37	53	485
Nbre d'ÉTP	5,99	0,00	19,83	21,09	116,57	328,77	14,40	30,47	53,57	69,10	659,79
Total des médecins											
Nbre de médecins	13	4	48	29	278	438	29	28	87	177	1 131
Nbre d'ÉTP	11,96	3,22	43,27	29,76	251,41	449,46	24,27	33,38	84,09	150,42	1 081,24

Source : BDNM, ICIS

* Les totaux pour le Canada sont les totaux pour les dix provinces, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ne soumettant pas de données à l'ICIS actuellement.

s.o. = sans objet - Aucun médecin équivalent à temps plein rémunéré à l'acte n'exerçait cette spécialité dans cette province.

Notes

Les montants repères correspondent aux 40^e et 60^e percentiles.

L'année de référence est 1995-1996.

Basé sur les paiements bruts.

Les médecins payés en vertu d'autres régimes de rémunération comme les salaires ou la vacation ne sont pas inclus.

Tableau 5-18 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, 1997-1998

Oto-rhino-laryngologie

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
Sous le montant repère inférieur											
Nbre de médecins	2	0	18	7	83	82	19	3	12	46	272
Nbre d'ÉTP	1,39	0,00	9,02	5,23	51,42	32,88	10,06	2,35	5,27	25,20	142,82
Entre les montants repères											
Nbre de médecins et d'ÉTP	1	2	5	6	38	29	2	0	5	19	107
Au-dessus du montant repère supérieur											
Nbre de médecins	7	0	0	3	58	117	0	7	17	10	219
Nbre d'ÉTP	8,92	0,00	0,00	3,98	65,80	157,95	0,00	11,21	21,14	11,21	280,21
Total des médecins											
Nbre de médecins	10	2	23	16	179	228	21	10	34	75	598
Nbre d'ÉTP	11,31	2,00	14,02	15,21	155,22	219,83	12,06	13,56	31,41	55,41	530,03

Source : BDNM, ICIS

* Les totaux pour le Canada sont les totaux pour les dix provinces, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ne soumettant pas de données à l'ICIS actuellement.

s.o. = sans objet - Aucun médecin équivalent à temps plein rémunéré à l'acte n'exerçait cette spécialité dans cette province.

Notes

Les montants repères correspondent aux 40^e et 60^e percentiles.

L'année de référence est 1995-1996.

Basé sur les paiements bruts.

Les médecins payés en vertu d'autres régimes de rémunération comme les salaires ou la vacation ne sont pas inclus.

Tableau 5-19 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, 1997-1998

Obstétrique/gynécologie

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
Sous le montant repère inférieur											
Nbre de médecins	13	5	30	12	154	215	27	15	64	117	652
Nbre d'ÉTP	5,19	2,54	15,54	3,74	91,50	96,39	14,60	5,36	31,74	61,20	327,80
Entre les montants repères											
Nbre de médecins et d'ÉTP	3	0	10	13	95	86	16	3	19	22	267
Au-dessus du montant repère supérieur											
Nbre de médecins	10	2	8	10	131	347	17	19	39	22	605
Nbre d'ÉTP	13,24	2,30	10,00	12,11	151,20	483,36	21,11	24,73	52,53	25,93	796,51
Total des médecins											
Nbre de médecins	26	7	48	35	380	648	60	37	122	161	1 524
Nbre d'ÉTP	21,43	4,84	35,54	28,85	337,70	665,75	51,71	33,09	103,27	109,13	1 391,31

Source : BDNM, ICIS

* Les totaux pour le Canada sont les totaux pour les dix provinces, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ne soumettant pas de données à l'ICIS actuellement.

s.o. = sans objet - Aucun médecin équivalent à temps plein rémunéré à l'acte n'exerçait cette spécialité dans cette province.

Notes

Les montants repères correspondent aux 40^e et 60^e percentiles.

L'année de référence est 1995-1996.

Basé sur les paiements bruts.

Les médecins payés en vertu d'autres régimes de rémunération comme les salaires ou la vacation ne sont pas inclus.

Tableau 5-20 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, 1997-1998

Spécialistes (médicaux et chirurgicaux)

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
Sous le montant repère inférieur											
Nbre de médecins	132	39	383	170	2 278	3 470	561	215	855	1 354	9 457
Nbre d'ÉTP	52,10	10,38	171,40	75,50	1 210,33	1 459,77	261,30	97,55	430,37	677,07	4 445,77
Entre les montants repères											
Nbre de médecins et d'ÉTP	50	17	138	86	1 263	1 386	112	83	302	489	3 926
Au-dessus du montant repère supérieur											
Nbre de médecins	144	21	154	172	2 439	4 259	188	199	559	728	8 863
Nbre d'ÉTP	192,13	26,35	189,10	224,53	3 056,17	6 025,65	248,00	284,99	741,66	911,75	11 900,33
Total des médecins											
Nbre de médecins	326	77	675	428	5 980	9 115	861	497	1 716	2 571	22 246
Nbre d'ÉTP	294,23	53,73	498,50	386,03	5 529,50	8 871,42	621,30	465,54	1 474,03	2 077,82	20 272,10

Source : BDNM, ICIS

* Les totaux pour le Canada sont les totaux pour les dix provinces, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ne soumettant pas de données à l'ICIS actuellement.

s.o. = sans objet - Aucun médecin équivalent à temps plein rémunéré à l'acte n'exerçait cette spécialité dans cette province.

Notes

Les montants repères correspondent aux 40^e et 60^e percentiles.

L'année de référence est 1995-1996.

Basé sur les paiements bruts.

Les médecins payés en vertu d'autres régimes de rémunération comme les salaires ou la vacation ne sont pas inclus.

Tableau 5-21 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, 1997-1998

Total des médecins

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
Sous le montant repère inférieur											
Nbre de médecins	434	81	887	452	4 994	7 481	1 028	558	1 915	4 029	21 859
Nbre d'ÉTP	120,06	21,47	378,87	204,48	2 503,09	3 194,78	435,20	226,11	993,72	1 950,35	10 028,13
Entre les montants repères											
Nbre de médecins et d'ÉTP	96	30	330	176	2 421	2 963	254	180	790	1 506	8 746
Au-dessus du montant repère supérieur											
Nbre de médecins	355	80	361	396	4 788	9 144	493	601	1 445	1 803	19 466
Nbre d'ÉTP	490,42	105,34	445,59	515,90	5 912,01	12 691,46	652,86	847,41	1 884,57	2 224,38	25 769,94
Total des médecins											
Nbre de médecins	885	191	1 578	1 024	12 203	19 588	1 775	1 339	4 150	7 338	50 071
Nbre d'ÉTP	706,48	156,81	1 154,46	896,38	10 836,10	18 849,24	1 342,06	1 253,52	3 668,29	5 680,73	44 544,07

Source : BDNM, ICIS

* Les totaux pour le Canada sont les totaux pour les dix provinces, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ne soumettant pas de données à l'ICIS actuellement.

s.o. = sans objet - Aucun médecin équivalent à temps plein rémunéré à l'acte n'exerçait cette spécialité dans cette province.

Notes

Les montants repères correspondent aux 40^e et 60^e percentiles.

L'année de référence est 1995-1996.

Basé sur les paiements bruts.

Les médecins payés en vertu d'autres régimes de rémunération comme les salaires ou la vacation ne sont pas inclus.

Tableau 6-1 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, 1998-1999

Médecine familiale

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
Sous le montant repère inférieur											
Nbre de médecins	285	52	496	313	2 608	4 175	442	387	1 102	2 368	12 228
Nbre d'ÉTP	64,33	16,93	207,74	135,77	1 220,49	1 781,84	169,20	149,07	583,34	1 193,08	5 521,79
Entre les montants repères											
Nbre de médecins et d'ÉTP	65	9	184	89	1 139	1 633	116	104	511	976	4 826
Au-dessus du montant repère supérieur											
Nbre de médecins	168	57	199	226	2 449	4 805	323	383	927	1 069	10 606
Nbre d'ÉTP	236,38	79,91	244,61	293,45	2 973,73	6 487,31	422,32	555,62	1 202,58	1 295,79	13 791,70
Total des médecins											
Nbre de médecins	518	118	879	628	6 196	10 613	881	874	2 540	4 413	27 660
Nbre d'ÉTP	365,71	105,84	636,35	518,22	5 333,22	9 902,15	707,52	808,69	2 296,92	3 464,87	24 139,49

Source : BDNM, ICIS

* Les totaux pour le Canada sont les totaux pour les dix provinces, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ne soumettant pas de données à l'ICIS actuellement.

s.o. = sans objet - Aucun médecin équivalent à temps plein rémunéré à l'acte n'exerçait cette spécialité dans cette province.

Notes

Les montants repères correspondent aux 40^e et 60^e percentiles.

L'année de référence est 1995-1996.

Basé sur les paiements bruts.

Les médecins payés en vertu d'autres régimes de rémunération comme les salaires ou la vacation ne sont pas inclus.

Tableau 6-2 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, 1998-1999

Spécialistes médicaux

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
Sous le montant repère inférieur											
Nbre de médecins	101	28	272	88	1 465	2 505	391	133	595	972	6 550
Nbre d'ÉTP	34,27	4,75	111,75	34,08	757,54	1 067,88	177,86	63,62	297,06	458,42	3 007,23
Entre les montants repères											
Nbre de médecins et d'ÉTP	32	8	86	35	820	997	74	52	222	356	2 682
Au-dessus du montant repère supérieur											
Nbre de médecins	88	13	66	110	1 709	2 728	116	99	384	471	5 784
Nbre d'ÉTP	120,38	16,26	79,15	151,22	2 191,07	3 907,32	159,44	144,70	516,91	587,46	7 873,91
Total des médecins											
Nbre de médecins	221	49	424	233	3 994	6 230	581	284	1 201	1 799	15 016
Nbre d'ÉTP	186,65	29,01	276,90	220,30	3 768,61	5 972,20	411,30	260,32	1 035,97	1 401,88	13 563,14

Source : BDNM, ICIS

* Les totaux pour le Canada sont les totaux pour les dix provinces, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ne soumettant pas de données à l'ICIS actuellement.

s.o. = sans objet - Aucun médecin équivalent à temps plein rémunéré à l'acte n'exerçait cette spécialité dans cette province.

Notes

Les montants repères correspondent aux 40^e et 60^e percentiles.

L'année de référence est 1995-1996.

Basé sur les paiements bruts.

Les médecins payés en vertu d'autres régimes de rémunération comme les salaires ou la vacation ne sont pas inclus.

Tableau 6-3 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, 1998-1999

Médecine interne

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
Sous le montant repère inférieur											
Nbre de médecins	35	9	111	25	588	929	135	48	211	278	2 369
Nbre d'ÉTP	10,23	1,69	44,42	6,18	304,75	403,96	51,56	20,90	100,62	116,64	1 060,95
Entre les montants repères											
Nbre de médecins et d'ÉTP	12	4	44	9	368	347	30	12	65	137	1 028
Au-dessus du montant repère supérieur											
Nbre de médecins	39	7	20	51	638	998	44	49	136	143	2 125
Nbre d'ÉTP	53,63	8,40	24,18	73,36	794,35	1 551,82	66,05	74,23	195,54	185,13	3 026,69
Total des médecins											
Nbre de médecins	86	20	175	85	1 594	2 274	209	109	412	558	5 522
Nbre d'ÉTP	75,86	14,09	112,60	88,54	1 467,10	2 302,78	147,61	107,13	361,16	438,77	5 115,64

Source : BDNM, ICIS

* Les totaux pour le Canada sont les totaux pour les dix provinces, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ne soumettant pas de données à l'ICIS actuellement.

s.o. = sans objet - Aucun médecin équivalent à temps plein rémunéré à l'acte n'exerçait cette spécialité dans cette province.

Notes

Les montants repères correspondent aux 40^e et 60^e percentiles.

L'année de référence est 1995-1996.

Basé sur les paiements bruts.

Les médecins payés en vertu d'autres régimes de rémunération comme les salaires ou la vacation ne sont pas inclus.

Tableau 6-4 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, 1998-1999

Neurologie et EEG

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
Sous le montant repère inférieur											
Nbre de médecins	4	3	11	1	74	91	8	2	30	44	268
Nbre d'ÉTP	0,84	0,36	5,00	0,33	39,67	40,82	3,49	0,36	14,63	21,09	126,59
Entre les montants repères											
Nbre de médecins et d'ÉTP	2	0	1	0	29	30	3	3	14	20	102
Au-dessus du montant repère supérieur											
Nbre de médecins	3	0	3	10	92	78	7	7	7	15	222
Nbre d'ÉTP	3,72	0,00	3,48	14,84	126,16	122,83	9,43	10,93	10,07	18,95	320,41
Total des médecins											
Nbre de médecins	9	3	15	11	195	199	18	12	51	79	592
Nbre d'ÉTP	6,56	0,36	9,48	15,17	194,83	193,65	15,92	14,29	38,70	60,04	549,00

Source : BDNM, ICIS

* Les totaux pour le Canada sont les totaux pour les dix provinces, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ne soumettant pas de données à l'ICIS actuellement.

s.o. = sans objet - Aucun médecin équivalent à temps plein rémunéré à l'acte n'exerçait cette spécialité dans cette province.

Notes

Les montants repères correspondent aux 40^e et 60^e percentiles.

L'année de référence est 1995-1996.

Basé sur les paiements bruts.

Les médecins payés en vertu d'autres régimes de rémunération comme les salaires ou la vacation ne sont pas inclus.

Tableau 6-5 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, 1998-1999

Psychiatrie et neuropsychiatrie

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
Sous le montant repère inférieur											
Nbre de médecins	9	6	59	20	381	695	75	15	88	304	1 652
Nbre d'ÉTP	3,54	1,28	19,49	5,61	196,15	324,30	38,05	4,99	47,55	160,66	801,62
Entre les montants repères											
Nbre de médecins et d'ÉTP	1	2	14	5	189	306	24	11	45	88	685
Au-dessus du montant repère supérieur											
Nbre de médecins	22	1	13	15	340	730	30	14	120	93	1 378
Nbre d'ÉTP	32,51	1,50	16,57	20,40	454,51	985,37	38,31	23,09	158,45	114,48	1 845,19
Total des médecins											
Nbre de médecins	32	9	86	40	910	1 731	129	40	253	485	3 715
Nbre d'ÉTP	37,05	4,78	50,06	31,01	839,66	1 615,67	100,36	39,08	251,00	363,14	3 331,81

Source : BDNM, ICIS

* Les totaux pour le Canada sont les totaux pour les dix provinces, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ne soumettant pas de données à l'ICIS actuellement.

s.o. = sans objet - Aucun médecin équivalent à temps plein rémunéré à l'acte n'exerçait cette spécialité dans cette province.

Notes

Les montants repères correspondent aux 40^e et 60^e percentiles.

L'année de référence est 1995-1996.

Basé sur les paiements bruts.

Les médecins payés en vertu d'autres régimes de rémunération comme les salaires ou la vacation ne sont pas inclus.

Tableau 6-6 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, 1998-1999

Pédiatrie

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
Sous le montant repère inférieur											
Nbre de médecins	27	6	17	12	163	367	62	28	128	152	962
Nbre d'ÉTP	8,77	0,14	6,69	3,30	73,53	96,80	25,37	13,46	54,59	63,88	346,53
Entre les montants repères											
Nbre de médecins et d'ÉTP	8	0	10	7	136	131	10	7	37	50	396
Au-dessus du montant repère supérieur											
Nbre de médecins	8	2	3	11	226	367	32	10	54	25	738
Nbre d'ÉTP	11,50	2,94	3,51	15,17	297,84	533,53	41,98	12,94	70,46	30,64	1 020,51
Total des médecins											
Nbre de médecins	43	8	30	30	525	865	104	45	219	227	2 096
Nbre d'ÉTP	28,27	3,08	20,20	25,47	507,37	761,33	77,35	33,40	162,05	144,52	1 763,04

Source : BDNM, ICIS

* Les totaux pour le Canada sont les totaux pour les dix provinces, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ne soumettant pas de données à l'ICIS actuellement.

s.o. = sans objet - Aucun médecin équivalent à temps plein rémunéré à l'acte n'exerçait cette spécialité dans cette province.

Notes

Les montants repères correspondent aux 40^e et 60^e percentiles.

L'année de référence est 1995-1996.

Basé sur les paiements bruts.

Les médecins payés en vertu d'autres régimes de rémunération comme les salaires ou la vacation ne sont pas inclus.

Tableau 6-7 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, 1998-1999

Dermatologie

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
Sous le montant repère inférieur											
Nbre de médecins	2	1	10	6	66	84	10	5	15	44	243
Nbre d'ÉTP	0,96	0,77	6,09	4,87	41,55	39,01	5,22	1,64	8,34	24,40	132,85
Entre les montants repères											
Nbre de médecins et d'ÉTP	2	0	0	1	35	27	1	1	4	11	82
Au-dessus du montant repère supérieur											
Nbre de médecins	2	0	1	0	79	85	1	1	18	6	193
Nbre d'ÉTP	2,07	0,00	1,21	0,00	91,44	107,22	1,04	1,06	24,82	7,42	236,28
Total des médecins											
Nbre de médecins	6	1	11	7	180	196	12	7	37	61	518
Nbre d'ÉTP	5,03	0,77	7,30	5,87	167,99	173,23	7,26	3,70	37,16	42,82	451,13

Source : BDNM, ICIS

* Les totaux pour le Canada sont les totaux pour les dix provinces, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ne soumettant pas de données à l'ICIS actuellement.

s.o. = sans objet - Aucun médecin équivalent à temps plein rémunéré à l'acte n'exerçait cette spécialité dans cette province.

Notes

Les montants repères correspondent aux 40^e et 60^e percentiles.

L'année de référence est 1995-1996.

Basé sur les paiements bruts.

Les médecins payés en vertu d'autres régimes de rémunération comme les salaires ou la vacation ne sont pas inclus.

Tableau 6-8 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, 1998-1999

Physiatrie et réadaptation

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
Sous le montant repère inférieur											
Nbre de médecins	1	1	8	2	16	41	7	5	19	33	133
Nbre d'ÉTP	0,06	0,17	4,00	0,16	6,42	14,54	3,33	1,99	8,75	11,16	50,58
Entre les montants repères											
Nbre de médecins et d'ÉTP	0	0	3	0	8	24	4	1	4	8	52
Au-dessus du montant repère supérieur											
Nbre de médecins	0	0	0	3	45	60	2	0	0	0	110
Nbre d'ÉTP	0,00	0,00	0,00	3,72	73,06	88,70	2,63	0,00	0,00	0,00	168,11
Total des médecins											
Nbre de médecins	1	1	11	5	69	125	13	6	23	41	295
Nbre d'ÉTP	0,06	0,17	7,00	3,88	87,48	127,24	9,96	2,99	12,75	19,16	270,69

Source : BDNM, ICIS

* Les totaux pour le Canada sont les totaux pour les dix provinces, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ne soumettant pas de données à l'ICIS actuellement.

s.o. = sans objet - Aucun médecin équivalent à temps plein rémunéré à l'acte n'exerçait cette spécialité dans cette province.

Notes

Les montants repères correspondent aux 40^e et 60^e percentiles.

L'année de référence est 1995-1996.

Basé sur les paiements bruts.

Les médecins payés en vertu d'autres régimes de rémunération comme les salaires ou la vacation ne sont pas inclus.

Pour la physiatrie et la réadaptation pour Terre-Neuve on utilise les montants repères de la médecine interne car aucun médecin n'exerçait cette spécialité dans cette province au cours de l'année de référence

Tableau 6-9 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, 1998-1999

Anesthésie

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
Sous le montant repère inférieur											
Nbre de médecins	23	2	56	22	177	298	94	30	104	117	923
Nbre d'ÉTP	9,87	0,34	26,06	13,63	95,47	148,45	50,84	20,28	62,58	60,59	488,11
Entre les montants repères											
Nbre de médecins et d'ÉTP	7	2	14	13	55	132	2	17	53	42	337
Au-dessus du montant repère supérieur											
Nbre de médecins	14	3	26	20	289	410	0	18	49	189	1 018
Nbre d'ÉTP	16,95	3,42	30,20	23,73	353,71	517,85	0,00	22,45	57,57	230,84	1 256,72
Total des médecins											
Nbre de médecins	44	7	96	55	521	840	96	65	206	348	2 278
Nbre d'ÉTP	33,82	5,76	70,26	50,36	504,18	798,30	52,84	59,73	173,15	333,43	2 081,83

Source : BDNM, ICIS

* Les totaux pour le Canada sont les totaux pour les dix provinces, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ne soumettant pas de données à l'ICIS actuellement.

s.o. = sans objet - Aucun médecin équivalent à temps plein rémunéré à l'acte n'exerçait cette spécialité dans cette province.

Notes

Les montants repères correspondent aux 40^e et 60^e percentiles.

L'année de référence est 1995-1996.

Basé sur les paiements bruts.

Les médecins payés en vertu d'autres régimes de rémunération comme les salaires ou la vacation ne sont pas inclus.

Tableau 6-10 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, 1998-1999

Spécialistes chirurgicaux

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
Sous le montant repère inférieur											
Nbre de médecins	67	10	133	77	721	1 125	155	83	257	602	3 230
Nbre d'ÉTP	19,82	4,54	60,93	38,62	407,60	474,54	80,66	34,42	132,11	337,12	1 590,36
Entre les montants repères											
Nbre de médecins et d'ÉTP	16	7	49	48	403	368	45	25	108	224	1 293
Au-dessus du montant repère supérieur											
Nbre de médecins	56	12	82	74	782	1 473	78	100	209	162	3 028
Nbre d'ÉTP	70,63	15,83	102,82	89,06	931,79	1 973,73	98,64	142,05	271,08	197,60	3 893,23
Total des médecins											
Nbre de médecins	139	29	264	199	1 906	2 966	278	208	574	988	7 551
Nbre d'ÉTP	106,45	27,37	212,75	175,68	1 742,39	2 816,27	224,30	201,47	511,19	758,72	6 776,59

Source : BDNM, ICIS

* Les totaux pour le Canada sont les totaux pour les dix provinces, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ne soumettant pas de données à l'ICIS actuellement.

s.o. = sans objet - Aucun médecin équivalent à temps plein rémunéré à l'acte n'exerçait cette spécialité dans cette province.

Notes

Les montants repères correspondent aux 40^e et 60^e percentiles.

L'année de référence est 1995-1996.

Basé sur les paiements bruts.

Les médecins payés en vertu d'autres régimes de rémunération comme les salaires ou la vacation ne sont pas inclus.

Tableau 6-11 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, 1998-1999

Chirurgie générale

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
Sous le montant repère inférieur											
Nbre de médecins	20	2	27	14	175	301	48	26	55	107	775
Nbre d'ÉTP	3,17	1,06	10,57	3,57	90,60	115,79	20,67	12,96	26,49	56,27	341,15
Entre les montants repères											
Nbre de médecins et d'ÉTP	6	1	9	7	103	100	9	5	23	55	318
Au-dessus du montant repère supérieur											
Nbre de médecins	14	7	25	20	187	378	20	27	54	46	778
Nbre d'ÉTP	18,78	9,68	31,84	23,44	224,60	510,19	25,72	35,23	67,21	52,92	999,61
Total des médecins											
Nbre de médecins	40	10	61	41	465	779	77	58	132	208	1 871
Nbre d'ÉTP	27,95	11,74	51,41	34,01	418,20	725,98	55,39	53,19	116,70	164,19	1 658,76

Source : BDNM, ICIS

* Les totaux pour le Canada sont les totaux pour les dix provinces, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ne soumettant pas de données à l'ICIS actuellement.

s.o. = sans objet - Aucun médecin équivalent à temps plein rémunéré à l'acte n'exerçait cette spécialité dans cette province.

Notes

Les montants repères correspondent aux 40^e et 60^e percentiles.

L'année de référence est 1995-1996.

Basé sur les paiements bruts.

Les médecins payés en vertu d'autres régimes de rémunération comme les salaires ou la vacation ne sont pas inclus.

Tableau 6-12 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, 1998-1999

Chirurgie thoracique/cardiovasculaire

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
Sous le montant repère inférieur											
Nbre de médecins	5	0	5	9	19	17	9	0	5	24	93
Nbre d'ÉTP	2,00	0,00	3,41	6,15	11,69	8,09	4,12	0,00	2,06	13,36	50,88
Entre les montants repères											
Nbre de médecins et d'ÉTP	0	0	2	2	7	4	5	0	1	9	30
Au-dessus du montant repère supérieur											
Nbre de médecins	2	0	8	2	38	9	2	6	12	2	81
Nbre d'ÉTP	2,60	0,00	9,65	2,05	48,17	12,00	2,41	9,43	15,16	2,34	103,81
Total des médecins											
Nbre de médecins	7	0	15	13	64	30	16	6	18	35	204
Nbre d'ÉTP	4,60	0,00	15,06	10,20	66,86	24,09	11,53	9,43	18,22	24,70	184,69

Source : BDNM, ICIS

* Les totaux pour le Canada sont les totaux pour les dix provinces, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ne soumettant pas de données à l'ICIS actuellement.

s.o. = sans objet - Aucun médecin équivalent à temps plein rémunéré à l'acte n'exerçait cette spécialité dans cette province.

Notes

Les montants repères correspondent aux 40^e et 60^e percentiles.

L'année de référence est 1995-1996.

Basé sur les paiements bruts.

Les médecins payés en vertu d'autres régimes de rémunération comme les salaires ou la vacation ne sont pas inclus.

Pour la chirurgie thoracique/cardiovasculaire pour l'Île-du-Prince-Édouard on utilise les montants repères de la chirurgie générale car aucun médecin n'exerçait cette spécialité dans cette province au cours de l'année de référence.

Tableau 6-13 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, 1998-1999

Urologie

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
Sous le montant repère inférieur											
Nbre de médecins	1	1	12	11	48	78	14	4	11	37	217
Nbre d'ÉTP	0,83	0,90	8,64	8,20	28,96	33,21	9,43	1,89	7,90	23,09	123,05
Entre les montants repères											
Nbre de médecins et d'ÉTP	0	0	5	6	32	28	3	8	14	18	114
Au-dessus du montant repère supérieur											
Nbre de médecins	6	0	4	3	51	113	2	4	8	20	211
Nbre d'ÉTP	6,93	0,00	5,30	3,49	57,78	143,78	2,48	5,23	9,31	25,66	259,96
Total des médecins											
Nbre de médecins	7	1	21	20	131	219	19	16	33	75	542
Nbre d'ÉTP	7,76	0,90	18,94	17,69	118,74	204,99	14,91	15,12	31,21	66,75	497,01

Source : BDNM, ICIS

* Les totaux pour le Canada sont les totaux pour les dix provinces, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ne soumettant pas de données à l'ICIS actuellement.

s.o. = sans objet - Aucun médecin équivalent à temps plein rémunéré à l'acte n'exerçait cette spécialité dans cette province.

Notes

Les montants repères correspondent aux 40^e et 60^e percentiles.

L'année de référence est 1995-1996.

Basé sur les paiements bruts.

Les médecins payés en vertu d'autres régimes de rémunération comme les salaires ou la vacation ne sont pas inclus.

Tableau 6-14 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, 1998-1999

Chirurgie orthopédique

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
Sous le montant repère inférieur											
Nbre de médecins	9	1	12	6	92	159	15	15	51	95	455
Nbre d'ÉTP	4,77	0,07	2,56	2,79	48,78	66,49	9,35	6,49	25,02	52,89	219,21
Entre les montants repères											
Nbre de médecins et d'ÉTP	4	1	2	7	37	53	9	6	29	48	196
Au-dessus du montant repère supérieur											
Nbre de médecins	5	2	15	12	147	184	11	8	17	14	415
Nbre d'ÉTP	5,34	2,73	18,19	14,18	178,19	231,41	12,41	12,18	19,55	15,74	509,92
Total des médecins											
Nbre de médecins	18	4	29	25	276	396	35	29	97	157	1 066
Nbre d'ÉTP	14,11	3,80	22,75	23,97	263,97	350,90	30,76	24,67	73,57	116,63	925,13

Source : BDNM, ICIS

* Les totaux pour le Canada sont les totaux pour les dix provinces, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ne soumettant pas de données à l'ICIS actuellement.

s.o. = sans objet - Aucun médecin équivalent à temps plein rémunéré à l'acte n'exerçait cette spécialité dans cette province.

Notes

Les montants repères correspondent aux 40^e et 60^e percentiles.

L'année de référence est 1995-1996.

Basé sur les paiements bruts.

Les médecins payés en vertu d'autres régimes de rémunération comme les salaires ou la vacation ne sont pas inclus.

Tableau 6-15 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, 1998-1999

Chirurgie plastique

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
Sous le montant repère inférieur											
Nbre de médecins	2	0	7	3	51	50	3	7	15	31	169
Nbre d'ÉTP	0,00	0,00	4,12	1,79	27,71	17,90	2,24	3,11	9,18	18,71	84,76
Entre les montants repères											
Nbre de médecins et d'ÉTP	0	0	1	6	15	21	2	2	6	16	69
Au-dessus du montant repère supérieur											
Nbre de médecins	2	0	3	5	37	79	7	7	14	12	166
Nbre d'ÉTP	2,44	0,00	4,02	5,34	46,47	102,55	9,79	8,82	17,82	13,69	210,94
Total des médecins											
Nbre de médecins	4	0	11	14	103	150	12	16	35	59	404
Nbre d'ÉTP	2,44	0,00	9,14	13,13	89,18	141,45	14,03	13,93	33,00	48,40	364,70

Source : BDNM, ICIS

* Les totaux pour le Canada sont les totaux pour les dix provinces, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ne soumettant pas de données à l'ICIS actuellement.

s.o. = sans objet - Aucun médecin équivalent à temps plein rémunéré à l'acte n'exerçait cette spécialité dans cette province.

Notes

Les montants repères correspondent aux 40^e et 60^e percentiles.

L'année de référence est 1995-1996.

Basé sur les paiements bruts.

Les médecins payés en vertu d'autres régimes de rémunération comme les salaires ou la vacation ne sont pas inclus.

Tableau 6-16 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, 1998-1999

Neurochirurgie

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
Sous le montant repère inférieur											
Nbre de médecins	0	0	6	4	21	35	1	6	7	16	96
Nbre d'ÉTP	0,00	0,00	0,60	1,46	8,55	9,79	0,38	0,51	3,74	10,18	35,21
Entre les montants repères											
Nbre de médecins et d'ÉTP	0	0	0	2	10	10	2	0	3	7	34
Au-dessus du montant repère supérieur											
Nbre de médecins	3	0	0	0	26	34	4	2	9	8	86
Nbre d'ÉTP	4,28	0,00	0,00	0,00	33,32	44,39	4,26	3,59	10,81	9,92	110,57
Total des médecins											
Nbre de médecins	3	0	6	6	57	79	7	8	19	31	216
Nbre d'ÉTP	4,28	0,00	0,60	3,46	51,87	64,18	6,64	4,10	17,55	27,10	179,78

Source : BDNM, ICIS

* Les totaux pour le Canada sont les totaux pour les dix provinces, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ne soumettant pas de données à l'ICIS actuellement.

s.o. = sans objet - Aucun médecin équivalent à temps plein rémunéré à l'acte n'exerçait cette spécialité dans cette province.

Notes

Les montants repères correspondent aux 40^e et 60^e percentiles.

L'année de référence est 1995-1996.

Basé sur les paiements bruts.

Les médecins payés en vertu d'autres régimes de rémunération comme les salaires ou la vacation ne sont pas inclus.

Tableau 6-17 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, 1998-1999

Ophthalmologie

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
Sous le montant repère inférieur											
Nbre de médecins	6	3	15	8	84	153	15	9	38	98	429
Nbre d'ÉTP	1,80	1,58	5,69	5,56	48,24	69,99	7,82	2,10	20,57	51,88	215,23
Entre les montants repères											
Nbre de médecins et d'ÉTP	3	1	16	4	60	49	3	1	6	37	180
Au-dessus du montant repère supérieur											
Nbre de médecins	6	1	18	15	123	224	11	19	41	43	501
Nbre d'ÉTP	6,74	1,01	22,73	19,97	146,37	315,09	15,65	30,50	59,18	56,67	673,91
Total des médecins											
Nbre de médecins	15	5	49	27	267	426	29	29	85	178	1 110
Nbre d'ÉTP	11,54	3,59	44,42	29,53	254,61	434,08	26,47	33,60	85,75	145,55	1 069,14

Source : BDNM, ICIS

* Les totaux pour le Canada sont les totaux pour les dix provinces, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ne soumettant pas de données à l'ICIS actuellement.

s.o. = sans objet - Aucun médecin équivalent à temps plein rémunéré à l'acte n'exerçait cette spécialité dans cette province.

Notes

Les montants repères correspondent aux 40^e et 60^e percentiles.

L'année de référence est 1995-1996.

Basé sur les paiements bruts.

Les médecins payés en vertu d'autres régimes de rémunération comme les salaires ou la vacation ne sont pas inclus.

Tableau 6-18 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, 1998-1999

Oto-rhino-laryngologie

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
Sous le montant repère inférieur											
Nbre de médecins	3	0	18	8	79	80	20	2	10	54	274
Nbre d'ÉTP	0,51	0,00	9,08	3,99	48,57	35,28	10,72	0,75	3,97	32,52	145,39
Entre les montants repères											
Nbre de médecins et d'ÉTP	0	2	3	8	42	29	2	0	8	16	110
Au-dessus du montant repère supérieur											
Nbre de médecins	9	0	2	2	57	116	0	8	14	4	212
Nbre d'ÉTP	11,66	0,00	2,11	2,86	65,14	150,49	0,00	12,09	18,99	4,70	268,04
Total des médecins											
Nbre de médecins	12	2	23	18	178	225	22	10	32	74	596
Nbre d'ÉTP	12,17	2,00	14,19	14,85	155,71	214,77	12,72	12,84	30,96	53,22	523,43

Source : BDNM, ICIS

* Les totaux pour le Canada sont les totaux pour les dix provinces, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ne soumettant pas de données à l'ICIS actuellement.

s.o. = sans objet - Aucun médecin équivalent à temps plein rémunéré à l'acte n'exerçait cette spécialité dans cette province.

Notes

Les montants repères correspondent aux 40^e et 60^e percentiles.

L'année de référence est 1995-1996.

Basé sur les paiements bruts.

Les médecins payés en vertu d'autres régimes de rémunération comme les salaires ou la vacation ne sont pas inclus.

Tableau 6-19 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, 1998-1999

Obstétrique/gynécologie

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
Sous le montant repère inférieur											
Nbre de médecins	21	3	31	14	152	252	30	14	65	140	722
Nbre d'ÉTP	6,74	0,93	16,26	5,11	94,50	118,00	15,93	6,61	33,18	78,22	375,48
Entre les montants repères											
Nbre de médecins et d'ÉTP	3	2	11	6	97	74	10	3	18	18	242
Au-dessus du montant repère supérieur											
Nbre de médecins	9	2	7	15	116	336	21	19	40	13	578
Nbre d'ÉTP	11,86	2,41	8,98	17,73	131,75	463,83	25,92	24,98	53,05	15,96	756,47
Total des médecins											
Nbre de médecins	33	7	49	35	365	662	61	36	123	171	1 542
Nbre d'ÉTP	21,60	5,34	36,24	28,84	323,25	655,83	51,85	34,59	104,23	112,18	1 373,95

Source : BDNM, ICIS

* Les totaux pour le Canada sont les totaux pour les dix provinces, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ne soumettant pas de données à l'ICIS actuellement.

s.o. = sans objet - Aucun médecin équivalent à temps plein rémunéré à l'acte n'exerçait cette spécialité dans cette province.

Notes

Les montants repères correspondent aux 40^e et 60^e percentiles.

L'année de référence est 1995-1996.

Basé sur les paiements bruts.

Les médecins payés en vertu d'autres régimes de rémunération comme les salaires ou la vacation ne sont pas inclus.

Tableau 6-20 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, 1998-1999

Spécialistes (médicaux et chirurgicaux)

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
Sous le montant repère inférieur											
Nbre de médecins	168	38	405	165	2 186	3 630	546	216	852	1 574	9 780
Nbre d'ÉTP	54,09	9,29	172,68	72,70	1 165,14	1 542,42	258,52	98,04	429,17	795,54	4 597,59
Entre les montants repères											
Nbre de médecins et d'ÉTP	48	15	135	83	1 223	1 365	119	77	330	580	3 975
Au-dessus du montant repère supérieur											
Nbre de médecins	144	25	148	184	2 491	4 201	194	199	593	633	8 812
Nbre d'ÉTP	191,01	32,09	181,97	240,28	3 122,86	5 881,05	258,08	286,75	787,99	785,06	11 767,14
Total des médecins											
Nbre de médecins	360	78	688	432	5 900	9 196	859	492	1 775	2 787	22 567
Nbre d'ÉTP	293,10	56,38	489,65	395,98	5 511,00	8 788,47	635,60	461,79	1 547,16	2 160,60	20 339,73

Source : BDNM, ICIS

* Les totaux pour le Canada sont les totaux pour les dix provinces, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ne soumettant pas de données à l'ICIS actuellement.

s.o. = sans objet - Aucun médecin équivalent à temps plein rémunéré à l'acte n'exerçait cette spécialité dans cette province.

Notes

Les montants repères correspondent aux 40^e et 60^e percentiles.

L'année de référence est 1995-1996.

Basé sur les paiements bruts.

Les médecins payés en vertu d'autres régimes de rémunération comme les salaires ou la vacation ne sont pas inclus.

Tableau 6-21 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte, Canada et les provinces, 1998-1999

Total des médecins

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
Sous le montant repère inférieur											
Nbre de médecins	453	90	901	478	4 794	7 805	988	603	1 954	3 942	22 008
Nbre d'ÉTP	118,42	26,22	380,42	208,47	2 385,63	3 324,26	427,72	247,11	1 012,51	1 988,62	10 119,38
Entre les montants repères											
Nbre de médecins et d'ÉTP	113	24	319	172	2 362	2 998	235	181	841	1 556	8 801
Au-dessus du montant repère supérieur											
Nbre de médecins	312	82	347	410	4 940	9 006	517	582	1 520	1 702	19 418
Nbre d'ÉTP	427,39	112,00	426,58	533,73	6 096,59	12 368,36	680,40	842,37	1 990,57	2 080,85	25 558,84
Total des médecins											
Nbre de médecins	878	196	1 567	1 060	12 096	19 809	1 740	1 366	4 315	7 200	50 227
Nbre d'ÉTP	658,81	162,22	1 126,00	914,20	10 844,22	18 690,62	1 343,12	1 270,48	3 844,08	5 625,47	44 479,22

Source : BDNM, ICIS

* Les totaux pour le Canada sont les totaux pour les dix provinces, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ne soumettant pas de données à l'ICIS actuellement.

s.o. = sans objet - Aucun médecin équivalent à temps plein rémunéré à l'acte n'exerçait cette spécialité dans cette province.

Notes

Les montants repères correspondent aux 40^e et 60^e percentiles.

L'année de référence est 1995-1996.

Basé sur les paiements bruts.

Les médecins payés en vertu d'autres régimes de rémunération comme les salaires ou la vacation ne sont pas inclus.

Annexe A

Estimations démographiques nettes

Tableau A1. Estimations de population nette de Statistique Canada pour le Canada et les provinces, 1996 à 1998

Année	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada
1996 (pr)	566,8	137,5	932,6	757,3	7 379,6	11 267,9	1 139,7	1 020,6	2 790,7	3 866,7	29 859,4
1997 (pr)	550,2	136,9	924,1	749,4	7 295,3	11 272,3	1 131,4	1 019,1	2 843,1	3 963,9	29 885,7
1998 (pp)	543,0	137,0	927,5	749,0	7 316,6	11 394,3	1 134,7	1 024,6	2 914,0	3 992,7	30 133,4

* Les totaux du Canada incluent les totaux de dix provinces excluant le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest.

Remarque : Les estimations de population nette sont produites en excluant des estimations totales les membres de la Gendarmerie royale du Canada, le personnel des Forces armées canadiennes et le nombre de prisonniers dans les pénitenciers fédéraux et provinciaux.

pd = estimations postcensitaires finales

pr = estimations postcensitaires révisées

pp = estimations postcensitaires provisoires

Les estimations pour 1996 sont basées sur le recensement de 1991; les estimations pour 1997 et 1998 sont basées sur le recensement de 1996 et sont rajustées pour le sous-dénombrement total.

Ces chiffres sont arrondis à la centaine.

Annexe B

Agents d'autorisation provinciaux de la BDNM

Agents d'autorisation provinciaux

TERRE-NEUVE

Dr. Ed Hunt
Medical Consultant
Medical Services Division
Department of Health & Community
Services
300 Prince Phillip Drive
3rd Floor, West Block Federation Building
P. O. Box 8700
St. John's (Terre-Neuve) A1B 4J6
Téléphone : (709) 729-3157
Télécopieur : (709) 729-5238
Courriel : Ehunt@mail.gov.nf.ca

ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

Mrs. Johanne Irwin
Physician Services Manager
PEI Health & Social Services
16 Garfield St.
P.O. Box 2000
Chalottetown (Île-du-Prince-Édouard)
C1A 7N8
Téléphone : (902) 368-6736
Télécopieur : (902) 368-6136

NOUVELLE-ÉCOSSE

Mr. Derek C. Dinham
Executive Director, Insured Programs
Branch
Department of Health
P.O. Box 488
Joseph Howe Building
1690 Hollis Street, 12th Floor
Halifax (Nouvelle-Écosse)
B3J 2R8
Téléphone : (902) 424-6880
Télécopieur : (902) 424-0605

NOUVEAU-BRUNSWICK

Mme Fay Mackie
Directrice
Assurance-maladie/Plan de médicaments
sur ordonnance
Ministère de la Santé et du Mieux-être
B.P. 5100
Place Carleton
Fredericton (Nouveau-Brunswick)
E3B 5G8
Téléphone : (506) 453-2415
Télécopieur : (506) 453-2726
Courriel : FAYMA@gov.nb.ca

QUÉBEC

M. Jacques Barry
Chef
Service des statistiques
Régie de l'assurance-maladie du Québec
1125 Chemin St.-Louis
Sillery (Québec) G1S 1E7
Téléphone : (418) 682-5163
Télécopieur : (418) 643-7381

ONTARIO

Ms. Susan Fitzpatrick
Manaer
Information and Project Management
Provider Services Branch
Ministry of Health
2nd Floor, MacDonald Cartier Building
49 Place d'Armes, P.O. Box 48 Kingston
(Ontario) K7L 5J3
Téléphone : (613) 548-6524
Télécopieur : (613) 548-6309

MANITOBA

Ms. Deborah Malazdrewicz
Manager
Senior Manager
Decision Support Services
Manitoba Health
221 - 599 Empress Street
Winnipeg, Manitoba
R3G 3H2
Téléphone : (204) 786-7169
Télécopieur : (204) 772-7213

ALBERTA

Mr. Thorsten Duebel
Physician Services
Alberta Health
P.O. Box 1360, STN Main
16th Floor, 10025 Jasper Avenue
Edmonton, Alberta
T5J 2N3
Téléphone : (780) 415-0215
Télécopieur : (780) 415-1094
Courriel :
thorsten.duebel@health.gov.ab.ca

YUKON

Ms. Joanne Fairlie
Health Care Insurance Services
Yukon Government
P.O. Box 2703
2071 2nd Avenue
Whitehorse (Yukon)
Y1A 2C6
Téléphone : (867) 667-5202
Télécopieur : (867) 393-6486

SASKATCHEWAN

Ms. Carmelle Mondor
Research Officer
Medical Services and Health Registration
Branch
Department of Health
3475 Albert Street
Regina, Saskatchewan
S4S 6X6
Téléphone : (306) 787-3450
Télécopieur : (306) 787-3761
Courrier : cmondor@health.gov.sk.ca

COLOMBIE-BRITANNIQUE

Mr. Rick Whittaker
Information and Analysis Branch
Ministry of Health
1515 Blanshard Street
Victoria, British Columbia
V8W 3C8
Téléphone : (250) 952-0969
Télécopieur : (250) 952-0979

TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Mr. Warren St. Germaine
Director
Financial & Management Services
Department of Health and Social Services
Government of the Northwest Territories
P.O. Box 1320
7th Floor, Center Square Tower
Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest)
X1A 2L9
Téléphone : (867) 920-8931
Télécopieur : (867) 920-4969

Annexe C

Catégories de spécialités de la BDNM

Regroupements des spécialités médicales de la BDNM

- 01 ***Médecine générale***
 - 010 Résidence
 - 011 Médecine générale
 - 012 Médecine familiale
 - 013 Médecine communautaire/santé publique
 - 014 Médecine d'urgence

Spécialistes médicaux

- 02 ***Médecine interne***
 - 020 Médecine interne générale
 - 021 Cardiologie
 - 022 Gastroentérologie
 - 023 Médecine respiratoire
 - 024 Endocrinologie
 - 025 Néphrologie
 - 026 Hématologie
 - 027 Rhumatologie
 - 028 Immunologie clinique et allergie
 - 030 Oncologie
 - 031 Gériatrie
 - 032 Médecine tropicale
 - 035 Génétique 1
- 04 ***Neurologie***
 - 040 Neurologie et EEG
 - 041 Neurologie
 - 042 EEG
- 05 ***Psychiatrie***
 - 050 Psychiatrie et neuropsychiatrie
 - 051 Psychiatrie
 - 052 Neuropsychiatrie
- 06 ***Pédiatrie***
 - 060 Pédiatrie
- 07 ***Dermatologie***
 - 065 Dermatologie
- 08 ***Physiatrie et réadaptation***
 - 070 Physiatrie et réadaptation
 - 071 Électromyographie
- 09 ***Anesthésie***
 - 075 Anesthésie

Spécialistes chirurgicaux

- 10 **Chirurgie générale**
080 Chirurgie générale

- 11 **Chirurgie thoracique/cardiovasculaire**
086 Chirurgie thoracique
087 Chirurgie cardiovasculaire
088 Chirurgie thoracique/cardiovasculaire

- 12 **Urologie**
090 Urologie

- 13 **Chirurgie orthopédique**
095 Chirurgie orthopédique

- 14 **Chirurgie plastique**
100 Chirurgie plastique

- 15 **Neurochirurgie**
110 Neurochirurgie

- 16 **Ophthalmologie**
115 Ophthalmologie
116 Ophthalmologie/oto-rhino-laryngologie

- 17 **Oto-rhino-laryngologie**
120 Oto-rhino-laryngologie

- 18 **Obstétrique/gynécologie**
126 Obstétrique
127 Gynécologie
128 Obstétrique/gynécologie

Remarque :

Bien que la générique ne soit plus une sous-spécialité de la médecine interne, elle est répertoriée dans cette catégorie, car le nombre de dossiers médicaux appartenant à cette spécialité est relativement faible. La version antérieure de la présente publication consignait les chiffres dans une spécialité séparée dans le cadre du regroupement général des spécialités médicales.

Annexe D

**Couverture pour les services de radiologie et de
laboratoire payés à l'acte dans la BDNM**

Couverture pour les services de radiologie et de laboratoire payés à l'acte dans la BDNM

Les données sur les services de radiologie et de laboratoire présentées à l'ICIS pour qu'elles soient utilisées dans la BDNM ne sont pas uniformes ni complètes. Par conséquent, elles ne figurent pas automatiquement dans les publications de la BDNM. Les régimes d'assurance-maladie provinciaux ont fourni les données suivantes portant sur les services de radiologie et de laboratoire inclus dans les fichiers fournis à la BDNM.

Terre-Neuve

- Aucune donnée sur les services de laboratoire n'est présentée à des fins d'utilisation dans la BDNM, car ces services sont payés à même le financement des hôpitaux.
- Les médecins peuvent être rémunérés à l'acte dans le cas de services d'interprétation sur certains services de diagnostic, dont l'EEG, l'ECG, etc. Ces services feraient partie de l'information contenue dans les fichiers présentés à la BDNM.

Île-du-Prince-Édouard

- Aucune donnée sur les services de laboratoire n'est présentée à des fins d'utilisation dans la BDNM, car ces services sont payés à même le financement des hôpitaux.
- L'information portant sur les frais d'interprétation des radiologistes figure dans les fichiers soumis à la BDNM.

Nouvelle-Écosse

- Aucune donnée sur les services de laboratoire n'est présentée à des fins d'utilisation dans la BDNM, car ces services sont payés à même le financement des hôpitaux.
- La plupart des services de radiologie facturés ne sont pas compris dans les fichiers soumis à la BDNM. Pour la Nouvelle-Écosse, la plupart des services de radiologie facturés ne sont pas compris dans les revenus facturés à l'acte.

Nouveau-Brunswick

- Aucune donnée sur les services de laboratoire n'est présentée à des fins d'utilisation dans la BDNM, car ces services sont payés à même le financement des hôpitaux.
- Tous les services de radiologie sont compris dans les fichiers présentés à la BDNM.

Québec

- Aucun service de laboratoire n'est compris.
- L'information sur les services de radiologie dispensés par les médecins en exercice privé est comprise dans les fichiers soumis à la BDNM.

Ontario

- Environ 50 pour cent de tous les services de laboratoire sont financés par la Protection-santé de l'Ontario et sont donc compris dans les fichiers fournis à la BDNM. Le reste, soit 50 pour cent, est financé par la Santé publique (1 pour cent) et l'ensemble des budgets des hôpitaux (49 pour cent).
- L'information sur les services de radiologie n'est pas connue.

Manitoba

- L'information sur les services de laboratoire présentée dans les fichiers soumis à la BDNM a été fournie par les laboratoires privés dont les frais sont payés par les usagers. Les services de laboratoire dispensés dans les établissements en milieu urbain et rural ne sont pas inclus dans les fichiers fournis à la BDNM.
- Les renseignements présentés sur les services de radiologie englobent tous les services privés de radiologie et tous les services de radiologie dispensés dans les établissements en milieu urbain. Les renseignements sur les services de radiologie offerts dans les établissements en milieu rural, qui représentent environ 11 pour cent de la valeur totale en dollars des services de radiologie, ne sont pas compris dans les fichiers soumis à la BDNM.

Saskatchewan

- En 1992–1993 (la dernière année au cours de laquelle les pathologistes en laboratoire privé pouvaient facturer les services dispensés), les dépenses totales de la province liées aux services de laboratoire s'élevaient à 70 millions de dollars, dont environ 19 millions sont compris dans les fichiers soumis à la BDNM (17 millions pour les pathologistes en laboratoire privé et 2,57 millions pour des tests de laboratoire effectués dans des cabinets de médecins rémunérés à l'acte).
- En 1990–1991, seulement 37 pour cent des 20 premiers services de radiologie classés selon le coût étaient facturés à l'acte et ces renseignements sont compris dans les fichiers présentés à la BDNM. Les autres services de radiologie, soit 63 pour cent, étaient dispensés dans les hôpitaux ou dans le cadre du programme de dépistage du cancer du sein.

Alberta

- Jusqu'au 1^{er} juillet 1995, seuls les services de laboratoire non dispensés dans les hôpitaux étaient inclus.
- Seuls les renseignements sur les services de radiologie non offerts dans les hôpitaux sont compris dans les fichiers présentés à la BDNM.

Colombie-Britannique

- Les renseignements sur les services de laboratoire et de radiologie rémunérés à l'acte offerts aux patients en consultation externe sont inclus dans les fichiers soumis à la BDNM. Les données sur les services offerts aux patients hospitalisés ne sont pas comprises.

Annexe E

Nombre d'habitants par médecin

Tableau E-1 : Nombre d'habitants par médecin équivalent à temps plein rémunéré à l'acte selon la spécialité, Canada et les provinces, 1996-1997

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
Médecine familiale	1 449	1 294	1 298	1 472	1 381	1 140	1 549	1 231	1 315	1 130	1 240
Spécialistes médicaux	3 245	5 181	3 217	3 733	1 991	1 950	2 783	3 861	2 927	2 967	2 278
Médecine interne	7 536	11 662	8 189	9 049	5 078	5 162	8 046	9 971	8 721	8 925	6 072
Neurologie	72 020	1 718 750	83 716	56 684	39 771	59 417	64 064	70 924	79 394	65 693	55 934
Psychiatrie	14 393	26 699	18 109	27 085	9 022	6 988	11 183	24 784	11 388	12 409	9 176
Pédiatrie	25 236	45 987	38 096	31 699	14 675	15 419	14 323	29 548	18 952	33 883	17 742
Dermatologie	149 551	178 571	126 198	146 764	43 671	63 819	129 511	197 791	84 286	88 060	65 823
Physiatrie	s.o.	763 889	115 564	180 740	84 050	93 642	128 925	392 538	201 204	246 601	114 159
Anesthésie	21 825	24 642	12 701	16 980	15 041	14 714	22 365	15 915	17 553	11 872	14 887
Spécialistes chirurgicaux	5 767	4 909	4 498	4 454	4 166	4 015	5 254	4 896	5 820	5 329	4 449
Chirurgie générale	19 194	10 982	17 474	24 156	17 370	15 562	19 445	19 020	26 480	23 484	18 010
Chirurgie thoracique/ cardiovasculaire	179 937	s.o.	78 304	73 169	107 527	504 382	129 511	84 487	157 046	238 980	174 402
Urologie	73 230	151 099	56 215	45 953	62 280	55 644	79 201	72 486	96 866	60 951	61 766
Chirurgie orthopédique	45 453	36 089	46 009	33 171	27 947	33 577	41 115	35 060	40 445	36 801	33 553
Chirurgie plastique	277 843	s.o.	100 064	60 487	77 893	79 960	85 692	73 372	88 090	87 049	82 291
Neurochirurgie	146 082	s.o.	496 064	216 991	146 015	179 368	204 247	119 648	188 433	158 927	169 791
Ophtalmologie	48 652	42 570	21 815	24 862	29 711	25 856	46 633	32 145	34 233	26 313	28 251
Oto-rhino-laryngologie	68 043	68 750	62 465	50 352	47 488	52 531	92 358	71 471	92 622	71 566	57 314
Obstétrique/gynécologie	29 067	24 819	25 691	27 538	21 298	16 870	22 019	32 848	27 807	36 317	21 437
Total des spécialistes	2 076	2 521	1 876	2 031	1 347	1 313	1 819	2 158	1 948	1 906	1 506
Total des médecins	853	855	767	854	682	610	837	784	785	709	680

Source : BDNM, ICIS

* Les totaux pour le Canada sont les totaux pour les dix provinces, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ne soumettant pas de données à l'ICIS actuellement.

s.o. = sans objet - Aucun médecin équivalent à temps plein rémunéré à l'acte n'exerçait cette spécialité dans cette province.

Notes

Pour calculer les chiffres sur le nombre d'habitants par médecin, on utilise les chiffres de population nette.

Veuillez consulter les tableaux 4-1 à 4-21 pour des notes complémentaires détaillées par spécialité.

Tableau E-2 : Nombre d'habitants par médecin équivalent à temps plein rémunéré à l'acte selon la spécialité, Canada et les provinces, 1997-1998

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
Médecine familiale	1 335	1 328	1 409	1 468	1 375	1 130	1 570	1 293	1 296	1 100	1 231
Spécialistes médicaux	2 868	4 909	3 174	3 561	1 939	1 875	2 788	3 915	2 904	2 953	2 217
Médecine interne	7 042	10 621	7 934	8 679	4 932	4 899	7 755	9 787	8 424	8 755	5 843
Neurologie	75 473	351 026	85 486	55 022	37 698	57 671	65 741	69 897	77 808	67 071	54 484
Psychiatrie	13 462	24 936	17 892	25 744	8 816	6 852	11 490	26 017	12 037	12 501	9 082
Pédiatrie	19 305	50 704	43 283	30 613	14 330	14 810	14 526	30 097	18 344	34 163	17 275
Dermatologie	112 515	187 534	125 047	146 367	42 768	61 336	144 127	202 202	84 115	84 249	64 101
Physiatrie	55 020 000	855 625	123 049	177 163	82 053	88 521	124 466	347 816	203 953	260 955	110 971
Anesthésie	17 114	24 756	12 162	15 767	14 791	14 152	22 894	16 814	17 117	11 835	14 493
Spécialistes chirurgicaux	5 374	5 298	4 457	4 268	4 127	3 940	5 251	4 966	5 744	5 388	4 401
Chirurgie générale	19 763	12 115	18 095	22 257	17 110	15 296	19 842	18 672	26 010	23 800	17 846
Chirurgie thoracique/ cardiovasculaire	178 058	s.o.	67 749	74 345	103 685	486 504	126 839	118 638	153 019	227 027	171 866
Urologie	67 842	166 951	47 052	45 036	61 100	54 267	77 071	71 166	98 925	62 101	60 510
Chirurgie orthopédique	45 434	37 404	44 343	30 230	27 659	32 319	40 106	38 197	39 909	37 777	33 023
Chirurgie plastique	245 625	s.o.	104 536	57 075	80 727	78 575	84 559	72 534	87 588	90 915	82 665
Neurochirurgie	127 953	s.o.	1 966 170	216 590	137 829	171 442	216 743	146 212	179 489	162 789	166 689
Ophthalmologie	46 003	42 516	21 357	25 181	29 018	25 080	46 617	30 530	33 810	26 352	27 640
Oto-rhino-laryngologie	48 647	68 450	65 913	49 270	47 000	51 277	93 814	75 155	90 516	71 538	56 385
Obstétrique/gynécologie	25 674	28 285	26 002	25 976	21 603	16 932	21 880	30 798	27 531	36 323	21 480
Total des spécialistes	1 870	2 548	1 854	1 941	1 319	1 271	1 821	2 189	1 929	1 908	1 474
Total des médecins	779	873	800	836	673	598	843	813	775	698	671

Source : BDNM, ICIS

* Les totaux pour le Canada sont les totaux pour les dix provinces, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ne soumettant pas de données à l'ICIS actuellement.

s.o. = sans objet - Aucun médecin équivalent à temps plein rémunéré à l'acte n'exerçait cette spécialité dans cette province.

Notes

Pour calculer les chiffres sur le nombre d'habitants par médecin, on utilise les chiffres de population nette.

Veuillez consulter les tableaux 5-1 à 5-21 pour des notes complémentaires détaillées par spécialité.

Tableau E-3 : Nombre d'habitants par médecin équivalent à temps plein rémunéré à l'acte selon la spécialité, Canada et les provinces, 1998-1999

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
Médecine familiale	1 485	1 294	1 458	1 445	1 372	1 151	1 604	1 267	1 269	1 152	1 248
Spécialistes médicaux	2 909	4 723	3 350	3 400	1 941	1 908	2 759	3 936	2 813	2 848	2 222
Médecine interne	7 158	9 723	8 237	8 459	4 987	4 948	7 687	9 564	8 068	9 100	5 890
Neurologie	82 774	380 556	97 838	49 374	37 554	58 840	71 275	71 700	75 297	66 501	54 888
Psychiatrie	14 656	28 661	18 528	24 153	8 714	7 052	11 306	26 218	11 610	10 995	9 044
Pédiatrie	19 208	44 481	45 916	29 407	14 421	14 966	14 670	30 677	17 982	27 627	17 092
Dermatologie	107 952	177 922	127 055	127 598	43 554	65 776	156 295	276 919	78 418	93 244	66 795
Physiatrie	9 050 000	805 882	132 500	193 041	83 637	89 550	113 926	342 676	228 549	208 387	111 321
Anesthésie	16 056	23 785	13 201	14 873	14 512	14 273	21 474	17 154	16 829	11 975	14 474
Spécialistes chirurgicaux	5 101	5 005	4 360	4 263	4 199	4 046	5 059	5 086	5 700	5 262	4 447
Chirurgie générale	19 428	11 670	18 041	22 023	17 495	15 695	20 486	19 263	24 970	24 318	18 166
Chirurgie thoracique/ cardiovasculaire	118 043	s.o.	61 587	73 431	109 432	472 989	98 413	108 653	159 934	161 648	163 157
Urologie	69 974	152 222	48 970	42 340	61 619	55 585	76 103	67 765	93 368	59 816	60 629
Chirurgie orthopédique	38 483	36 053	40 769	31 247	27 718	32 472	36 889	41 532	39 609	34 234	32 572
Chirurgie plastique	222 541	s.o.	101 477	57 045	82 043	80 554	80 877	73 553	88 303	82 494	82 625
Neurochirurgie	126 869	s.o.	1 545 833	216 474	141 056	177 537	170 889	249 902	166 040	147 332	167 613
Ophtalmologie	47 054	38 162	20 880	25 364	28 736	26 249	42 867	30 494	33 983	27 432	28 185
Oto-rhino-laryngologie	44 618	68 500	65 363	50 438	46 989	53 053	89 206	79 798	94 121	75 023	57 569
Obstétrique/gynécologie	25 139	25 655	25 593	25 971	22 634	17 374	21 884	29 621	27 957	35 592	21 932
Total des spécialistes	1 853	2 430	1 894	1 892	1 328	1 297	1 785	2 219	1 883	1 848	1 482
Total des médecins	824	845	824	819	675	610	845	806	758	710	677

Source : BDNM, ICIS

* Les totaux pour le Canada sont les totaux pour les dix provinces, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ne soumettant pas de données à l'ICIS actuellement.

s.o. = sans objet - Aucun médecin équivalent à temps plein rémunéré à l'acte n'exerçait cette spécialité dans cette province.

Notes

Pour calculer les chiffres sur le nombre d'habitants par médecin, on utilise les chiffres de population nette.

Veuillez consulter les tableaux 6-1 à 6-21 pour des notes complémentaires détaillées par spécialité.

Annexe F

Nombre de médecins par 100 000 habitants

Tableau F-1 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte par 100 000 habitants selon la spécialité, Canada et les provinces, 1996-1997

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
Médecine familiale	69	77	77	68	72	88	65	81	76	89	81
Spécialistes médicaux	31	19	31	27	50	51	36	26	34	34	44
Médecine interne	13	9	12	11	20	19	12	10	11	11	16
Neurologie	1	0	1	2	3	2	2	1	1	2	2
Psychiatrie	7	4	6	4	11	14	9	4	9	8	11
Pédiatrie	4	2	3	3	7	6	7	3	5	3	6
Dermatologie	1	1	1	1	2	2	1	1	1	1	2
Physiatrie	s.o.	0	1	1	1	1	1	0	0	0	1
Anesthésie	5	4	8	6	7	7	4	6	6	8	7
Spécialistes chirurgicaux	17	20	22	22	24	25	19	20	17	19	22
Chirurgie générale	5	9	6	4	6	6	5	5	4	4	6
Chirurgie thoracique/ cardiovasculaire	1	s.o.	1	1	1	0	1	1	1	0	1
Urologie	1	1	2	2	2	2	1	1	1	2	2
Chirurgie orthopédique	2	3	2	3	4	3	2	3	2	3	3
Chirurgie plastique	0	s.o.	1	2	1	1	1	1	1	1	1
Neurochirurgie	1	s.o.	0	0	1	1	0	1	1	1	1
Ophthalmologie	2	2	5	4	3	4	2	3	3	4	4
Oto-rhino-laryngologie	1	1	2	2	2	2	1	1	1	1	2
Obstétrique/gynécologie	3	4	4	4	5	6	5	3	4	3	5
Total des spécialistes	48	40	53	49	74	76	55	46	51	52	66
Total des médecins	117	117	130	117	147	164	120	128	127	141	147

Source : BDNM, ICIS

* Les totaux pour le Canada sont les totaux pour les dix provinces, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ne soumettant pas de données à l'ICIS actuellement.

s.o. = sans objet - Aucun médecin équivalent à temps plein rémunéré à l'acte n'exerçait cette spécialité dans cette province.

Notes

Pour calculer les chiffres sur le nombre d'habitants par médecin, on utilise les chiffres de population nette.

Veuillez consulter les tableaux 4-1 à 4-21 pour des notes complémentaires détaillées par spécialité.

Tableau F-2 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte par 100 000 habitants selon la spécialité, Canada et les provinces, 1997-1998

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
Médecine familiale	75	75	71	68	73	89	64	77	77	91	81
Spécialistes médicaux	35	20	32	28	52	53	36	26	34	34	45
Médecine interne	14	9	13	12	20	20	13	10	12	11	17
Neurologie	1	0	1	2	3	2	2	1	1	1	2
Psychiatrie	7	4	6	4	11	15	9	4	8	8	11
Pédiatrie	5	2	2	3	7	7	7	3	5	3	6
Dermatologie	1	1	1	1	2	2	1	0	1	1	2
Physiatrie	0	0	1	1	1	1	1	0	0	0	1
Anesthésie	6	4	8	6	7	7	4	6	6	8	7
Spécialistes chirurgicaux	19	19	22	23	24	25	19	20	17	19	23
Chirurgie générale	5	8	6	4	6	7	5	5	4	4	6
Chirurgie thoracique/ cardiovasculaire	1	s.o.	1	1	1	0	1	1	1	0	1
Urologie	1	1	2	2	2	2	1	1	1	2	2
Chirurgie orthopédique	2	3	2	3	4	3	2	3	3	3	3
Chirurgie plastique	0	s.o.	1	2	1	1	1	1	1	1	1
Neurochirurgie	1	s.o.	0	0	1	1	0	1	1	1	1
Ophthalmologie	2	2	5	4	3	4	2	3	3	4	4
Oto-rhino-laryngologie	2	1	2	2	2	2	1	1	1	1	2
Obstétrique/gynécologie	4	4	4	4	5	6	5	3	4	3	5
Total des spécialistes	53	39	54	52	76	79	55	46	52	52	68
Total des médecins	128	115	125	120	149	167	119	123	129	143	149

Source : BDNM, ICIS

* Les totaux pour le Canada sont les totaux pour les dix provinces, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ne soumettant pas de données à l'ICIS actuellement.

s.o. = sans objet - Aucun médecin équivalent à temps plein rémunéré à l'acte n'exerçait cette spécialité dans cette province.

Notes

Pour calculer les chiffres sur le nombre d'habitants par médecin, on utilise les chiffres de population nette.

Veuillez consulter les tableaux 5-1 à 5-21 pour des notes complémentaires détaillées par spécialité.

Tableau F-3 : Médecins équivalents à temps plein rémunérés à l'acte par 100 000 habitants selon la spécialité, Canada et les provinces, 1998-1999

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada*
Médecine familiale	67	77	69	69	73	87	62	79	79	87	80
Spécialistes médicaux	34	21	30	29	52	52	36	25	36	35	45
Médecine interne	14	10	12	12	20	20	13	10	12	11	17
Neurologie	1	0	1	2	3	2	1	1	1	2	2
Psychiatrie	7	3	5	4	11	14	9	4	9	9	11
Pédiatrie	5	2	2	3	7	7	7	3	6	4	6
Dermatologie	1	1	1	1	2	2	1	0	1	1	1
Physiatrie	0	0	1	1	1	1	1	0	0	0	1
Anesthésie	6	4	8	7	7	7	5	6	6	8	7
Spécialistes chirurgicaux	20	20	23	23	24	25	20	20	18	19	22
Chirurgie générale	5	9	6	5	6	6	5	5	4	4	6
Chirurgie thoracique/ cardiovasculaire	1	s.o.	2	1	1	0	1	1	1	1	1
Urologie	1	1	2	2	2	2	1	1	1	2	2
Chirurgie orthopédique	3	3	2	3	4	3	3	2	3	3	3
Chirurgie plastique	0	s.o.	1	2	1	1	1	1	1	1	1
Neurochirurgie	1	s.o.	0	0	1	1	1	0	1	1	1
Ophthalmologie	2	3	5	4	3	4	2	3	3	4	4
Oto-rhino-laryngologie	2	1	2	2	2	2	1	1	1	1	2
Obstétrique/gynécologie	4	4	4	4	4	6	5	3	4	3	5
Total des spécialistes	54	41	53	53	75	77	56	45	53	54	67
Total des médecins	121	118	121	122	148	164	118	124	132	141	148

Source : BDNM, ICIS

* Les totaux pour le Canada sont les totaux pour les dix provinces, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ne soumettant pas de données à l'ICIS actuellement.

s.o. = sans objet - Aucun médecin équivalent à temps plein rémunéré à l'acte n'exerçait cette spécialité dans cette province.

Notes

Pour calculer les chiffres sur le nombre d'habitants par médecin, on utilise les chiffres de population nette.

Veuillez consulter les tableaux 6-1 à 6-21 pour des notes complémentaires détaillées par spécialité.

Annexe G

Révision des montants repères des équivalents à temps plein figurant dans la BDNM

Révision des montants repères des équivalents à temps plein figurant dans la BDNM

Introduction

Les montants repères des équivalents à temps plein ont été initialement définis à l'exercice financier 1985-1986. À l'échelle nationale, les montants repères permettent de mesurer les 40^e et 60^e percentiles de la grille des paiements des médecins facturant à l'acte qui ont effectué ce genre de facturation au cours des quatre trimestres de l'exercice financier 1985-1986. Les données administratives provenant de chaque province ont été uniformisées en tenant compte des différences dans la grille tarifaire avant de calculer les montants repères (voir méthodologie). Les montants repères nationaux ont été convertis aux valeurs provinciales en multipliant les montants repères nationaux par un indice tarifaire des provinces pour chaque spécialité¹.

L'un des principaux objectifs de la méthodologie a consisté à assurer l'uniformité des montants repères au fil du temps. De plus, les montants repères provinciaux sont rajustés tous les ans par le recours à des indices sur les changements tarifaires pour chaque spécialité. Cette approche signifie qu'un médecin qui a offert environ le même nombre et type de services chaque année aurait le même nombre d'ÉTP d'une année à l'autre. Le recours à une norme constante qui sert de fondement pour mesurer les ÉTP offre un moyen d'évaluer les changements concernant la charge de travail, ce qui ne serait pas possible si la norme était redéfinie tous les ans.

La charge de travail des médecins et le type d'exercice changent au fil du temps, d'où la possibilité de réviser les montants repères à certains intervalles afin d'évaluer la situation des ÉTP selon l'exercice actuel. L'ICIS a recalculé les montants repères des ÉTP pour l'exercice financier 1995-1996. Le calcul des ÉTP axé sur les nouveaux montants repères sont compris dans la présente publication.

Comparaison des points repères de 1985-1986 et de 1995-1996

Les points repères nationaux des ÉTP pour chaque spécialité figurant dans la BDNM sont présentés au tableau G1 et on y dresse une analyse des effets des changements de tarifs et d'utilisation au cours de cette période de dix ans. Les changements de tarifs présentés au tableau G1 proviennent des changements annuels apportés dans chacune des provinces à l'aide d'un coefficient de pondération fixe pour chaque province. Dans les provinces, toutefois, la pondération des services peut changer d'une année à l'autre à l'intérieur d'une spécialité donnée.

Les changements tarifaires cumulatifs pour la médecine familiale se sont élevés à tout juste plus de 34 % de 1985-1986 à 1995-1996. Ces changements tarifaires auraient permis d'accroître les montants repères à environ 116,7 et 151,2 milliers de dollars s'il n'y avait eu aucun changement dans l'utilisation au cours des dix années. La comparaison des montants repères réels de 1995-1996 à ces niveaux de simulation indique que l'utilisation

¹ *Rapport sur les tarifs honoraires des médecins. ICIS.*

(p. ex. services médicaux pondérés selon les frais) a diminué de 4,2 % au 40^e percentile et de 2,0 % au 60^e percentile.

Le fait que l'utilisation des services ait eu un effet négatif sur les montants repères en médecine familiale indique que le calcul des ÉTP issu des nouveaux montants repères sont plus élevés que le nombre d'ÉTP provenant des anciens montants repères, qui ont fait l'objet d'indexation dans chaque province selon les changements tarifaires. Ainsi, le rendement sur les services pondérés selon les honoraires normaux des médecins de famille au Canada ont diminué dans une certaine mesure de 1985-1986 à 1995-1996. À vrai dire, environ 24 000 ÉTP en 1995-1996 produiraient le même niveau de services facturés à l'acte moyennant des honoraires constants comme l'auraient fait 23 700 ÉTP en 1985-1986 (tableau G2).

La médecine familiale représente l'une des trois spécialités seulement où l'utilisation a eu un effet négatif sur les montants repères des ÉTP. La neurologie, la psychiatrie et la neurochirurgie affichent un effet d'utilisation négatif pour leur montant repère inférieur et un léger effet positif pour leur montant repère supérieur. On peut interpréter cette situation en affirmant que la répartition des médecins par montant facturé a quelque peu changé : les médecins au 40^e percentile facturent des honoraires moindres, à prix constants, et les médecins au 60^e percentile facturent des honoraires plus élevés qu'en 1985-1986.

Dix des seize spécialités médicales et chirurgicales ont des effets d'utilisation supérieurs à 12 % au montant repère inférieur et supérieur et six ont des effets d'utilisation supérieurs à 20 % à l'un des postes repères ou aux deux. On peut conclure que le rendement a augmenté de 1985-1986 à 1995-1996.

Même s'il s'agit d'une simple proposition pour interpréter de façon mathématique les effets des honoraires et de l'utilisation visant à dresser une comparaison des montants repères, il existe plusieurs facteurs qui pourraient expliquer les différences concernant les tendances sur la facturation. Dans l'analyse des ÉTP, ces facteurs explicatifs sont regroupés sous la rubrique « effets d'utilisation » malgré la diversité des facteurs eux-mêmes. Il est probable que certains des facteurs énumérés ci-dessous étaient présents, de façon unique ou regroupée, dans la plupart des spécialités. Ces facteurs ont des incidences sur les montants repères et le calcul des ÉTP.

- Les médecins pourraient travailler moins d'heures dans le cas des effets d'utilisation négatifs ou plus d'heures dans le cas des effets d'utilisation positifs.
- Le changement d'honoraires pourrait avoir eu des incidences sur certains services dans une plus large mesure que d'autres, d'où le changement de répartition des revenus dans une spécialité.
- Le changement observé dans la pratique professionnelle pourrait être attribuable à des choix professionnels et sur le style de vie. En outre, les médecins de certaines spécialités peuvent offrir des services plus efficacement ou ils peuvent avoir décidé de majorer leur honoraire (on parle alors parfois de « prix d'utilisation élevé »). Le nombre plus élevé de femmes en médecine pourrait changer la moyenne des heures travaillées et le type de services offerts dans une spécialité.

- Une augmentation du nombre de médecins participant à d'autres formes de paiements pourrait avoir modifié la répartition des paiements pour les services facturés à l'acte. Le financement global d'études, en outre, aurait permis à plusieurs médecins de passer à des honoraires de services facturés à l'acte à d'autres formes de paiements pour lesquelles il n'existe aucune donnée dans la BDNM à l'heure actuelle.

Tableau G1. Analyse des changements des montants repères des ÉTP à l'échelle nationale

Spécialité	Montants repères 1985-1986		Montants repères 1995-1996		Augmentation des honoraires	Utilisation	
	Inférieurs	Supérieurs	Inférieurs	Supérieurs		Inférieurs	Supérieurs
Médecine familiale	86 865	112 545	111 783	148 211	34,4 %	-4,2 %	-2,0 %
Médecine int.	98 097	141 883	146 234	221 093	27,3 %	17,1 %	22,4 %
Neurologie	96 643	134 743	110 443	161 896	17,2 %	-2,5 %	2,5 %
Psychiatrie	66 251	95 652	112 554	157 219	32,9 %	27,8 %	23,7 %
Pédiatrie	77 883	122 311	104 970	170 703	34,6 %	0,2 %	3,7 %
Dermatologie	187 096	239 876	261 282	330 344	19,2 %	17,1 %	15,5 %
Physiatrie	93 877	129 404	93 439	140 955	7,5 %	-7,4 %	1,3 %
Anesthésie	116 268	135 711	161 083	193 579	32,1 %	4,9 %	8,0 %
Chirurgie générale	137 626	175 878	202 962	255 863	24,0 %	19,0 %	17,4 %
Chir. thor./card.	191 654	243 661	319 563	397 449	19,5 %	39,5 %	36,5 %
Urologie	175 674	211 464	254 084	318 774	20,3 %	20,3 %	25,3 %
Orthopédie	155 125	184 140	222 938	278 738	22,0 %	17,8 %	24,1 %
Chirurgie plastique	153 367	189 234	204 851	257 262	17,0 %	14,2 %	16,2 %
Neurochirurgie	130 408	165 331	161 785	215 903	24,6 %	-0,4 %	4,8 %
Ophthalmologie	163 569	205 862	259 192	344 991	18,3 %	34,0 %	41,7 %
Oto-rhino- laryngologie	182 085	230 019	251 206	319 776	22,0 %	13,1 %	14,0 %
Obs./gyn.	150 772	191 812	206 326	263 019	30,5 %	4,9 %	5,1 %

Comparaison des calculs sur les ÉTP

Le tableau G2 présente le nombre de médecins et d'ÉTP en 1995-1996 à l'aide des postes repères initiaux qui ont fait l'objet de calcul en ayant recours à l'année de base de 1985-1986 et des postes repères révisés qui ont été calculés à partir de l'année de base de 1995-1996. Il ne faut pas oublier que les écarts de calcul sur les ÉTP découlent de l'adoption d'une nouvelle norme sur la charge de travail axée sur la pratique actuelle et non pas de tout changement sous-jacent dans la méthodologie. Les médecins de famille ÉTP ont augmenté légèrement grâce à l'adoption de nouveaux postes repères. Le nombre de médecins et chirurgiens spécialistes ÉTP a diminué, sauf dans le cas des pédiatres. Parmi les spécialités médicales, les changements les plus notables ont été relevés en dermatologie, en médecine interne et en anesthésie.

Les spécialités chirurgicales affichent le changement le plus important : sept des neuf groupes de spécialités accusent une diminution de plus de 10 % du nombre d'ÉTP. L'ophtalmologie a connu la diminution la plus importante tandis que l'obstétrique/gynécologie a enregistré la diminution la moins importante du nombre d'ÉTP parmi les spécialités comptant plus de 1 000 médecins. L'ophtalmologie affiche un effet d'utilisation important (tableau G1) qui pourrait découler d'une plus grande productivité attribuable au recours à des moyens technologiques dans cette spécialité. Fait à noter, l'ophtalmologie vient au huitième rang parmi les neuf spécialités chirurgicales au niveau de l'augmentation des honoraires au cours de la période échelonnée sur dix ans. L'obstétrique/gynécologie a connu le niveau d'augmentation des honoraires le plus élevé parmi les spécialités chirurgicales et le niveau de croissance de l'utilisation le moins élevé.

Tableau G2. Comparaison du nombre d'ÉTP de 1995-1996 à l'aide des postes repères de 1985-1986 et de 1995-1996

Spécialité	Médecins 1995-1996	Nombre d'ÉTP		Changement en pourcentage
		PR 1985-1986	PR 1995-1996	
Médecine familiale	28 155	23 722,3	23 992,9	1,1 %
Médecins spécialistes	14 541	14 148,2	12 958,4	-8,4 %
Chirurgiens spécialistes	7 627	7 678,2	6 729,1	-12,4 %
Tous les médecins	50 323	45 548,7	43 680,4	-4,1 %
Médecine interne	5 316	5 368,2	4 808,5	-10,4 %
Neurologie	569	548,9	533,0	-2,9 %
Psychiatrie	3 630	3 571,7	3 230,1	-9,6 %
Pédiatrie	1 993	1 653,1	1 675,1	1,3 %
Dermatologie	509	515,6	451,7	-12,4 %
Physiatrie	279	280,5	270,5	-3,6 %
Anesthésie	2 245	2 210,3	1 989,6	-10,0 %
Chirurgie générale	1 952	1 902,0	1 686,0	-11,4 %
Chirurgie thor./card.	182	207,8	169,8	-18,3 %
Urologie	529	561,3	485,2	-13,6 %
Orthopédie	1 059	1 038,4	891,8	-14,1 %
Chirurgie plastique	403	392,6	361,2	-8,0 %
Neurochirurgie	207	200,0	179,9	-10,0 %
Ophtalmologie	1 130	1 246,9	1 031,1	-17,3 %
Oto-rhino-laryngologie	613	626,4	537,7	-14,2 %
Obs./gyn.	1 552	1 502,9	1 386,4	-7,8 %

Tendances

Le calcul des ÉTP de 1995-1996 à 1998-1999 a présenté des tendances semblables au moyen des deux ensembles de postes repères (tableau G3, figures G4-G6). L'étendue du nombre d'ÉTP provenant des deux ensembles de postes repères est demeurée relativement constante, ce qui indique un effet commun d'indexation des deux ensembles de postes repères à l'aide des mêmes indices sur l'augmentation des honoraires. Le nombre de médecins de famille ÉTP a augmenté de façon modérée en 1996-1997 et en 1997-1998. Le nombre de médecins de famille ÉTP a diminué en 1998-1999 même s'il est demeuré relativement supérieur au niveau de 1996-1997. Le nombre de médecins spécialistes a progressé pendant toutes les années et le taux d'augmentation en 1998-1999 a été modeste. Le nombre de chirurgiens ÉTP a diminué légèrement en 1996-1997, a augmenté en 1997-1998 et n'a pratiquement pas changé en 1998-1999.

Tableau G3. Tendances des ÉTP en tenant compte des postes repères de 1985-1986 et de 1995-1996

Spécialité et année de base	1995-1996	1996-1997	1997-1998	1998-1999
Médecine familiale				
1985-1986	23 722	23 805	24 012	23 882
1995-1996	23 993	24 071	24 272	24 139
Différence	1,1 %	1,1 %	1,1 %	1,1 %
Médecins spécialistes				
1985-1986	14 148	14 330	14 747	14 834
1995-1996	12 958	13 110	13 481	13 563
Différence	-8,4 %	-8,5 %	-8,6 %	-8,6 %
Chirurgiens spécialistes				
1985-1986	7 678	7 664	7 757	7 753
1995-1996	6 729	6 712	6 791	6 777
Différence	-12,4 %	-12,4 %	-12,5 %	-12,6 %

Conclusion

Les postes repères des ÉTP ont fait l'objet de révision pour tenir compte des services offerts par les médecins rémunérés à l'acte en 1995-1996. À l'échelle nationale, les nouveaux postes repères présentent une tendance intéressante lorsqu'on les compare aux postes repères initiaux indexés pour tenir compte des changements dans les honoraires. La médecine familiale et trois des spécialités médicales affichent des changements d'utilisation qui sont négatifs ou positifs de moins de 5 % aux postes repères inférieurs et supérieurs. Les postes repères pour les autres spécialités indiquent une augmentation relative à l'utilisation, qui est plus élevée dans le cas des spécialités chirurgicales. Plusieurs facteurs pourraient influencer ces changements, y compris la charge de travail des médecins, le mode de pratique et probablement les effets d'autres formes de paiement.

Le nombre de médecins ÉTP augmente légèrement chez les médecins de famille lorsque l'on a recours aux postes repères révisés. L'ensemble des ÉTP baisse tant pour les médecins spécialistes que les chirurgiens spécialistes. Le nombre d'ÉTP au cours des quatre années, soit de 1995-1996 à 1998-1999, présente des tendances constantes avec l'un ou l'autre ensemble de postes repères. Par conséquent, la nouvelle série d'ÉTP peut être utilisée en toute confiance comme dans le cas de la série précédente même s'il faudra rajuster l'analyse des tendances pour les changements qui ont eu lieu en 1995-1996 grâce à l'adoption des nouveaux postes repères.

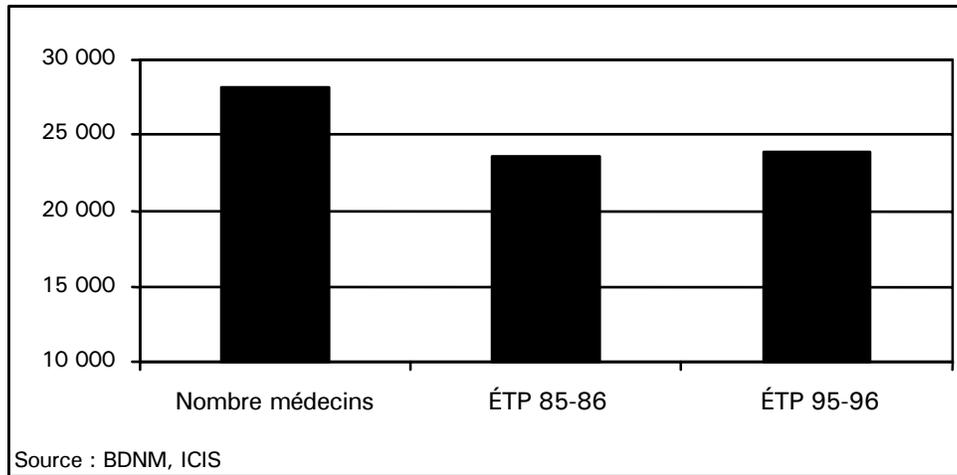


Figure G1. Nombre de médecins de famille en 1998-1999 et d'ÉTP au moyen des postes repères de 1985-1986 et de 1995-1996

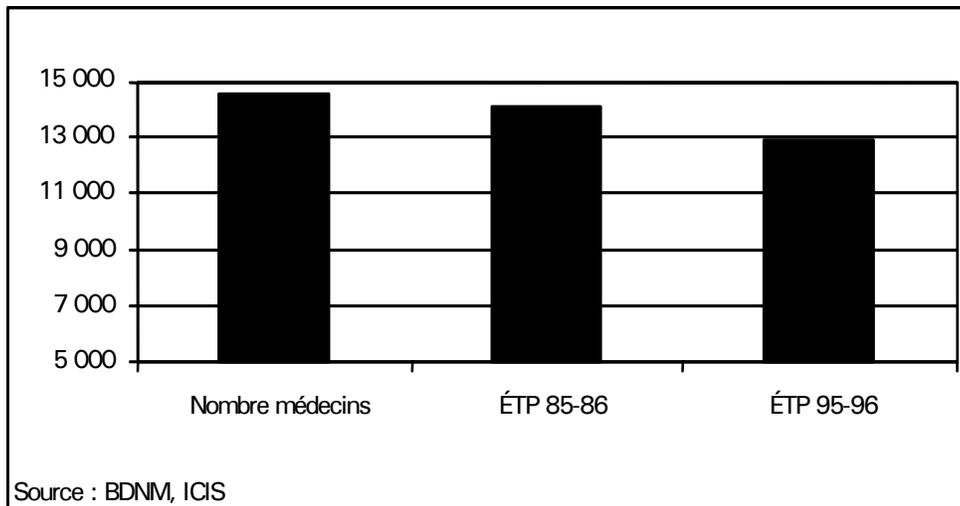


Figure G2. Nombre de médecins spécialistes et d'ÉTP de 1998-1999 au moyen des postes repères de 1985-1986 et de 1995-1996

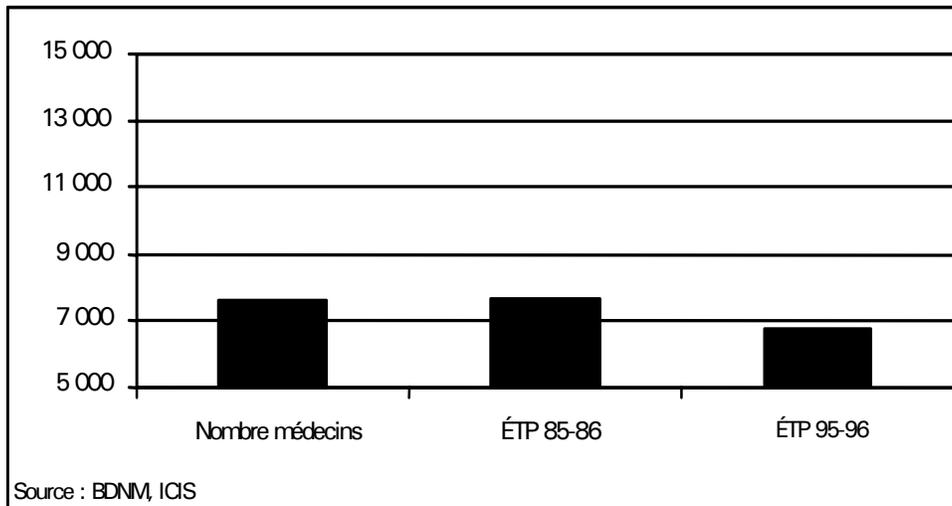


Figure G3. Nombre de chirurgiens spécialistes et d'ÉTP de 1998-1999 au moyen des postes repères de 1985-1986 et de 1995-1996

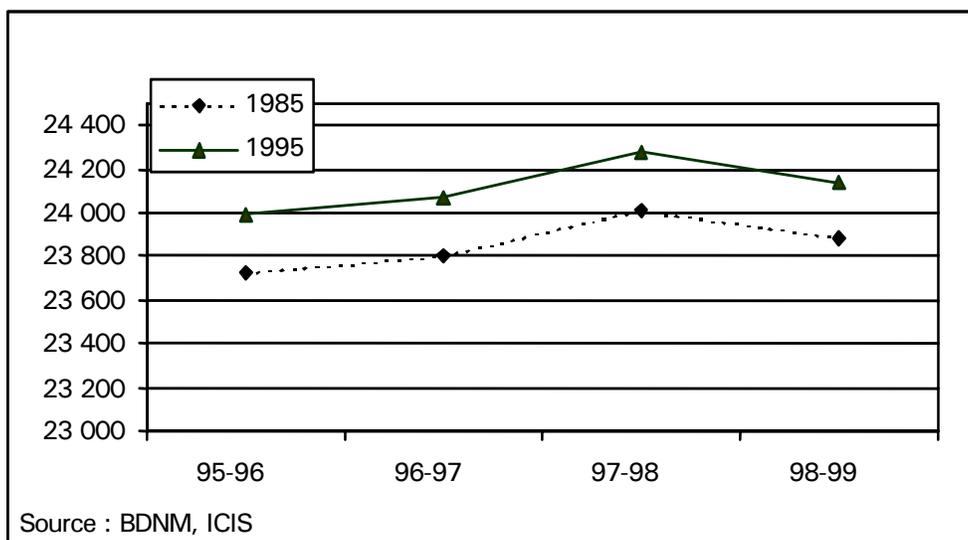


Figure G4. Médecins de famille ÉTP à l'aide des postes repères de 1985-1986 et de 1995-1996

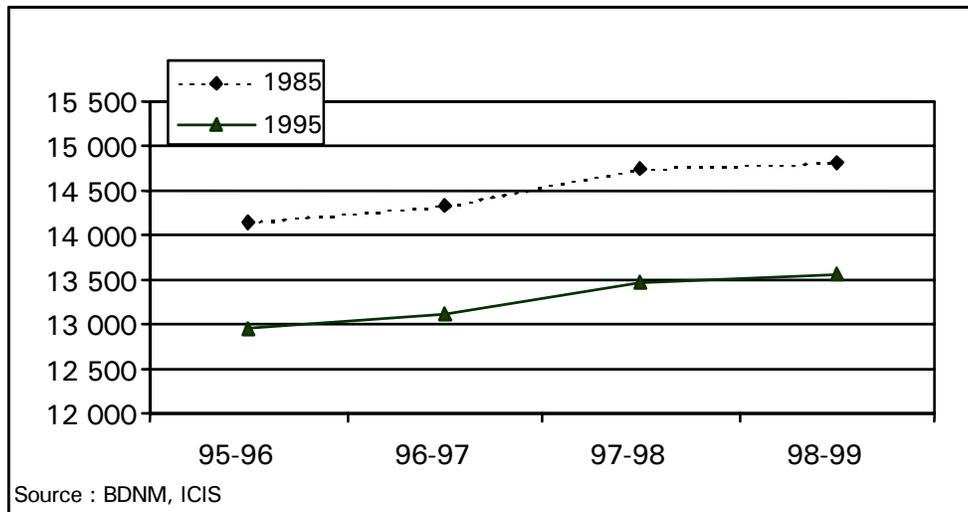


Figure G5. Médecins spécialistes ÉTP à l'aide des postes repères de 1985-1986 et de 1995-1996

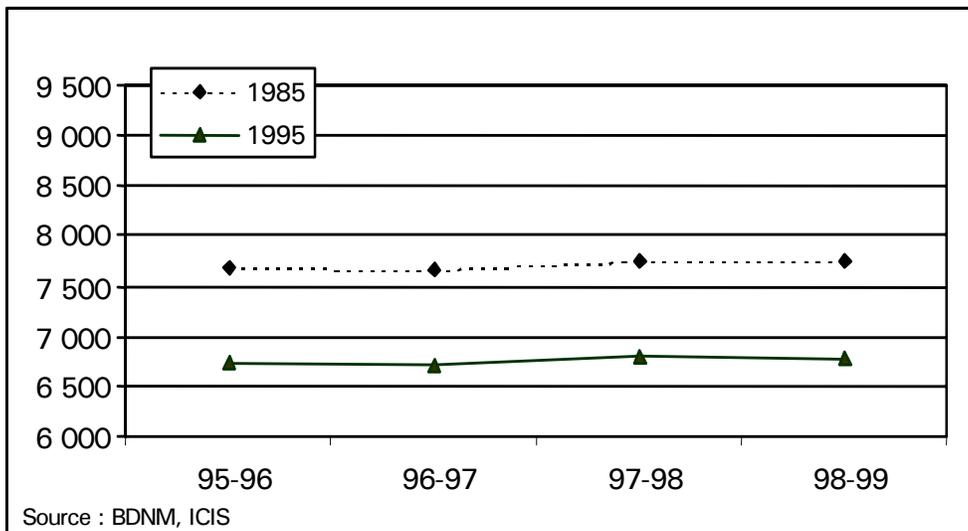


Figure G6. Chirurgiens spécialistes ÉTP à l'aide des postes repères de 1985-1986 et de 1995-1996